

Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

GESTION DE PROJET

Modernisation de la salle de documentation contemporaine de l'Institut d'Etudes
Politiques de Grenoble

Mathias Auclair
Thierry Claerr
Eric Hoarau
Claude Lorentz
Valérie Travier

8^e promotion

sous la direction de Marie-France Peyrelong
Enssib

Juillet 1999



Nous adressons nos remerciements à Monsieur Henri Oberdorff, directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, à Monsieur Pierre Le Loarer, directeur du Centre de documentation ainsi qu'à Madame Marie-Françoise Berger-Roure, chef de service, et au personnel du Centre de Documentation de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble pour leur accueil ; à Madame Marie-France Peyrelong qui a dirigé avec attention notre travail et à MM. Jean-Michel Salaün et Alain Marter pour leurs conseils.

INTRODUCTION	1
1. Le Centre de documentation de l'IEP de Grenoble	1
2. Histoire de la gestion d'un projet	2
3. Interactions entre le personnel et l'équipe-projet	4
4. Synergie au sein du groupe	4
Lettre de mission	6
PREMIERE PARTIE : LA DEMARCHE DU PROJET	7
1. Planning du projet MODOCO	8
2. Chronique du projet MODOCO	10
3. Comptes rendus des réunions du groupe-projet	19
DEUXIEME PARTIE : LES RESULTATS ET LES DELIVRABLES	47
4. Article de la Gazette de l'Enssib	48
5. Premier cahier des charges	49
6. Compte rendu de la première réunion du comité de pilotage	72
7. Second comité de pilotage : propositions de modernisation	78
8. Orientations choisies au terme du second comité de pilotage	114
9. Compte rendu de la réunion du second comité de pilotage	115
10. Troisième comité de pilotage : scénario MODOCO	120
11. Compte rendu de la troisième réunion du comité de pilotage	143
12. Tableau d'auto-évaluation du projet MODOCO	147
ANNEXES	148
I. Comptes rendus des entretiens réalisés	149
II. Comptes rendus des visites effectuées	156
III. Les questionnaires d'enquête	163
BIBLIOGRAPHIE	169

INTRODUCTION

1. Le Centre de documentation de L'IEP de Grenoble

Situé au deuxième étage de l'IEP de Grenoble créé en 1948, le Centre de documentation occupe 1600 m² dont 700 m² d'espace de travail. Cinq salles sont ouvertes au public : la salle des « ouvrages » qui compte environ 220 places, la salle des périodiques (5000 titres en libre accès et 50 places assises), la salle de la documentation contemporaine, (30 places assises) ainsi que les salles « PrepEna » et Frédéric Bon (destinée aux étudiants de 3^{ème} cycle).

Le public est composé essentiellement des étudiants, des enseignants et des chercheurs de l'IEP, auxquels on peut ajouter des étudiants et des chercheurs des universités de Grenoble.

Les collections proposées se répartissent de la manière suivante :

- 100 000 ouvrages
- 2 000 périodiques dont 1 170 vivants
- 17 000 dossiers de coupures de presse
- des cédéroms : Myriade (CCN), Lois et décrets (JO), ESOP, IPSA, *Le Monde*, *Le Monde Diplomatique*, *Politique et société*, plus l'accès au réseau de la bibliothèque universitaire Droit-Lettres

Les catalogues d'ouvrages sont accessibles directement sur place par des terminaux d'interrogation Odyssée (catalogue local en ligne) et par les postes Internet pour le catalogue collectif SIBIL-France.

Le centre assure la formation des utilisateurs (visites, TP, interventions dans le cadre de conférences de méthodes et des cours), et propose un accès aux services Internet (quatre postes en salle des ouvrages, un en salle de documentation contemporaine).

Les prêts de documents s'effectuent sur la base de 150 à 200 prêts par jour en période universitaire pour un total de 30 000 prêts par an.

Le personnel comprend 18 équivalents temps plein pour un total de 28 personnes (dont 8 moniteurs-étudiants).

La salle de documentation contemporaine met à la disposition des lecteurs neuf titres de la presse quotidienne (*Le Dauphiné Libéré*, *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, *L'Humanité*, *La Croix*, *Les Echos*, *le Financial Times*, *Herald Tribune*, *The Times*). Le classement des dossiers de coupures de presse, spécialité documentaire propre aux IEP (5 titres indexés), suit le plan de classification de la FNSP (Fondation Nationale des Sciences Politiques).

Le centre de documentation est aussi un relais INSEE et un Centre de documentation européenne.

2. Histoire de la gestion d'un projet

Le projet, tel qu'il nous avait été primitivement présenté par Pierre Le Loarer, avait des caractéristiques essentiellement techniques : il s'agissait de réfléchir à un processus de modernisation qui prendrait en compte, entre autres, les possibilités de numérisation des dossiers de coupures de presse conservés en grand nombre à l'IEP. Dans cette perspective, le groupe était chargé d'étudier les solutions technologiques les plus adaptées. La description qui nous avait été faite des méthodes traditionnelles de constitution des dossiers de coupures de presse ("à la paire de ciseaux") laissait à penser qu'un changement important devait être entrepris.

2.1. Exploration des possibilités de numérisation

Pour des questions de commodité et d'identification des axes de notre réflexion, nous avons présenté les différentes phases de notre démarche sous six titres génériques. Il ne s'agit pas de phases strictement chronologiques, elles se sont recoupées dans le temps. Nous les présentons comme les axes de la problématique du sujet.

1. Evaluation de l'existant : durant la première semaine de stage, nous avons pris la mesure des locaux et évalué les collections (métrage linéaire, état de conservation, accroissement annuel). Les principaux résultats de cette évaluation se trouvent dans le premier cahier des charges.

2. Connaissance des pratiques effectives : du 1^{er} mars à la deuxième quinzaine d'avril, nous avons pris connaissance d'une enquête réalisée par un IUT de Grenoble, puis nous avons élaboré et exploité un questionnaire qui permettait de mieux connaître le public de la salle de documentation contemporaine et ses attentes. Les résultats de cette enquête ont été donnés en tête du deuxième cahier des charges, qui contient également les trois scénarios proposés au deuxième comité de pilotage. Nous avons interrogé des membres de groupes d'utilisateurs bien définis de cette salle : moniteurs-étudiants, professeurs, ancienne élève de l'IEP de Grenoble actuellement en formation à l'ENSSIB.

3. Recherche de modèles et d'expériences : au cours des mois d'avril et de mai, nous avons consulté des personnalités compétentes (J.-M. Salaün, J. Bernon) et nous avons visité des établissements ayant développé des expériences de numérisation : Bibliothèque publique d'information (projet info-presse), ENSSIB (projet Orphée), Bibliothèque municipale de Lyon (Taurus), Institut national de recherche en informatique et en automatique et Institut de mathématiques appliquées de Grenoble (projet Calliope), Institut d'études politiques de Lyon (projets Dripes et Fripes).

4. Etude des possibilités de partenariat avec les autres IEP : de la deuxième quinzaine de mars à la fin avril, nous avons rencontré les responsables des centres de documentation des IEP de Paris, de Lyon ainsi que le directeur du SCD de Strasbourg III, autorité de tutelle de la documentation de l'IEP de Strasbourg. Devant l'impossibilité d'étendre nos investigations, nous avons rédigé et envoyé un questionnaire (placé en annexe à ce mémoire) aux responsables des centres de documentation des IEP que nous n'avions pu rencontrer (Aix-en-Provence, Rennes, Lille, Bordeaux, Toulouse).

5. Etude des contraintes juridiques de la numérisation : en plus du cours dispensé par Maître Alain Marter sur le droit de la propriété intellectuelle, nous avons eu un entretien particulier avec ce dernier. Un responsable juridique du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) a été rencontré à Paris, au Salon du livre. Enfin, nous nous sommes entretenus avec Claude Francillon, correspondant régional du quotidien *Le Monde* et enseignant à l'IEP de Grenoble.

6. Examen des implications budgétaires de la numérisation : nous nous sommes enquis du budget consacré à la numérisation des dossiers de coupures de presse à l'IEP de Lyon (budget hardware et software) auprès du fournisseur SGBI. Nous avons eu un entretien très détaillé avec Patrick Mazeau, responsable commercial du centre de recherche de Rank Xerox dans la banlieue de Grenoble au sujet de la configuration Calliope. J.-M. Salaün nous a fourni, dans ses grandes lignes, le budget du projet Orphée de l'ENSSIB.

2.2. Vers une redéfinition des objectifs

Une séance de travail avec le commanditaire, à l'issue de notre second stage à l'IEP, a été l'occasion d'une réflexion générale sur les objectifs à poursuivre dans la perspective de la remise des scénarios. M. Le Loarer nous a fait part de sa satisfaction quant aux informations recueillies sur le processus de numérisation. Etant donné l'ampleur et les implications financières d'un tel projet, susceptible de n'être réalisable qu'à long terme, il nous a demandé d'approfondir notre réflexion sur des possibilités intermédiaires d'évolution du service. En tout état de cause, il a assuré que les éléments recueillis constitueront une base de travail pour les projets futurs de numérisation de l'IEP.

Partant des enquêtes sur les usages et les usagers, nous avons réfléchi aux possibilités d'innovations ne remettant pas en cause de façon radicale l'architecture et le fonctionnement du service. Trois axes ont été retenus :

- . renforcer l'offre en usuels et en presse quotidienne et hebdomadaire
- . créer un espace multimédia : il s'agirait d'un espace qui intégrerait certes la presse en ligne mais dont la mission dépasserait largement le cadre strict de la salle de documentation contemporaine.
- . développer la formation et l'auto-formation des usagers et du personnel.

Cette démarche a soulevé des débats au sujet de la définition de la salle de documentation contemporaine au sein de l'IEP. Les historiens et les économistes ne s'en faisaient pas, par exemple, la même idée. Les premiers étaient plus sensibles au caractère archivistique du fonds, les seconds en attendaient une offre documentaire très actualisée. Par ailleurs, l'arrivée d'outils multimédias (Internet) ne risquait-elle pas d'altérer le caractère calme et studieux de la salle ?

A l'issue du troisième comité de pilotage, la solution qui s'est dégagée a intégré les trois axes cités plus haut tandis que la numérisation a fait l'objet d'un document annexe destiné à servir ultérieurement. Avec l'installation prévue d'un espace multimédia, la salle ne manquera pas d'être en prise plus directe avec l'actualité même si elle n'abandonne pas sa vocation de salle d'étude et de recherche. Elle entrera ainsi dans une phase intermédiaire avant d'évoluer vers une modernisation faisant appel plus largement aux nouvelles technologies.

3. Interactions entre le personnel et l'équipe-projet

Un des résultats les plus positifs de notre expérience concerne les relations avec le personnel. Arrivés dans un climat défensif, nous nous sommes efforcés lors du premier stage d'instaurer une atmosphère plus sereine. En effet, le personnel de la salle de documentation, qui avait vu défiler plusieurs équipes chargées de préparer une modernisation du service, concevait quelque inquiétude devant cette insistance. Lors de notre première rencontre avec le groupe, on nous demanda brutalement si la fin des coupures de presse était programmée. Rapidement, nous avons explicité notre mission et personnalisé notre approche, ce qui a débouché sur des relations ouvertes de collaboration qui ne se sont pas démenties jusqu'à la fin du travail. Privilégiant l'écoute attentive, nous avons servi d'intermédiaires entre les différents membres du personnel qui ont entamé des réflexions collectives car le temps avait jusqu'alors manqué. C'est pourquoi nous avons insisté auprès de M. Le Loarer pour que le comité de pilotage soit largement ouvert : les discussions y ont sans doute été plus vives qu'en comité restreint, mais nous avons ainsi l'assurance que tous les membres du personnel de la salle se sentiraient mieux informés et qu'ils seraient tous responsabilisés par leur participation à une instance décisionnelle. Nous avons aussi souhaité un élargissement vers les responsables des autres services du Centre de documentation.

Nous avons également incité le personnel à faire des visites dans d'autres établissements pour compléter son information : deux membres du personnel se sont rendus à la journée consacrée au document numérique organisée par l'ADBS et l'ENSSIB. Nous avons aussi remis en relation les deux IEP de la Région Rhône/Alpes : au 1^{er} juillet, les directeurs respectifs des IEP de Lyon et de Grenoble se sont d'ores et déjà contactés et ont repris l'idée d'un partenariat entre leurs établissements.

Nous avons donc senti à plusieurs reprises que notre présence dans l'établissement était perçue comme dynamisante, même si nous sommes bien conscients de n'avoir pas pu approfondir l'étude des problèmes qui se posent à l'IEP comme dans d'autres établissements d'ailleurs, et encore moins d'avoir pu apporter des solutions immédiates. Nous sortons de ce travail avec le sentiment d'un enrichissement de nos capacités d'analyse et de gestion des problèmes de management de personnel.

4. Synergie au sein du groupe :

Un des aspects les plus intéressants de la conduite de projet a été l'apprentissage du travail collectif. Les stages, moments privilégiés de l'action, et les nombreuses réunions de réflexion et d'organisation, nous ont fait peu à peu passer d'une rencontre quasi fortuite au début de l'année, à une plus grande familiarité propice à un travail efficace. Nous avons préservé une certaine souplesse dans la répartition des rôles¹ afin de respecter les personnalités et les compétences spécifiques de chacun. Les rôles ont donc été tenus sans cloisonnement : chacun se tenant informé des activités des autres, l'autonomie a pu s'harmoniser avec des complémentarités éventuelles. C'est dans la durée que l'efficacité du

¹ Les rôles ont été répartis de la manière suivante : Chef de projet + planification¹: Mathias Auclair ; Communication interne: Claude Lorentz ; Communication externe: Valérie Travier ; Documentation, archives: Thierry Claerr ; Budget: Eric Hoarau

groupe s'est constituée par le renforcement de la confiance mutuelle et le respect des rythmes et des modes de travail de chacun. Par exemple, le travail de cohérence *a posteriori* qui avait été nécessaire pour le premier document délivré s'est révélé plus facile à réaliser pour le document final. Nous sommes donc passés de l'addition des forces à une véritable synergie.

Lettre de mission du directeur du centre de documentation de l'IEP de Grenoble

Projet

Modernisation du département de la « documentation contemporaine » (Projet MODOCO)

Origine du projet

Le centre de documentation de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Grenoble réalise « manuellement » depuis sa création en 1948 des dossiers de coupures de presse (17.000 dossiers à ce jour). L'existence de cette richesse documentaire est sans cesse soulignée alors que les statistiques de consultation de ces dossiers s'orientent à la baisse. A l'heure des cédéroms et des sites Web, la question d'une évolution du service rendu se pose.

Plusieurs scénarios d'évolution de ce département sont envisageables et méritent d'être argumentés en s'appuyant sur les pratiques effectives des utilisateurs. Une enquête va être réalisée fin janvier 1999 pour mieux connaître les pratiques de lecture des étudiants des trois années du diplôme de l'IEP en matière de presse d'information et d'opinion. Cette enquête inclut plusieurs questions précises sur l'utilisation de ces dossiers de coupures de presse. Les stagiaires de l'ENSSIB devraient pouvoir bénéficier de ces résultats.

Le projet de modernisation de la documentation contemporaine doit s'appuyer sur des données quantitatives (statistiques de consultation, charges de travail, etc.) et qualitatives (nature du service rendu) en tenant compte à la fois des tâches de médiation, d'indexation, de rangement et d'organisation de l'espace (celui réservé aux lecteurs, celui du personnel et celui nécessaire aux collections des dossiers de coupures de presse).

Objectif

Proposer des scénarios d'évolution du département de la documentation contemporaine.

Cette évolution du département se pose au regard du service rendu au public sur trois plans :

1. L'offre documentaire « traditionnelle » existante : des dossiers de coupures de presse (sous forme papier).
2. L'offre documentaire s'appuyant sur les ressources d'information électronique (cédéroms en local, accès au Web) et sur d'autres modes de conservation (microfiches, par exemple).
3. L'organisation de la salle de documentation contemporaine par rapport à l'offre actuelle et à son évolution.

De manière très concrète, ces trois plans se traduisent par des questions du type :

- Faut-il continuer à indexer la presse quotidienne tel que cela est fait actuellement ? Quelles évolutions apparaissent souhaitables et pourquoi ?
- Faut-il développer davantage l'accès aux ressources d'information électronique ? Quelles ressources privilégier ? Conditions de mise en place d'un « service d'information électronique » et de son suivi.
- En fonction du ou des scénarios proposés, quelles sont les conséquences sur :
 - l'organisation du travail et la formation du personnel,
 - l'organisation des locaux en tenant compte des contraintes existantes en matière de locaux,
 - l'installation de nouveaux outils informatiques et documentaires ?

L'étude de certains scénarios (prévisibles) devrait faire appel à quelques connaissances techniques (GED, réseau) et juridiques (droit de copie, de représentation).

Modalités

Le planning sera celui prévu par l'ENSSIB.

Les personnes-ressources à la bibliothèque sur ce domaine sont :

- Marie-Françoise Berger-Roure, responsable du département de la documentation contemporaine,
- Hélène Galland, responsable du département des périodiques et du centre de documentation européenne (CDE),
- Marie-Claire Buczek, ingénieur de recherche dans le département de la documentation contemporaine.
- Les autres personnes (Sandrine Bertrand, Corinne Crosthwaite, Michèle Chamel, et les étudiants moniteurs intervenant dans cette salle) du centre de documentation contemporaine seront associées à l'étude.

Contacts

Pierre LE LOARER, directeur du centre de documentation

E-mail : Pierre.Le-Loarer@iep.upmf-grenoble.fr

Tél. : 04 76 82 60 19 (secrétariat Christiane Eschalié : 04 76 82 60 63)

IEP Centre de documentation - BP 48 - 38040 GRENOBLE CEDEX 9

À Grenoble, le 19 janvier 1999.

PREMIERE PARTIE : LA DEMARCHE DU PROJET

Autour des grands axes décrits en introduction (évaluation de l'existant, connaissance des pratiques effectives des usagers, recherche de modèles et d'expériences, étude des possibilités de partenariat avec les autres IEP, étude des contraintes juridiques de la numérisation et examen des implications budgétaires de la numérisation) s'est élaborée la démarche du projet Modoco (p. 8-9).

La chronique (p. 10-18), pour sa part, a été en grande partie, rythmée par les réunions du groupe dont nous donnons l'essentiel des comptes rendus (p. 19-46).

I. PLANNING DU PROJET MODOCO

FEVRIER 1999	<p>Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretiens avec J.-M. Salaün, professeur à l'Enssib et avec J. Bernon, conservateur à Lyon III. 	
STAGE 1 (1 ^{er} AU 5 MARS 1999)	<p>Evaluation de l'existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - locaux et état des collections. <p>Connaissance des pratiques effectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - consultation de la direction et du personnel du centre de documentation de l'IEP. - consultation des usagers (moniteurs-étudiants, professeurs, anciens élèves de l'IEP actuellement à l'Enssib). - rédaction et mise en place du questionnaire usagers. <p>Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - visites à la bibliothèque de l'IMAG et à l'INRIA à Grenoble. 	
2 ^e QUINZAINE DE MARS 1999	<p>Prise de contact auprès des autres IEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - visite de l'IEP Paris. <p>Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> - visite de la BPI, projet Info-presse. <p>Presse et droit d'auteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretien avec le CFC au Salon du livre 	
1 ^{ère} QUINZAINE D'AVRIL 1999	<p>6 avril 1999 : premier comité de pilotage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploitation du questionnaire IUT sur les pratiques de lecture de la presse d'information et d'opinion par les étudiants de l'IEP. 	<p>DELIVRABLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges de la prestation du groupe MODOCO - Article 1 pour la <i>Gazette</i>
2 ^e QUINZAINE D'AVRIL 1999	<p>Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> - visite à la bibliothèque de l'Enssib (projet Orphée). <p>Prise de contacts auprès des autres IEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - visites de l'IEP Strasbourg et de ses organismes de tutelles (SCD Strasbourg III) ainsi que de l'IEP Lyon 	

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">AVRIL 1999</p>	<p>Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - visites d'autres établissements ayant développé des expériences-pilotes de numérisation (BM Lyon, projet Taurus). <p>Presse et droit d'auteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretiens avec A. Marter, avocat et chargé de cours à l'Enssib, et avec M. Francillon, professeur à l'IEP de Grenoble et correspondant du <i>Monde</i>. <p>Recherche de modèles et d'expériences : prise de contacts avec le groupe ESPREC travaillant également à l'IEP Grenoble.</p>	
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">STAGE (3 AU 7 MAI 1999)</p>	<p>Connaissance des pratiques effectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretiens avec la direction (H. Oberdorff) et le personnel - Traitement de l'enquête Modoco - Comparaison de l'utilisation des dossiers de coupures de presse et du cédérom du <i>Monde</i> pour une même question. <p>Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> - visite à l'INRIA (Grenoble) pour le projet Calliope - visite à Rank Xerox (Rhône-Alpes) <p>Réflexion sur le réaménagement de la salle de documentation contemporaine</p>	
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">MAI 1999</p>	<p>Prise de contacts auprès des autres IEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparation et envoi d'un questionnaire destiné aux centres de documentation des IEP. <p>Connaissance des pratiques effectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suite et fin du traitement de l'enquête Modoco <p>Préparation des trois scénarios :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MICADO : amélioration de la consultation des dossiers - DEMECO : aménagement de la salle de documentation - INFODOCO : numérisation des dossiers de coupures de presse 	
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">JUN - JUILLET 1999</p>	<p>15 juin 1999 : second comité de pilotage : choix entre les trois scénarios</p> <p>30 juin 1999 : troisième comité de pilotage : présentation du dernier scénario</p>	<p>DELIVRABLES</p> <p>Propositions de scénarios</p> <p>Cahier des charges du projet</p> <p>Rapport du projet</p> <p>Article 2 pour la <i>Gazette</i></p>

2. CHRONIQUE DU PROJET MODOCO

Les acteurs au niveau de l'IEP Grenoble et de son Centre de documentation :

- Henri Oberdorff, directeur de l'IEP Grenoble
- Pierre Le Loarer, commanditaire et directeur du Centre de documentation
- Marie-Françoise Berger-Roure, chef de service de la Salle de documentation contemporaine
- Hélène Galland, chef de service de la Salle des Périodiques, ancien chef de service de la Salle de documentation contemporaine
- Elisabeth Gauthier, chef de service de la Salle des Ouvrages
- Marie-Claire Buczek, ingénieur d'étude, chargée de l'indexation du *Monde*.
- Corinne Crosthwaite, Sandrine Bertrand, Michelle Chamel et Roland Ape font partie du personnel de la Salle de documentation contemporaine.

PHASE PRELIMINAIRE

Mercredi 3 février 1999 :

- Elaboration du compte rendu de la réunion tenue à l'Enssib le 3 février 1999 entre le commanditaire du projet Modoco, M. Le Loarer, et le groupe-projet. *Cf. Compte rendu 1.*
- Discussions et réflexions préparatoires à la visite du Centre de documentation de Sciences Po Grenoble.

Jeudi 4 février 1999 :

- Visite du Centre de documentation de l'IEP Grenoble. *Cf. CR 2.*

Vendredi 5 février 1999 :

- Remise par Mathias Auclair d'une note de travail : « Quelques réflexions suite à la visite du service de documentation de l'IEP de Grenoble le 4 février 1999 ». Cette note présente les éléments à prendre en compte lors de toute réflexion et expose les avantages et les inconvénients de la numérisation.

Jeudi 11 février 1999 :

- Répartition des rôles au sein du groupe-projet.
- Décision de prendre contact avec M. Le Loarer en prévision du premier stage, par e-mail.
- Première appréciation du budget du projet *Cf. CR 3.*

Mardi 16 février 1999 :

- Remise par Valérie Travier d'une note de travail : « grille d'évaluation de l'existant au centre de documentation de l'IEP Grenoble ».
- Réunion de 18 h. à 19 h. Mathias Auclair, Thierry Claerr et Claude Lorentz : projets de questionnaire et d'ordre du jour, préparation des rendez-vous avec M. Le Loarer.

Mercredi 17 février 1999 :

- Entrevue de Mathias Auclair avec M. Bernon, du SCD Lyon III : ce dernier a signalé l'existence de nombreux projets de numérisation de la presse, en particulier celui de l'INRIA à Grenoble. Il a également encouragé l'équipe à prendre contact avec M. Salaün.

Jeudi 18 février 1999 :

- Discussion de Mathias Auclair et Thierry Claerr avec M. Salaün : s'appuyant sur les expériences de la bibliothèque de l'Enssib, ce dernier a donné de précieux conseils pour l'avancement technique et juridique du projet.

- Réunion du groupe-projet selon l'ordre du jour. Préparation du premier séjour au Centre de documentation de l'IEP Grenoble. Précisions apportées par Mme Peyrelong sur le budget et le questionnaire établis par l'équipe-projet. Cf. CR 4.

PREMIERE PHASE : ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES DU PROJET

1^{er} STAGE : du 1^{er} au 5 mars 1999, au Centre de documentation de l'IEP Grenoble

Lundi 1 ^{er} mars	Mathias Auclair	Thierry Claerr	Eric Hoarau	Claude Lorentz	Valérie Travier
Matin	Réunion générale.- Réunion avec M. Le Loarer puis avec le personnel en salle de documentation contemporaine				
Après-midi	RDV avec S. Bertrand	Analyse de l'existant		Contacts professeurs	RDV avec M.-C. Buczek
Réunion du soir	Bilan de la journée et préparation du lendemain				

Mardi 2 mars	Mathias Auclair	Thierry Claerr	Eric Hoarau	Claude Lorentz	Valérie Travier
Matin	Existant Archives	RDV avec C. Crosthwaithe	Existant Périodiques	Comptes rendus	RDV avec M.-C. Buczek
Après-midi	Questionnaire		Mémoire IUT	RDV professeurs	Prise de contacts extérieurs
Réunion du soir	Bilan de la journée et préparation du lendemain				

Mercredi 3 mars	Mathias Auclair	Thierry Claerr	Eric Hoarau	Claude Lorentz	Valérie Travier
Matin	Existant	Plan de la salle Aménagement	Existant	Comptes rendus	Prise de contacts
			Visite au pôle européen		
Après-midi	Existant	RDV avec M. Chamel	Existant	RDV professeurs	Formation usagers
Réunion du soir	Bilan de la journée et préparation du lendemain				
Visite B.U.	Visite de la B.U. Lettres de Grenoble par Lucie Albaret, conservateur				

Jeudi 4 mars	Mathias Auclair	Thierry Claerr	Eric Hoarau	Claude Lorentz	Valérie Travier
Matin	Réflexion et préparation du RDV avec le commanditaire				
	RDV avec M. Le Loarer				
Après-midi	RDV avec M.F. Berger-Roure RDV avec H. Galland		Visite à l'IMAG	RDV professeur	Visite à l'IMAG
Réunion du soir	Bilan de la journée et préparation du lendemain				

Vendredi 5 mars	Mathias Auclair	Thierry Claerr	Eric Hoarau	Claude Lorentz	Valérie Travier
Matin	Visite à l'INRIA			Comptes rendus et interviews	Visite à l'INRIA
Après-midi	Discussion avec le personnel		RDV moniteur-étudiant	Discussion avec le personnel	
Réunion du soir	Bilan de la journée et préparation du lendemain				

Lundi 1^{er} mars 1999 :

Matin :

- participation à la réunion générale du personnel du Centre de documentation de l'IEP : présentation de l'équipe Modoco.
- réunion de travail avec M. Pierre Le Loarer, directeur du Centre de documentation.
- réunion générale de l'équipe Modoco avec le personnel de la salle de documentation contemporaine. *Cf. CR 5.*

Après-midi :

- interviews de Sandrine Bertrand par Mathias Auclair, de Marie-Claire Buczek par Valérie Travier.
- évaluation de l'existant par Thierry Claerr et Eric Hoarau.
- prise de contacts par Claude Lorentz avec les professeurs.

De 17 h. à 18h30, réunion générale de l'équipe pour faire part des expériences de la journée. *Cf. CR 6.*

Mardi 2 mars 1999 :

Matin :

- interview de Corinne Crosthwaite par Thierry Claerr.
- indexation avec Marie-Claire Buczek par Valérie Travier.
- poursuite de l'évaluation de l'existant par Mathias Auclair et Eric Hoarau.
- rédaction des comptes rendus et préparation de rendez-vous par Claude Lorentz.

Après-midi :

- interviews d'étudiants et de professeurs par l'équipe.
- résumé et analyse par Eric Hoarau du mémoire de Françoise Gavarini sur le Centre de documentation de l'IEP Grenoble.
- rendez-vous de Claude Lorentz avec des professeurs de l'IEP (Pierre Brechon et Yves Schemeil, professeurs de Sciences politiques).
- élaboration finale du questionnaire par Thierry Claerr et Mathias Auclair.
- discussion de Valérie Travier avec Monsieur Le Loarer pour établir le questionnaire Modoco.

De 17 h. à 19h, réunion générale de l'équipe pour faire part des expériences de la journée. *Cf. CR 7.*

Mercredi 3 mars 1999 :

Matin :

- Thierry Claerr : plan de salle et service de reprographie.
- Mathias Auclair : évaluation de l'existant.
- Claude Lorentz, Valérie Travier et Eric Hoarau : visite du pôle européen (campus de l'Université Grenoble 2).

Après-midi :

- Mathias Auclair et Eric Hoarau : fin de l'évaluation de l'existant.
- Claude Lorentz : interviews de deux professeurs de l'IEP.
- Valérie Travier : participation à une séance de formation à la recherche documentaire.
- Thierry Claerr : interview de Michelle Chamel, vacataire en charge du découpage et de l'intercalation des dossiers de coupures de presse.

De 16h30 à 17h30, réunion-bilan du groupe : récit des expériences de la journée. *Cf. CR 8.* Cette réunion est écourtée par la visite programmée avec Lucie Albaret, conservateur à la Bibliothèque universitaire de Grenoble (section Lettres-Droit), de cette bibliothèque.

Jeudi 4 mars 1999 : mauvais temps sur Grenoble (neige), d'où divers retards.

Matin :

Lancement du questionnaire en salle.

- Claude Lorentz qui s'était présenté à 8h30 pour assister à la réunion mensuelle du département des Périodiques, s'en voit refuser l'accès, en raison des questions sensibles et internes au service qui doivent y être débattues.
- Eric Hoarau : interview d'un moniteur-étudiant.
- De 9 h. à 11 h., réunion d'élaboration de scénarios et de réflexion (*brain storming*) au sein du groupe.
- De 11 h. à 13 h., entretien de l'équipe avec M. Le Loarer ; bilan de la semaine et présentation par l'équipe de l'état des réflexions. *Cf. CR 9.*

Après-midi :

- Valérie Travier et Eric Hoarau visitent l'IMAG (Institut de Mathématiques Appliquées de Grenoble) qui a développé avec l'INRIA le projet Calliope de numérisation d'articles de périodiques scientifiques ; prise de contact avec Serge Rouveyrol.

- De 14 h. à 15h30, Claude Lorentz, Mathias Auclair et Thierry Claerr interviewent Mme Berger-Roure.

De 15h30 à 17 h., tandis que Claude Lorentz interroge un professeur, Mathias Auclair et Thierry Claerr s'entretiennent avec Hélène Galland. Cette dernière leur raconte son expérience, ses projets et leur donne des conseils.

De 17 h. à 18h30, réunion-bilan du groupe : récit des expériences de la journée. *Cf. CR 10.* En raison de la fatigue de l'ensemble de l'équipe et des mauvaises conditions climatiques, la réunion est légèrement écourtée.

Vendredi 5 mars 1999 :

Matin :

- Mathias Auclair, Thierry Claerr, Eric Hoarau et Valérie Travier assistent avec l'équipe REDOC, à une présentation par Mme Alauzun, des produits développés par l'INRIA Rhône-Alpes : Calliope et Callimaque.
- Claude Lorentz : interviews de professeurs de l'IEP Grenoble, K. Talin et J.W. Dereymez.
- De 11 h. à 12h30., réunion générale avec le personnel de la salle de documentation contemporaine : bilan de la semaine et réactions. Présentation des ébauches de scénarios. *Cf. CR 11.*

Après-midi :

- Rencontre fortuite avec le groupe Espec : on convient de la nécessité de se concerter sur les points communs aux deux projets.
- Discussion-bilan de la semaine au restaurant.
- Interview par Eric Hoarau d'un moniteur-étudiant, Mathieu Callewaert. Retour sur Lyon du reste de l'équipe.
- Brève discussion avec Mme Peyrelong. **Fin du premier stage projet.**

Lundi 8 mars 1999 : réunion-bilan de l'équipe MODOCO avec Mme Peyrelong. Répartition des tâches pour la réalisation du cahier des charges. Cf. CR 12.

Cours de M. Salaün (17h-18h) sur la rédaction du cahier des charges de la prestation des étudiants.

Mardi 9 mars 1999 : de 18h30 à 19h30, réunion de travail (Mathias Auclair, Thierry Claerr et Claude Lorentz) chez Mathias Auclair pour commencer la rédaction du cahier des charges (moyens).

Mercredi 10 mars 1999 : de 18h30 à 19h30, mêmes participants pour la suite de la rédaction du cahier des charges (personnel et stratégie) à partir des notes de Valérie Travier.

Jedi 11 mars 1999 : de 14h à 17h., intervention et conseils par une société de consultants. Suivis de 17h à 18h d'une réunion du groupe Modoco : Valérie Travier et Eric Hoarau prennent connaissance des éléments rédigés par le reste de l'équipe. Discussion sur le budget.

Lundi 15 mars 1999 : *Lettre de l'Enssib*, n°6, janvier-mars 1999 : J.M. Salaün expose les ambitions du projet Orphée dans un article "Document électronique et bibliothèque".

Mardi 16 mars 1999 : déjeuner en commun de l'équipe-projet : répartition du travail pour la rédaction du cahier des charges. Mathias Auclair et Thierry Claerr prépareront la partie statistiques et tactique ; Claude Lorentz, les éléments de contrôle ; Valérie Travier, la stratégie et Eric Hoarau, le budget. Il est établi que toute l'équipe se retrouvera le lendemain à midi, avec les éléments déjà rédigés.

Mercredi 17 mars 1999 : nouveau déjeuner en commun de l'équipe-projet pour faire le bilan de l'avancement de la rédaction du cahier des charges.

Jedi 18 mars 1999 : de 14h. à 18h., réunion du groupe-projet. A 14h30, entretien avec Mme Peyrelong pour préciser différents points du cahier des charges. La décision est prise d'envoyer à M. Le Loarer une première version du cahier des charges. Cf. CR 13.

Mission à Paris (23-25 mars 1999) : Mathias Auclair et Thierry Claerr

Mardi 23 mars 1999 : de 14h.30 à 16h15, rendez-vous avec Claire Stra, conservateur en chef du service "public-info" à la BPL. Elle explique ce qu'est la base documentaire, BPI-Doc, constituée de coupures de presse numérisées. (voir en annexe le compte rendu de cette visite).

Mercredi 24 mars 1999 : de 16h à 17h., au Salon du livre, rencontre sur le stand du CFC, avec Philippe Masseron, directeur juridique. Prise de contact avec les journaux présents au Salon du livre et éventuels partenaires du projet Modoco : *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération*. (voir en annexe le compte rendu de cette visite).

Jedi 25 mars 1999 : de 10h et 12h30, visite au centre de documentation de l'IEP Paris : d'abord avec Mmes Richard et Postel-Vinay pour la présentation du service de dossiers de coupures de presse ; puis avec M. Reiner, directeur du centre de documentation, pour les projets de modernisation de la documentation contemporaine à l'IEP Paris ainsi qu'à l'IEP Grenoble, et l'éventuelle coopération de ces deux établissements dans ce domaine (voir en annexe le compte rendu de la visite). **Fin de la mission à Paris.**

Lundi 29 mars 1999 : à l'Essib, de 13h30 à 17h30, séance de travail sur le projet Modoco de l'équipe. De 13h30 à 15h30, exposé de Thierry Lafouge sur l'exploitation des enquêtes statistiques et, en particulier des questionnaires. Jusqu'à 17h30., compte rendu de la semaine précédente avec toute l'équipe et Mme Peyrelong. Les dernières retouches sont apportées au cahier des charges. **Cf. CR 14.**

Jeudi 1^{er} avril 1999 : de 14h. à 18h., finalisation et envoi du cahier des charges. Première présentation par Valérie Travier de l'article pour la *Gazette des projets*.

Mardi 6 avril 1999 : de 16h. à 18h., **premier comité de pilotage** : après une rapide présentation du projet par l'équipe, discussion et table ronde avec les personnes présentes. Il est décidé qu'une visite à l'IEP Bordeaux sera organisée.

Récupération des questionnaires à traiter.

Jeudi 8 avril 1999 : de 9h30 à 12h30, cours de M. Marter et premier contact avec lui au sujet des dossiers de coupures de presse. A 16h30, réunion avec le groupe ESPREC pour comprendre les similitudes des deux projets ; les deux équipes se mettent d'accord pour échanger leurs cahiers des charges.

A 17h, bilan et formulation des attentes vis-à-vis des consultants.

(Vacances de Pâques)

Mercredi 21 avril 1999 : Le matin, cours de M. Marter sur le droit de l'information et les questions des droits d'auteur.

A 13h45, réunion-étape pour préciser les suites à donner au projet.

SECONDE PHASE : ELABORATION DES SCENARIOS

Jeudi 22 avril 1999 : Matinée avec les consultants : formulation de deux ébauches de scénarios.

Après-midi : Mathias Auclair et Thierry Claerr bénéficient d'une présentation du projet Orphée au centre de documentation de l'Essib avec Mme Sigaud. S'ensuit un entretien avec M. Salaün ainsi qu'un échange d'idées avec Carmen Soto, élève du DESSID, qui travaille sur la gestion électronique de documents (GED).

Eric Hoarau, Claude Lorentz et Valérie Travier visitent le Centre de documentation de l'IEP de Lyon, expérience intéressante, présentant de nombreux enseignements pour l'équipe Modoco. (voir en annexe le compte rendu).

La journée se termine par un bilan avec le tuteur, Mme Peyrelong. **Cf. CR 15.**

Mardi 27 avril 1999 : le matin, l'équipe Modoco assiste au cours de M. Marter et prend rendez-vous avec lui pour la journée de l'ADBS sur le document numérisé, prévue le vendredi 7 mai.

Jeudi 29 avril 1999 : Le cours de M. Salaün sur l'évaluation des services étant annulé, certains membres du groupe se repartissent, de 10h à 12h, les tâches à accomplir : Mathias Auclair et Thierry Claerr rédigent une ébauche de scénario ; Claude Lorentz poursuit la rédaction des comptes-rendus.

L'après-midi, Valérie Travier et Thierry Claerr commencent à dépouiller le questionnaire "Modoco" ; Mathias Auclair et Claude Lorentz reprennent l'ébauche de scénario tandis que Eric Hoarau prépare la circulaire pour les IEP. Les derniers contacts pour le second stage à Grenoble sont pris. En fin d'après-midi, bilan avec Mme Peyrelong qui semble satisfaite de l'avancement du projet.

SECOND STAGE A GRENOBLE (3-7 MAI 1999)

L'équipe Modoco aurait dû revenir à Lyon, le jeudi 6 mai 1999 au soir, pour assister le lendemain au colloque sur le document numérique à l'Enssib. Celui-ci ayant été annulé en raison de la grève de la SNCF, seule Valérie Travier est revenue à Lyon, pour terminer le traitement du questionnaire Modoco.

Lundi 3 mai 99	Mathias	Claude	Eric	Thierry	Valérie
Matin	Reprise de contact avec tous les membres du personnel présent				
	Entretien avec M. Francillon, professeur IEP			Exploitation du questionnaire	
14h.-17h.	Visite à l'INRIA Rhône-Alpes (projet Calliope)				
17h.-18h30	Rendez-vous avec M. Le Loarer				
18h30-19h.	Bilan de la journée et planning du lendemain <i>Cf. CR 16.</i>				

Mardi 4 mai 99	Mathias	Claude	Eric	Thierry	Valérie
Matin	Réunion avec le personnel de la salle de documentation contemporaine <i>Cf. CR 17.</i>				
	RDV avec H. Oberdorff	Exploitation Questionnaire	Elaboration Circulaire IEP	Exploitation Questionnaire	RDV avec H. Oberdorff
14h.-17h.	Visite chez Rank Xerox			Exploitation du questionnaire	
17h.-18h30	RDV avec H. Galland	Comptes rendus	Circulaire IEP	RDV avec H. Galland	Exploitation Questionnaire
18h30-19h	Bilan de la journée et planning du lendemain				

Mercredi 5 mai	Mathias	Claude	Eric	Thierry	Valérie
Matin	Analyse de l'existant	RDV avec professeurs	Analyse de l'existant	Exploitation de l'enquête IUT	Questionnaire (approche statistique)
14h.-16h.	Évaluation des dossiers de coupures de presse vis-à-vis du cédérom				
16h.-17h.	RDV E. Gauthier	Comptes rendus	RDV avec E. Gauthier		
17h30-19h45	Rendez-vous avec M. Le Loarer (présentation des ébauches de scénarios) <i>Cf. CR 18.</i>				

Jeudi 6 mai	Mathias	Claude	Eric	Thierry	Valérie
Matin (9h.-12h.)	Présentation des ébauches de scénarios au personnel de la salle de documentation contemporaine et prise en notes de leurs réactions <i>Cf. CR 19.</i>				
14h.-17h.	RDV avec Serge Rouveyrol, de l'IMAG			Réseau Cédérom	ENSSIB
17h.-18h30	RDV à la bibliothèque d'étude de Grenoble				Statistiques

Vendredi 7 mai	Mathias	Claude	Eric	Thierry	Valérie
Matin (9h.-12h.)	Etude des projets d'aménagement de la salle			RDV avec J. Pignard, chargée de la formation	ENSSIB Etude quantitative des résultats
	Nouvelle ébauche de scénarios				
14h.-17h.	Bilan de la journée et du stage				

Mercredi 12 mai 1999 : de 14h. à 18h., séance de travail de l'équipe Modoco : bilan de la semaine de stage ; Valérie Travier présente les résultats du dépouillement de l'enquête ; Eric Hoarau soumet la dernière mouture de la circulaire avant de l'envoyer ; Thierry Claerr demande à tous les membres du groupe de lui fournir la documentation pour établir la bibliographie du mémoire avant le jeudi suivant. Cf. CR 20.

Lettre de M. Le Loarer nous invitant à définir les axes du prochain comité de pilotage.

Mercredi 19 mai 1999 : de 14h. à 18h, répartition du travail entre les cinq membres de l'équipe : Claude Lorentz et Valérie Travier travailleront sur le premier scénario "Micado" ; Mathias Auclair et Thierry Claerr sur le second "Demeco" et Eric Hoarau sur le dernier "Infodoco". A 17h30, en présence de Mme Peyrelong, un bilan est fait entre les différents groupes : on s'attarde un peu plus sur le second projet d'aménagement de la salle de documentation contemporaine.

Jeudi 27 mai 1999 : L'équipe se répartit les tâches : finir le scénario 1 MICADO (Claude Lorentz et Valérie Travier) et le scénario 2 DEMECO (Mathias Auclair et Thierry Claerr). Réunion en fin de journée avec le tuteur pour faire le point.

Jeudi 3 juin 1999 : Eric Hoarau présente le scénario 3 INFODOCO au reste de l'équipe. Après un bilan, Eric se voit confier l'élaboration d'une annexe concernant les budgets de numérisation, tandis que par souci d'homogénéisation, Mathias Auclair et Thierry Claerr reprennent le scénario 3. Une dernière réunion est prévue en fin de journée pour faire le point avant le départ de trois membres du groupe (Mathias Auclair ; Thierry Claerr ; Eric Hoarau) en stage à la BNF pendant une semaine (du 7 au 11 juin 1999). Comme convenu précédemment, Claude Lorentz et Valérie Travier sont chargés de la relecture de l'ensemble des trois scénarios pour en assurer la cohérence.

Mardi 8 juin 1999 : Claude Lorentz et Valérie Travier, après relecture, envoient par courrier les trois scénarios à l'IEP de Grenoble pour qu'ils soient diffusés à tous les membres du comité de pilotage. Ils joignent à ce document un ordre du jour.

Mardi 15 juin 1999 : Second comité de pilotage : choix d'un scénario. De 14h à 16h30, le comité de pilotage délibère sur les trois scénarios. C'est une formule « scénario 1 bis » qui est choisie, c'est-à-dire le premier avec des éléments du 2 et du 3.

TROISIEME PHASE : MISE AU POINT D'UN SCENARIO

Jeudi 17 juin 1999 : reprise de contact : un document « orientations du projet Modoco choisies au second comité de pilotage » est envoyé au commanditaire, M. Le Loarer, afin de préciser sur quel scénario final l'équipe s'est engagée à travailler.

Le groupe Modoco se répartit les activités en vue de la rédaction du scénario choisi : Thierry Claerr est chargé du document pour M. Le Loarer ; Mathias Auclair de la modélisation des projets de numérisation ; Claude Lorentz de la sélection des ouvrages concernant la presse ; Eric Hoarau de la consultation des sites Internet de la presse en ligne ; enfin Valérie Travier se consacre à la partie concernant la formation des usagers.

Jeudi 24 juin 1999 : de 14h à 18h., le groupe-projet tente de finir le scénario final Modoco. Un ordre du jour est envoyé au Centre de documentation de l'IEP. Le groupe se retrouve en fin de journée pour faire le bilan. Le scénario sera relu par Claude Lorentz et Valérie Travier avant d'être envoyé à l'IEP, le vendredi 25 juin 1999.

Mardi 29 juin 1999 : de 16h à 17h., préparation de la séance du lendemain et conception du mémoire.

Mercredi 30 juin 1999 : à 14h., **dernier comité de pilotage** au Centre de documentation de l'IEP Grenoble. Le cahier des charges du scénario Modoco est approuvé.

QUATRIEME PHASE : PREPARATION DE LA SOUTENANCE

Jeudi 1^{er} juillet 1999 : de 14h à 18h, rédaction du mémoire : le groupe Modoco se répartit le travail entre ses différents membres. Mathias Auclair Claude Lorentz et Valérie Travier sont chargés de la rédaction de l'introduction ; Valérie Travier et Eric Hoarau de la relecture globale du document ; enfin Thierry Claerr relit la partie Journal de bord.

Lundi 5 juillet 1999 : de 9h. à 12h. et de 17h. à 19h. : le groupe-projet se retrouve pour poursuivre l'élaboration du mémoire à soutenir. Les tâches sont, comme à l'accoutumée, réparties entre les membres.

Jeudi 8 juillet 1999 : de 8h30 à 14h. : fin de la compilation des différentes pièces et relecture du mémoire, ce dernier devant être rendu à 14h. au département des études, pour reprographie et envoi aux membres du jury.

Calendrier prévu- Compte à rebours

Jeudi 15 juillet 1999 : un T.D. sera consacré à l'auto-évaluation au sein des équipes ; confrontation aux évaluations du commanditaire et du tuteur. L'équipe Modoco se réunira pour préparer la soutenance du projet.

Lundi 19 juillet 1999 : **soutenance du projet Modoco**

Mercredi 21 juillet 1999 : de 14h. à 16h. : un T.D. projet aura pour objet :

- la rédaction d'un article pour le second numéro du journal des projets, rendant compte des principaux résultats de l'analyse et des propositions effectuées (à paraître en septembre).
- l'organisation des "archives" des projets, permettant d'en faire un outil utilisable par d'éventuelles autres équipes projet intervenant sur un objet similaire ou sur le même terrain (capitalisation des connaissances).

Des liens fructueux ayant été noués au Centre de documentation de l'IEP Grenoble, l'équipe pense rester en contact avec les personnes rencontrées au cours des différents stages, en particulier avec le commanditaire, M. Le Loarer, pour suivre l'évolution du scénario Modoco.

3. COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU GROUPE-PROJET

PHASE PRELIMINAIRE

1. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'ENSSIB LE 3.2.1999 DE 16H A 18 H

Etaient présents les groupes MODOCO et ESPREC, M. Pierre Le Loarer, commanditaire.

Cette première réunion a permis à M. Le Loarer, directeur du Centre de documentation de Sciences Po Grenoble, de présenter aux groupes-projets le fonctionnement général de l'IEP de Grenoble et de son Centre de documentation, puis de préciser les enjeux et la problématique des projets.

Dans un premier temps, M. Le Loarer a exposé l'organisation administrative et les missions de l'IEP. Créé en 1948, il s'agit d'un établissement public à caractère administratif original dans l'enseignement supérieur. Comme les huit autres IEP de France, il est placé sous l'égide de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP). L'IEP de Grenoble est par ailleurs rattaché à l'Université Pierre Mendès France (UPMF). En plus du diplôme de sciences politiques, l'Institut propose des formations de troisième cycle (DESS, DEA, doctorat) dans lesquelles interviennent plusieurs centres de recherche associés à l'Université ou au CNRS. Cette spécificité administrative et pédagogique confère à l'IEP une large autonomie. Celle-ci se traduit notamment par la variété des sources budgétaires et par une diversité des statuts des personnels. Certains relèvent de la FNSP, d'autres de l'UPMF ou du CNRS.

Dans une seconde partie de son intervention, M. Le Loarer a présenté l'organisation et le fonctionnement du Centre de documentation qu'il dirige. A la demande des stagiaires du groupe-projet, il en a dressé l'organigramme et commenté les responsabilités. Ses remarques ont porté sur le relatif cloisonnement des trois départements et des salles qui leur sont rattachées (Ouvrages, Périodiques et Documentation contemporaine et Lecteurs) et sur la nécessité d'introduire plus de souplesse en procédant à des regroupements. M. Le Loarer a évoqué les perspectives générales d'évolution et de modernisation du Centre du point de vue de l'organisation spatiale, humaine et documentaire. En ce qui concerne cette dernière, la problématique actuelle s'articule autour des points suivants qui ont fait l'objet d'une discussion avec le groupe-projet : le problème de la communication de la littérature grise (notamment les mémoires des étudiants), le rôle et la place des dossiers de coupures de presse dans l'offre documentaire de l'IEP à l'heure du Web et des cédéroms. Dans le second cas, la numérisation a été largement évoquée de même que la nécessité de faire jouer les synergies au sein du réseau des IEP de France qui proposent des services semblables aux étudiants. Ces pistes suscitées par le débat ont été jugées intéressantes par le commanditaire qui a par ailleurs fortement insisté sur la nécessité de tenir compte, dans toute démarche, des contraintes liées au personnel.

En conclusion de cette rencontre préliminaire, M. Le Loarer s'est proposé comme personne ressource pour toutes les questions liées à la gestion électronique des documents (GED). Il s'est également déclaré favorable à l'organisation de *brainstorming* à ce sujet. Enfin, il a suggéré d'expérimenter avec l'Enssib un réseau pilote (LOTUS NOTE).

2. COMPTE RENDU DE LA VISITE EFFECTUEE AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'IEP LE 4.2.1999 DE 15 H 30 A 17 H 30

Les groupes-projets MODOCO et ESPREC ont été accueillis sur le site de l'IEP de Grenoble par Madame Josyane Pignard, responsable de la Cellule Liaison-Recherche. C'est sous sa direction qu'a été effectuée la visite des différents départements et salles de consultation de l'Institut. Ont été successivement présentées aux deux groupes : la Cellule Liaison-Recherche, la bibliothèque réservée aux étudiants préparant le concours de l'ENA, la salle Frédéric Bon réservée aux chercheurs de 3^{ème} cycle en sciences politiques, la salle des périodiques, la salle de documentation contemporaine et la salle des ouvrages.

Lors des quatre premières étapes de la visite, les élèves de l'Enssib ont pu rencontrer les responsables des salles, se faire expliquer le fonctionnement général et prendre connaissance de la richesse des fonds disponibles. A plusieurs reprises, un dialogue s'est instauré au sujet de questions diverses telles que l'organisation, la composition des fonds, les lecteurs.

En raison du choix fait par le Centre de documentation de l'IEP d'accueillir les deux groupes-projets de l'Enssib en même temps (10 personnes) et des contraintes horaires de la visite (2 heures), les deux dernières salles ont été présentées de manière très rapide et sommaire. Par ailleurs, la responsable de l'indexation de la salle de documentation contemporaine était dans l'obligation de s'absenter au moment même de l'arrivée du groupe de visiteurs. La seconde partie de la visite a par conséquent été moins riche en informations que la première.

3. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'ENSSIB LE 11.2.1999 DE 15 H A 18 H

Etaient présents les membres du groupe MODOCO et Mme Peyrelong

Cette réunion de travail, tenue en présence du tuteur, a été consacrée pour l'essentiel à **des questions pratiques et à la répartition des tâches entre les différents membres de l'équipe.**

Suite aux informations diffusées en cours par monsieur Salaün, le groupe a abordé la question du budget prévisionnel pour l'ensemble des frais liés au projet. Une demande a été faite au tuteur concernant l'utilisation d'un téléphone de l'Enssib pour les prises de contact et

les rendez-vous de la semaine du 1.3 au 5.3.99 à Grenoble. Pour le restant des frais (reproduction notamment), l'équipe a sensibilisé le tuteur sur la difficulté d'établir un budget prévisionnel à ce stade d'avancement du projet. La décision a été prise de repousser l'élaboration de ce budget à plus tard.

Après une courte discussion, la répartition des responsabilités entre les membres du groupe s'est effectuée de la manière suivante :

Chef de projet + planification²: Mathias Auclair

Communication interne: Claude Lorentz

Communication externe: Valérie Travier

Documentation, archives: Thierry Claerr

Budget: Eric Hoarau

En accord avec le tuteur, une norme de présentation des documents de travail (comptes-rendus, journal...) sous Word 6 a été définie.

Une dernière partie de la réunion a été consacrée à l'élaboration d'un programme de travail pour la semaine du 15 au 19 février. Après avoir opéré une première sélection des personnes à rencontrer à Grenoble (responsable de la salle de documentation contemporaine, professeurs, étudiants...), il a semblé nécessaire de réfléchir sur les possibilités d'évaluer les ressources existantes de la salle de documentation contemporaine de l'IEP. Valérie Travier s'est proposée d'établir une liste des éléments d'évaluation. Cette question fera l'objet d'une discussion plus approfondie lors de la prochaine réunion du groupe. Eric Hoarau et Thierry Claerr ont suggéré de faire des recherches bibliographiques. Mathias Auclair est chargé d'établir un planning prévisionnel pour la semaine grenobloise. Claude Lorentz réfléchira sur un questionnaire pour les professeurs et établira l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Au terme de la réunion, il a été décidé de prendre contact avec M. Le Loarer par e-mail afin de lui confirmer la venue du groupe à Grenoble durant la semaine du 1er au 5 mars et de l'informer des projets de rencontres et d'interviews.

4. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'ENSSIB LE 18.2.1999 DE 15 H A 19 H

Etaient présents les membres du groupe MODOCO et Mme Peyrelong.

² En raison du caractère très proche des attributions du chef de projet et de celles du responsable de la planification, ces deux fonctions ont été fusionnées.

Les aspects matériels de la mission du groupe MODOCO

Après concertation avec les deux autres groupes de travail en mission à Grenoble du 1^{er} au 5 mars 1999 et examen des diverses propositions de logement en hôtel faites par Valérie Travier, une formule en chambres doubles a été retenue. V. Travier s'est immédiatement chargée de faire les réservations.

L'élaboration d'un double budget prévisionnel lié à la mission du groupe, l'un à destination de l'Enssib, l'autre à destination du commanditaire, a suscité un certain nombre d'interrogations et de discussions, fondées sur une note à propos de l'évaluation prévisionnelle du budget du stage remise par Eric Hoarau.

Pour le premier budget, à destination de l'Enssib, il faudra tenir compte de la prise en charge par l'école des frais de photocopies, à hauteur de 250 unités, et de téléphone, l'équipe pouvant disposer d'un poste situé au secrétariat. Pour le second, à destination du commanditaire, le groupe a défini les premiers frais qu'occasionneront le déplacement à Grenoble tels que les tickets de tramway, les frais de reproduction et de téléphone. Quant aux autres dépenses - déplacement dans les IEP de Paris et de province, visites d'établissements et d'entreprises... - il semble difficile, à ce stade d'avancement des travaux, de les évaluer avec précision. En tout état de cause, ces aspects devront être abordés au plus vite avec le commanditaire afin que des éléments chiffrés puissent être établis avec précision.

Une autre question a retenu l'attention de l'équipe : celle de l'évaluation du coût salarial du projet. Eric Hoarau a présenté un premier outil. Au terme de son examen, il a été convenu de créer une grille de consignation du temps de travail effectué par chaque membre du groupe. Afin qu'elle soit pleinement efficace, l'équipe s'est engagée à la tenir rigoureusement à jour en communiquant régulièrement les données à Eric Hoarau.

Le projet MODOCO et l'outil informatique

Après une brève présentation par Claude Lorentz des possibilités offertes par l'outil informatique et électronique de l'école, il a été décidé de créer un dossier MODOCO sur l'espace du disque dur (W : / Person) réservé aux élèves. Ce dossier est destiné à collecter et à centraliser l'ensemble des fichiers contenant les documents de travail. L'objectif est qu'ils soient consultables à tous moments par l'ensemble des membres du groupe. Les fichiers des élèves de l'Enssib n'étant pas protégés par un mot de passe et par souci d'éviter des pertes dues à des manipulations hasardeuses, il a été convenu de les sauvegarder systématiquement en effectuant des copies sur disquettes.

En ce qui concerne les modalités de communication par e-mail, il a semblé intéressant de constituer, pour chaque membre du groupe, une adresse MODOCO regroupant les six noms, chaque message envoyé pouvant ainsi parvenir simultanément à toute l'équipe.

Interview d'une élève conservateur-stagiaire à l'Enssib et anciennement étudiante de l'IEP de Grenoble.

Cette première collecte d'informations verbales relatives au projet a été réalisée par Valérie Travier qui en a présenté les principaux résultats. Ceux-ci se sont avérés fructueux et ont permis d'alimenter la réflexion. Plusieurs points ont pu être relevés.

En premier lieu, les dossiers de coupures de presse font l'objet d'une utilisation intensive de la part des étudiants en première et deuxième années, tout particulièrement dans le cadre des travaux dirigés. Les exercices consistent le plus souvent à réaliser des notes d'actualité et des exposés. Les sujets proposés par les enseignants portent peu sur les questions régionales. *Le Dauphiné libéré* est par conséquent moins consulté que les quotidiens nationaux.

L'absence de formation au maniement des ressources de la salle de documentation a également été mentionné. Cette lacune est toutefois compensée par la compétence du personnel responsable de la salle et des moniteurs-étudiants.

Le papier journal étant fragile, les coupures de presse les plus anciennes (celles des années cinquante) commencent à se dégrader de façon préoccupante.

D'une manière générale la source documentaire constituée par les dossiers de coupures de presse est jugée très utile, l'étudiant est certain d'y trouver les renseignements qu'il recherche et ce, quel que soit le sujet. Elle présente en outre l'avantage d'être reproductible par la photocopie et d'être d'un maniement aisé.

Entrevue avec Jean Bernon

Mathias Auclair a pu rencontrer Jean Bernon, conservateur au SCD de Lyon III et enseignant à l'Enssib. La discussion a porté sur la numérisation qui constitue l'une des hypothèses de travail du groupe MODOCO.

Monsieur Bernon a indiqué que les projets de numérisation de Lyon III ne portaient pas sur les coupures de presse. Il a cependant conseillé de s'informer sur ce qui se faisait actuellement à la bibliothèque de l'Enssib dont il juge le projet particulièrement intéressant et bien mené. Il y a, à ce sujet, un mémoire de DCB 6 qu'il serait utile de consulter. Il a en outre suggéré de rencontrer Monsieur Salaün qui suit ce projet de près.

Jean Bernon a par ailleurs indiqué qu'une école d'ingénieurs de Grenoble, l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) avait développé un logiciel de numérisation de la presse, Calliope, à l'intention de la bibliothèque de l'Institut de mathématiques appliquées de Grenoble (IMAG). Cette réalisation, qui était jusqu'à présent expérimentale, doit prendre prochainement un tour commercial : le logiciel serait fourni gratuitement moyennant un contrat d'installation et de maintenance. J. Bernon estime que ce projet a le vent en poupe et qu'il a l'avantage de s'appuyer sur du matériel performant. Des accords auraient en outre été conclus avec le Centre français du droit de copie (CFC) afin de se prémunir contre toute action en justice : les documents numérisés ne seraient visibles qu'à l'impression et non à l'écran.

Jean Bernon a enfin informé M. Auclair du fait que le système TAURUS de numérisation de la presse de la bibliothèque de La Part-Dieu connaissait des difficultés et qu'il était question d'en changer.

Les informations recueillies lors de cette entrevue sont de premier ordre et ouvrent de sérieuses pistes d'investigation. Le groupe en a conclu qu'il était nécessaire de contacter, à Grenoble, les personnes chargées du projet Calliope à l'INRIA et à la bibliothèque de l'IMAG. Il s'agira de prendre connaissance des aspects juridiques et techniques du projet et de voir dans quelle mesure il serait transposable à l'IEP. De même, il serait intéressant de consulter les sites Internet des deux instituts concernés (s'ils existent). Enfin, une discussion approfondie avec monsieur Salaün s'avère indispensable. Au moment de l'intercours précédant la réunion du groupe, Mathias Auclair et Thierry Claerr l'ont d'ailleurs rencontré de manière informelle.

Entrevue avec Jean-Michel Salaün

Lors de la brève discussion avec M. Auclair et T. Claerr, J.M. Salaün a évoqué les aspects juridiques, très importants, liés à la numérisation de documents de presse. Selon lui, deux solutions semblent envisageables : soit négocier avec le CFC qui gère les droits de reproduction des journaux, soit négocier directement les droits de reproduction avec les titres concernés.

Par ailleurs, Monsieur Salaün a insisté sur la nécessité de ne pas faire de concurrence aux sites commerciaux sur internet.

Enfin, il nous a été conseillé de consulter le site de Denis Frochot.

Bibliographie

Comment aborder la bibliographie ? Par thèmes - les coupures de presse dans les bibliothèques, le droit de la communication, la numérisation, les aspects de management - ou par supports ? Au terme d'une brève discussion, le groupe a opté pour une répartition par supports.

Ainsi, dans une première phase de recherches, Mathias Auclair sera chargé du dépouillement du *BBF*, Thierry Claerr de celui de la revue *Archimag*, Claude Lorentz de celui du *Bulletin de l'ABF*. Eric Hoarau aura la charge de rechercher et de consulter les sites Web. Valérie Travier s'est quant à elle proposée de dépouiller la littérature juridique.

D'un commun accord, le groupe a arrêté la date du 11 mars 1999 pour la tenue d'un premier bilan bibliographique.

Examen du projet de questionnaire destiné aux lecteurs de la salle de documentation contemporaine de l'IEP.

Un projet de questionnaire d'enquête a été soumis au groupe et au tuteur par Mathias Auclair. Après une réflexion sur les objectifs et les résultats à atteindre en terme d'informations, une nouvelle version a été élaborée. Elle a été approuvée sur le fond par Madame Peyrelong. Faute de temps cependant, la mise en forme définitive n'a pu lui être communiquée le jour même. Le questionnaire définitif lui sera transmis par e-mail.

Elaboration du planning

Dans la perspective du séjour du groupe à Grenoble, un planning de rencontres et d'interviews a été élaboré sur la base de propositions faites par le chef de projet Mathias Auclair. Etant donné qu'il s'agit d'une première sortie "sur le terrain", seuls les deux premiers jours ont pu être planifiés. Il a été convenu, par souci de pragmatisme, d'ajuster sur place l'emploi du temps en fonction des disponibilités de nos interlocuteurs et des axes de recherche qui émergeront.

PREMIERE PHASE : ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES

5. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'IEP DE GRENOBLE LE 1.3.1999 DE 10 H 15 A 12 H 15

Etaient présents l'ensemble des membres du groupe-projet MODOCO ainsi que Mmes Marie-Françoise Berger-Roure, Marie-Claire Buczek, Sandrine Bertrand, Corinne Crosthwaite.

Prise de contact et organisation du travail de la semaine

Cette première réunion avec le personnel responsable de la salle de documentation contemporaine a débuté par une présentation individuelle de chaque membre du groupe-projet de l'Enssib.

A la demande de Mmes Berger-Roure et Buczek, le groupe a ensuite été amené à préciser les objectifs de sa mission. Il a expliqué que ceux-ci étaient doubles : à la fois pédagogiques (se mettre en situation professionnelle, apprendre à travailler en équipe, expérimenter en situation de travail des savoirs et des savoir-faire acquis en formation), et professionnels, à savoir apporter une ou plusieurs réponses à une demande réelle formulée par un commanditaire.

Quant à la délimitation du champ d'intervention, il a été spécifié, en s'appuyant sur la lettre de mission, que l'objectif premier était la modernisation de la ressource principale de la salle : les dossiers de coupures de presse. Mme Berger-Roure a toutefois insisté pour que les

autres fonctions de la salle ne soient pas négligées et pour qu'elles soient comprises dans la réflexion et dans les scénarios qui émergeront.

A la suite de ces préliminaires, le groupe a indiqué qu'il souhaitait rencontrer diverses personnes concernées par la modernisation de la salle, c'est-à-dire les responsables mais aussi les étudiants-moniteurs, des professeurs et des usagers (étudiants de l'IEP ou autres). Après un tour de table, un planning de rendez-vous a été établi pour la semaine en fonction des disponibilités de chacun. Mmes Berger-Roure, Buczek, Bertrand et Crosthwaite ont suggéré des noms d'enseignants et d'étudiants-moniteurs. Elles ont toutefois indiqué que la semaine du 1^{er} au 5 mars était une semaine d'examens et qu'il serait difficile d'obtenir tous les rendez-vous souhaités.

Il a été convenu qu'une réunion-bilan se tiendrait le vendredi 5 mars à 11 h.

La salle de documentation contemporaine : discussion sur le fonctionnement et les perspectives d'évolution

Après ces questions d'ordre pratique et organisationnel, une discussion informelle s'est engagée sur le fond du sujet : le fonctionnement de la salle de documentation contemporaine et ses perspectives d'évolution.

La question des publics a été abordée. L'essentiel des effectifs de lecteurs provient de l'IEP de Grenoble. Il s'agit en majeure partie d'étudiants de 1^{ère} et de 2^{ème} années qui viennent consulter une source documentaire pour leurs travaux et exercices. Les dimensions de la salle ainsi que son calme font qu'elle est également utilisée par les étudiants comme salle de travail, sans lien avec la documentation qui s'y trouve. Par ailleurs, la salle de documentation contemporaine accueille un public extérieur. Les dossiers de coupures de presse attirent en effet des journalistes, des historiens, des chercheurs en sciences sociales de l'Isère ou de départements et de régions plus éloignés. Les responsables ont par exemple signalé la venue d'un chercheur niçois.

La salle de documentation contemporaine doit-elle s'ouvrir davantage sur l'extérieur ou, au contraire, limiter son accès au public étudiant et chercheur de l'IEP ? Mme Buczek a insisté sur l'aspect patrimonial des dossiers de coupures de presse qui, pour les plus anciennes, remontent à la fin des années quarante. Elle a ajouté qu'il serait dommage que cette ressource ne profite pas à un public plus large, au niveau de la ville de Grenoble et du département. Une plus grande ouverture signifierait cependant des moyens de conservation et de valorisation supplémentaires, a-t-elle remarqué. Ceci inciterait à rechercher des partenaires afin de " mutualiser les moyens ". Mmes Berger Roure et Buczek ont jugé intéressant de consulter les autres universités grenobloises à ce sujet pour voir s'il existe un réel intérêt pour cette documentation. Elles ont ajouté qu'un partenariat pourrait s'effectuer avec un SICD.

Une autre réflexion a porté à la fois sur la pertinence des titres de journaux sélectionnés pour la constitution des dossiers et sur l'enrichissement du fonds. Mmes Buczek,

Bertrand et Crosthwaite ont relevé plusieurs demandes de lecteurs concernant d'autres titres. En règle générale ont-elles toutefois précisé, c'est *le Monde* qui est le plus utilisé. A l'inverse, *L'Humanité* semble très peu consulté. Il en a été conclu que si *Le Monde* constituait la base des dossiers de coupures de presse, notamment pour la période la plus récente, un enrichissement par d'autres titres pourrait être envisagé. Dans le même ordre d'idées, Mmes Buczek, Bertrand et Crosthwaite ont proposé, dans le cadre d'une modernisation, de constituer des dossiers de presse supplémentaires à partir de périodiques (notamment les hebdomadaires nationaux) non traités actuellement. Ces dossiers de presse pourraient être consacrés à des questions d'actualité précises (par exemple le cas Charles Millon ou l'affaire Carignon) qui sont parfois difficiles à indexer dans le cadre du dépouillement des quotidiens. Ces dossiers pourraient constituer des sources de référence, tout particulièrement sur des questions régionales et pourraient être numérisés. La création d'une documentation électronique qui viendrait s'ajouter de la sorte à la documentation papier traditionnelle qui serait maintenue en l'état nécessiterait de travailler avec des partenaires locaux. La question de la recherche de ces partenaires demeure ouverte.

Une autre question de fond a été débattue : les relations ou plutôt le manque de relations avec les enseignants. Un cloisonnement excessif entre responsables scientifiques de la salle et les principaux commanditaires de travaux, les professeurs, a été déploré. L'avis de ces derniers serait pourtant particulièrement utile pour anticiper les besoins des étudiants, pour déceler les éventuelles lacunes documentaires, en bref pour améliorer la qualité de service. Toute réflexion sur la modernisation devra intégrer ce problème.

La formation des utilisateurs et en interne pose également problème selon Mmes Buczek, Bertrand et Crosthwaite. Le personnel de la salle souhaiterait à l'évidence se perfectionner et approfondir ses connaissances dans certains domaines tels que l'économie ou l'informatique par exemple. Cela permettrait, selon les protagonistes, d'être à la fois plus performant et plus précis dans les procédures d'indexation.

Au terme de cette concertation, le groupe de conservateurs-stagiaires a soumis à ses interlocuteurs un projet de questionnaire à destination des utilisateurs de la salle de documentation contemporaine. Après discussion, le document a été amendé et enrichi afin d'augmenter sa pertinence. Il sera distribué en salle durant quatre semaines, soit jusqu'à la fin de la première semaine d'avril 1999.

6. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'IEP DE GRENOBLE LE 1.3.1999 DE 17 H 30 A 18 H 30

Etaient présents l'ensemble des membres du groupe-projet. L'objet de la rencontre était de dresser le **bilan de la journée**.

Mathias Auclair a fait le compte-rendu de sa rencontre avec Sandrine Bertrand. Celle-ci réalise le travail d'indexation, le découpage des articles et leur mise en dossier. Elle est partisane du maintien de la forme actuelle de fonctionnement de la salle et elle a fait part d'une certaine appréhension quant à une éventuelle réorganisation. Elle a toutefois suggéré

quelques innovations qu'il lui semblerait judicieux de mettre en œuvre : compléter le dépouillement de la presse quotidienne par celui de la presse hebdomadaire nationale ; constituer, sous une forme électronique ou autre, des dossiers thématiques en ayant recours à un éventail plus large de journaux.

Valérie Travier a relaté son interview de Marie-Claire Buczek. Cette dernière lui a notamment explicité la fonction d'indexation. Elle a par ailleurs évoqué le problème de la formation des agents de la salle. Elle est, selon elle, dramatiquement déficitaire. Des lacunes se font notamment ressentir en informatique. M-C. Buczek a également informé son interlocutrice sur sa fonction d'aide à la recherche documentaire pour les étudiants.

Claude Lorentz a dressé le bilan de ses prises de rendez-vous avec les professeurs. Six ont pu être contactés par téléphone. Quatre ont accepté de prendre rendez-vous durant la semaine (Pierre Bréchon, Yves Schemeil, Mathilde Dubesset, Stéphane Morel) ; l'un est disposé à recevoir un ou plusieurs membres du groupe la semaine prochaine à Lyon (Claude Francillon), le dernier a suggéré une rencontre lors du second séjour du groupe à Grenoble au mois de mai (Olivier Ihl).

Dans un deuxième temps, Claude Lorentz a communiqué au groupe l'état d'avancement de la rédaction des comptes-rendus de réunion.

Thierry Claerr et Eric Hoarau ont relaté leur activité consacrée à l'évaluation de l'existant. Le premier a collecté et consulté les données statistiques disponibles en salle de documentation contemporaine tandis que E. Hoarau a commencé à étudier le mémoire de Françoise Gavarini : *Des lecteurs, des pratiques : le centre de documentation de l'IEP de Grenoble*.

Avant de clore la réunion, le groupe a élaboré le planning de travail du lendemain.

7. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'IEP DE GRENOBLE LE 2.3.1999 DE 17 H 10 A 19 H

Etaient présents l'ensemble des membres du groupe. L'objet de la réunion était de dresser le **bilan de la journée**.

Valérie Travier a pu rencontrer Monsieur Le Loarer pour lui faire un premier rapport des activités du groupe. Pierre Le Loarer lui a fait part de ses attentes, notamment en terme d'organisation du travail de la salle de documentation contemporaine. En réponse à une question portant sur la formation du comité de pilotage du projet MODOCO, il a indiqué qu'il éprouvait quelques difficultés pour mobiliser le personnel. Il a par conséquent suggéré que, d'ores et déjà, le groupe formalise un ou plusieurs scénarios de modernisation sur lesquels pourrait s'appuyer la mobilisation du personnel. Il a également suggéré que le groupe fasse des propositions de personnes pouvant participer au comité de pilotage.

Sur un plan général, M. Le Loarer a fait part à V. Travier de sa satisfaction concernant le travail du groupe. Il s'est également réjoui des bonnes relations qui se sont rapidement

établies entre les conservateurs-stagiaires et le personnel, chose d'autant plus remarquable que ce dernier doit actuellement faire face à des charges de travail supplémentaires en raison du déménagement et du transfert de certaines collections.

Valérie Travier a conclu son compte rendu en relatant les interviews qu'elle a pu mener durant cette journée.

Claude Lorentz a indiqué qu'il avait consacré la matinée à rédiger les comptes-rendus des réunions du groupe et à préparer un questionnaire en vue des rendez-vous pris avec des enseignants. Il a ensuite relaté les deux interviews réalisées l'après-midi avec Yves Schemeil et Pierre Bréchon, tous deux professeurs de sciences politiques. Il est prévu que C. Lorentz fera une note de synthèse lorsqu'il aura recueilli l'ensemble des témoignages du corps enseignant.

Eric Hoarau a fait un résumé synthétique du mémoire de Françoise Gavarini. Il a exposé au groupe les principaux apports et les principales conclusions de ce travail. Ils seront repris pour la rédaction d'une note sur l'existant.

Mathias Auclair a fourni au groupe les résultats de son enquête sur l'espace occupé par les dossiers de coupures de presse. Les 16 475 dossiers sont rangés dans trois espaces distincts et occupent environ 300 mètres-linéaires. Une baisse très sensible du nombre de dossiers archivés a été constatée pour les années 1980 et 1990. Cette baisse demeurant pour le moment inexplicite, il a été décidé de procéder à un recomptage afin de s'assurer de la validité de cette information.

Thierry Claerr a relaté son interview de Corinne Crosthwaite qui est chargée de l'indexation des quotidiens à l'exception du *Monde*. Elle a abordé le problème de la mobilité et de la polyvalence du personnel qu'elle juge insuffisantes. Les différentes salles du centre de documentation souffrent, selon elle, d'un trop fort cloisonnement.

C. Crosthwaite a aussi fait part de son appréhension quant à l'installation en grand nombre d'ordinateurs dans la salle en cas de numérisation des dossiers de coupures de presse. Le problème de la place se posera inévitablement. L'informatisation du service risque aussi, selon elle, de porter préjudice aux relations entre les lecteurs et les documentalistes qui sont actuellement très gratifiantes.

T. Claerr a interrogé son interlocutrice au sujet de la constitution éventuelle d'un réseau des IEP dans le cadre d'une numérisation des dossiers de coupures de presse. M. Crosthwaite a insisté sur le rôle de locomotive qu'a toujours joué et que revendique l'IEP de Paris. Sur le plan strictement régional, elle a par ailleurs ajouté que la numérisation des dossiers de coupures de presse serait susceptible d'intéresser les instances telles que la mairie, le Conseil général et le Conseil régional.

La réunion s'est achevée par l'élaboration du planning de travail du lendemain.

8. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'IEP DE GRENOBLE LE 3.3.1999 DE 16 H 45 A 17 H 30

Etaient présents les membres du groupe-projet.

Après un bref bilan des activités de la journée, chacun a présenté sous forme manuscrite les résultats des travaux menés depuis le début de la semaine.

Claude Lorentz a procédé à la rédaction, à la mise à jour et à la diffusion interne des comptes-rendus des réunions du groupe.

Valérie Travier a fait un bilan des entretiens réalisés et de ceux restant à faire. Elle s'est assurée de la reproduction et de la diffusion du questionnaire d'enquête destiné aux usagers de la salle de documentation contemporaine.

Mathias Auclair, Thierry Claerr et Eric Hoarau ont présenté un document de synthèse sur l'existant. S'appuyant sur des données précises et chiffrées, ce travail constitue un outil de référence indispensable pour l'élaboration des scénarios. Concernant ces derniers, trois esquisses ont déjà été rédigées par M. Auclair et T. Claerr dans le courant de l'après-midi. Après discussion et validation par l'ensemble des membres du groupe, il a été décidé qu'elles seront présentées à Monsieur Le Loarer le jeudi 4 mars à 11 h.

Avant de se séparer, le groupe a défini les tâches et les rendez-vous du lendemain.

9. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'IEP DE GRENOBLE LE 4.3.1999 DE 11 H A 13 H

Etaient présents les membres du groupe Modoco ainsi que le commanditaire, Pierre de Loarer, directeur du Centre de documentation de l'IEP de Grenoble.

L'objectif de cette réunion était double : présenter au commanditaire les résultats des activités et des enquêtes réalisées au cours de la semaine ; obtenir des informations supplémentaires de nature à faire progresser les investigations et l'élaboration des scénarios.

Monsieur Le Loarer a annoncé au groupe que l'enquête sur les usages du Centre de documentation menée par des étudiants de l'IUT avait été dépouillée par ses soins et qu'elle était disponible.

Présentation des esquisses de modernisation

Prenant la parole, Mathias Auclair a présenté trois axes de réflexion.

Le premier viserait à faire de la salle de documentation contemporaine une salle de référence bibliographique, consacrée également au multimédia. Ce projet maintiendrait en l'état la ressource principale que constituent les dossiers de coupures de presse mais nécessiterait une redistribution de certaines fonctions, comme par exemple la consultation de la presse quotidienne (non dépouillée et non indexée), avec la salle des périodiques. Diverses solutions d'enrichissement des coupures de presse indexées pourraient être envisagées :

ouverture à la presse internationale, renforcement de la presse régionale... Après l'exposé des grandes lignes de ce projet, Valérie Travier a présenté les implications en terme de formation.

Le second projet consisterait à intégrer les innovations du premier et à numériser une partie des dossiers de coupures de presse. Cette numérisation partielle se justifie par la dimension patrimoniale, et pour ainsi dire archivistique, des dossiers de coupures de presses dont les plus anciens remontent à 1948.

Le troisième projet viserait à intégrer les innovations du premier axe et à numériser l'ensemble du fonds des dossiers de coupures de presse. Ce projet, le plus ambitieux, pose un certain nombre de questions. Il serait difficilement réalisable à l'échelle de l'IEPG seul. Avec quels partenaires locaux (les universités grenobloises) ou nationaux (les autres IEP et en premier lieu l'IEP Paris) le mettre en œuvre ? Quels logiciels documentaires utiliser ?

Autant de questions qui ont fait l'objet d'un débat avec le commanditaire et qui nécessiteront des études approfondies. Monsieur Le Loarer a insisté sur la nécessité de s'informer de ce qui se fait ou de ce qui s'est déjà fait ailleurs. Il a également informé le groupe de son rendez-vous avec les responsables de la filiale multimédia du *Dauphiné Libéré*, *Dauphiné Network Service*.

10. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'IEP DE GRENOBLE LE 4.3.1999 DE 17 H 30 A 18 H 30

Etaient présents les membres du groupe-projet.

La réunion a eu pour objet de dresser le bilan de travail de la journée et de définir l'emploi du temps du lendemain.

Bilan de la journée

Eric Hoarau a relaté sa rencontre avec un moniteur-étudiant de la salle de documentation contemporaine : Sacha Quillot. Etudiant en seconde année, ce dernier est employé à raison de dix heures par semaine. Son rôle consiste à transmettre les documents demandés par les lecteurs et à fournir une aide à la consultation du cédérom du *Monde*.

E. Hoarau a également rendu compte de sa visite faite à l'IMAG avec Valérie Travier. Deux projets de numérisation leur ont été présentés et explicités : le projet commun IMAG - INRIA - Rank-Xerox Research Center dénommé *Callimaque* (thèses et rapports) ; le projet *Calliope* d'accès aux sommaires et aux contenus de périodiques scientifiques. Monsieur Rouveyrol, responsable informatique, s'est dit prêt à venir étudier sur place la question de la numérisation des dossiers de coupures de presse de l'IEP.

Claude Lorentz, Mathias Auclair et Thierry Claerr ont relaté leur interview de Marie-Françoise Berger-Roure, responsable de la salle de documentation contemporaine. Celle-ci a notamment insisté sur le fait que les exigences de la gestion quotidienne du service

empêchaient pour le moment toute réflexion suivie sur le problème de la modernisation. Elle a par ailleurs évoqué le problème du manque de personnel permanent ayant de l'expérience et une bonne connaissance du fonds. L'apport des moniteurs-étudiants est, selon elle, appréciable mais entraîne des charges importantes en matière d'organisation et de planning. Mme Berger-Roure a aussi relevé la difficulté d'organiser des réunions régulières à l'intérieur du service. Quant à l'éventualité d'une numérisation partielle ou totale des dossiers de coupures de presse, Mme Berger-Roure s'est dite peu informée des possibilités et des implications. Elle a en revanche insisté sur la nécessité d'intégrer la dimension organisationnelle dans la notion de modernisation. Elle serait par exemple favorable à la constitution d'une salle d'actualité regroupant l'ensemble des quotidiens et hebdomadaires d'information générale.

En tout état de cause, une modernisation, quelle qu'elle soit, devrait être portée par l'ensemble du personnel, a-t-elle précisé.

Mathias Auclair et Thierry Claerr ont rapporté leur rencontre avec Hélène Galland, responsable de la salle des périodiques et anciennement responsable de la salle de documentation contemporaine.

H. Galland s'est montrée sensible à l'aspect patrimonial des dossiers de coupures de presse. Elle a soulevé le problème des "trous de collection" entraînés par divers phénomènes : pillages, lacunes de dépouillement et d'indexation, dégradations.

Elle a attiré l'attention de ses interlocuteurs sur l'originalité du plan de classement des coupures qui reflète bien l'enseignement dispensé dans les IEP. Ce plan de classement est cependant presque impossible à reproduire sous forme numérisée. Au demeurant, l'informatisation des dossiers de coupures de presse ne pourra se faire, selon elle, qu'après consultation de la FNSP.

Axes de réflexion

Au terme de cette réunion, le groupe - projet a dégagé deux axes de réflexion qui lui ont paru essentiels :

1. L'association du personnel au processus de modernisation et de numérisation. Il s'agira d'amener l'équipe de la salle de documentation contemporaine à s'approprier le projet que le groupe sera amené à proposer. Pour cela, les différentes options devront être exposées sans détours, discutées ouvertement et enrichies collectivement.
2. Les choix techniques de la numérisation. Si l'option numérisation est retenue, il faudra étudier en détail les modes - texte ou image - , les possibilités d'indexation et de classification, les questions relatives à la manipulation.

Emploi du temps

Avant de se séparer, le groupe - projet a défini l'emploi du temps du lendemain ainsi qu'une stratégie de travail à moyen terme. Il a été décidé que chaque membre opère une relecture et une synthèse de ses notes dans la double perspective d'établir l'existant et d'enrichir les esquisses de scénarios d'évolution.

11. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'IEP DE GRENOBLE LE 5.3.1999 DE 11 H 15 A 12 H 30

Etaient présentes l'équipe-projet ainsi que Mmes M.F. Berger-Roure, S. Buczek et M.C. Bertrand. Cette dernière réunion de la semaine de stage a eu pour but de présenter au personnel de la salle les résultats des observations effectuées et d'entamer une discussion sur les différentes solutions de modernisation qui, déjà, se dégagent.

Rapport sur l'existant

Mathias Auclair a débuté la séance par un rapport détaillé sur l'existant. Il a évoqué successivement le métrage linéaire des dossiers de coupures de presse et les autres ressources documentaires de la salle. Une brève discussion s'est engagée sur la méthode de comptage adoptée. M. Auclair a précisé que les chiffres annoncés pouvaient comporter une légère marge d'erreur mais qu'ils donnaient néanmoins une vision globale des volumes en question.

Les propositions de modernisation

Il a ensuite exposé les trois axes de modernisation qui, selon le groupe, pourraient être envisagés.

Une première formule consisterait à concevoir la salle de documentation contemporaine comme une salle de référence et de recherche ouverte au multimédia. Le corollaire de cette formule serait le transfert des journaux quotidiens courants vers une salle d'actualité qui serait à créer.

L'idée de constituer une salle d'actualité aménagée de manière conviviale et regroupant la presse généraliste quotidienne et hebdomadaire a trouvé un écho favorable auprès de Mme Berger-Roure qui l'appelle de ses vœux depuis un certain temps. Sa localisation au sein du Centre, dont la surface n'est pas extensible, est néanmoins problématique. Mme Berger-Roure a par ailleurs posé le problème général de la conservation de certains supports dans la salle. Elle vient en effet d' " hériter " de la collection papier du *Monde*. Cette collection est-elle encore régulièrement consultée ? Faut-il absolument la conserver, de même que d'autres collections de journaux, alors qu'elle est consultable dans d'autres bibliothèques ou centres d'archives de Grenoble ? Mme Berger-Roure a souhaité qu'une réflexion globale soit engagée au sein de l'IEP sur la politique de conservation.

Le choix des titres dépouillés a également soulevé une discussion. Le groupe-projet a fait part au personnel des *desiderata* émanant d'étudiants et de certains enseignants concernant une sélection plus large. Les titres le plus souvent évoqués sont *les Echos*, *La Croix*, *Courrier international* ainsi qu'un ou plusieurs quotidiens étrangers. Un accroissement du dépouillement et de l'indexation n'est toutefois envisageable, comme le précise le personnel de la salle, que par le biais de ressources humaines supplémentaires.

Le second axe de développement présenté par M. Auclair au nom du groupe consisterait en une numérisation partielle du fonds des dossiers de coupures de presse. Cette mesure prendrait notamment en compte la dimension patrimoniale des dossiers et se présenterait, en quelque sorte, comme une mesure de type conservatoire. Elle pourrait également servir d'expérience pour une numérisation globale. Plusieurs questions ont été soulevées lors de la discussion : celle du coût d'une telle opération, celle d'un éventuel partenariat avec des acteurs extérieurs et celle, cruciale, de l'adaptation de l'indexation de type FNSP.

Un troisième axe, enfin, consisterait à procéder à une numérisation globale du fonds. Cette hypothèse, très proche de la précédente, a soulevé les mêmes questions.

Au total, cette première réunion de synthèse entre le groupe-projet et le personnel de la salle de documentation contemporaine s'est révélée fructueuse. Les légitimes appréhensions suscitées par la venue des élèves-conservateurs, dues essentiellement à une information partielle sur les objectifs poursuivis, ont été levées. Mmes Berger-Roure, Buczek et Bertrand ont félicité l'équipe pour le travail fourni durant la semaine et pour sa bonne intégration dans l'environnement du centre de documentation. De son côté, le groupe-projet s'est réjoui du bon accueil et du souci de coopération qui s'est rapidement manifesté à l'égard de son travail.

12. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'ENSSIB LE 8.3.1999 DE 14 H A 15H

Etaient présents l'ensemble du groupe-projet et Mme Peyrelong.

Questions méthodologiques

Une première réflexion a porté sur les rapports entre les comptes-rendus et le journal de bord. Plusieurs questions ont été soulevées : l'évolution de la problématique doit-elle figurer simultanément dans les deux documents ? Le journal de bord est-il uniquement un outil chronologique ou un instrument plus développé ? Après discussion, il a été convenu que les comptes rendus mentionneraient une information plus développée et plus complète que le journal de bord.

Planification

Le groupe a ensuite abordé la planification des travaux restant à faire.

T. Claerr et M. Auclair ont indiqué qu'ils se rendraient à Paris visiter l'IEP et la BPI. Le groupe a également examiné l'éventualité de se déplacer à Clermont-Ferrand et à Bordeaux. A ce sujet, une concertation avec le commanditaire a été jugée nécessaire.

Compte rendu de la semaine de stage

Mme Peyrelong a demandé au groupe d'exprimer ses impressions générales à l'issue de la semaine de stage à l'IEP de Grenoble.

V. Travier a indiqué les grandes étapes du stage et exposé la méthodologie d'enquête utilisée. Elle a ajouté que l'insertion du groupe au sein du personnel avait été satisfaisante. Quant au comité de pilotage, elle a souligné que sa composition n'était pas encore arrêtée.

Mme Peyrelong a rappelé les objectifs du premier cahier des charges, à savoir : opérer la synthèse de l'enquête menée au cours du stage ; reformuler le projet par rapport à la lettre de mission ; définir les points forts et les points faibles.

13. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'ENSSIB LE 18.3.1999 DE 15 H A 16H

Etaient présents les membres du groupe-projet et Mme Peyrelong.

Réunion du comité de pilotage

La date retenue est celle du 6 avril 1999 de 16 h à 18 h. En ce qui concerne les participants, le groupe a été informé de sa composition par M. Le Loarer. Unanimement, les membres de l'équipe ont déploré l'absence de Marie-Claire Buczek. Ingénieur d'études, titulaire depuis 17 ans, Mme Buczek est pourtant directement concernée par le projet puisqu'elle participe à l'ensemble des tâches de la salle de documentation contemporaine. De plus, elle est présentée comme étant une personne ressource dans la lettre de mission rédigée par le commanditaire. Son implication dans la modernisation de la salle suppose qu'elle participe à la réflexion. C'est pourquoi l'équipe projet souhaite vivement sa participation au comité de pilotage. Il a été décidé d'informer M. Le Loarer de cette position.

Divers

Mme Peyrelong a examiné les questionnaires d'enquête et les comptes rendus des réunions du groupe. Elle les a jugés satisfaisants.

V. Travier a fait part du souhait du groupe de connaître à l'avance les emplois du temps afin qu'il soit possible de mieux organiser le travail collectif.

14. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'ENSSIB LE 29.3.1999 DE 16 H A 17 H 30

Etaient présents l'équipe projet et Mme Peyrelong.

Visites réalisées à Paris

M. Auclair et T. Claerr ont relaté les visites qu'ils ont pu effectuer à l'IEP de Paris et à la BPI et auprès de Philippe Masseron, directeur juridique du CFC.

Mme Peyrelong a souhaité connaître quelles pouvaient être les possibilités éventuelles de couplage entre ce que réalise déjà la BPI et le projet MODOCO. M. Auclair a indiqué qu'il existait une différence notable entre les deux projets au niveau de la documentation traitée. Alors que l'IEP traite de manière quasi exhaustive l'ensemble des sujets, la BPI se limite aux aspects culturels et sociaux. Le système de la BPI n'est donc pas directement transposable bien qu'il constitue une expérience dont il s'agira éventuellement de s'inspirer.

En ce qui concerne les enquêtes, Mme Peyrelong a indiqué qu'il pourrait être utile de constituer des grilles relatives au temps passé à indexer les coupures de presse dans les différents centres de documentation qui proposent cette ressource documentaire.

Divers

Le groupe a fait part de son souhait de participer à la journée d'étude du 7 mai sur "la fourniture de documents à l'épreuve du numérique" à l'Enssib.

DEUXIEME PHASE : ELABORATION DES SCENARIOS

15. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L' ENSSIB LE 22.4.1999 DE 14 h 15 - 15 h 30

Etaient présents l'ensemble des membres du groupe MODOCO.

Cette réunion visait à organiser la semaine de stage à l'IEP de Grenoble.

La question du transport

Il a été convenu que V. Travier, T. Claerr, M. Auclair et Claude Lorentz feraient le trajet Lyon-Grenoble dans le véhicule de Cécile Le Tourneau. Rendez-vous a été fixé le lundi 3 mai à 8 h 30 devant le bâtiment de l'Enssib. E. Hoarau se rendra à Grenoble avec son véhicule personnel.

V. Travier a par ailleurs confirmé que tous les membres du groupe étaient inscrits pour la journée d'étude du 7 mai à l'Enssib portant sur les documents numériques.

Planning et organisation du travail de la semaine de stage

En ce qui concerne les rencontres éventuelles avec des représentants des collectivités territoriales pour une participation financière à la numérisation, il a été convenu de recueillir l'avis de M. Le Loarer avant d'agir. Une telle démarche risque en effet d'outrepasser la mission assignée à l'équipe-projet.

Un déplacement à l'IEP de Bordeaux a été proposé par M. Le Loarer le 14 mai. Cette date pose un problème puisqu'elle se situe entre un jour de fête et un week-end. Il a été convenu de proposer une autre date à M. Le Loarer, étant toutefois entendu qu'un tel déplacement ne pourrait être envisagé que par avion pour des raisons de temps de transport.

Une suggestion d'enquête comparative entre dossiers de coupures de presse et cédérom du *Monde* faite par M. Le Loarer a été discutée et approuvée.

V. Travier et T. Claerr se sont proposés pour effectuer sur Excel le traitement de l'enquête sur les usages et les usagers de la salle de documentation contemporaine. M. Auclair et C. Lorentz s'attacheront à travailler les scénarios.

Après discussion, l'équipe-projet a décidé de prendre des rendez-vous avec les personnes suivantes :

- Patrick Mazeau du Rank Xerox Research Center France à Meylan, fournisseur du projet Calliope
- Serge Rouveyrol de l'IMAG, concepteur de Calliope
- Catherine Alauzun de l'INRIA, projet Calliope
- Henri Oberdorff, directeur de l'IEPG
- Claude Francillon, correspondant régional du *Monde* et enseignant à l'IEPG
- Jean-William Dereymez, professeur d'histoire à l'IEPG
- Olivier Ihl, professeur de sciences politiques à l'IEPG

- Michel Chatelus, professeur d'économie à l'IEPG
- Hélène Galland, conservateur, responsable du service des périodiques du centre de documentation de l'IEPG
- Mme Gauthier, conservateur, responsable de la salle des ouvrages du centre de documentation de l'IEPG
- Le personnel de la salle de documentation contemporaine afin de mesurer les besoins en formation

Démarche générale d'élaboration des scénarios

En ce qui concerne une prise de contact avec les responsables des journaux concernés par une éventuelle numérisation, il a été convenu de procéder par étapes. Il a en effet semblé inutile d'entreprendre des démarches qui pourraient s'avérer prématurées avant que le scénario de numérisation soit retenu. Ainsi, une enquête plus poussée auprès des responsables des quotidiens ne pourra se faire qu'en cas de prise de décision du comité de pilotage en faveur de la numérisation. En tout état de cause, il a été décidé d'aborder cette question avec M. Le Loarer.

Projet de prise de contact avec les IEP de province

Plutôt que d'entreprendre des déplacements coûteux en moyens financiers et en temps, l'équipe-projet a décidé d'élaborer une lettre circulaire accompagnée d'un questionnaire adressée aux directeurs des IEP en question. Cette lettre circulaire a pour but de connaître la situation de chaque établissement relative aux dossiers de coupures de presse et leurs projets éventuels de numérisation.

L'équipe-projet a confié à E. Hoarau la tâche de rédiger les documents à envoyer.

16. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'IEP DE GRENOBLE LE 3.5.1999 DE 17 h 10 - 18 h 15

Etaient présents l'ensemble du groupe-projet MODOCO et M. Pierre Le Loarer, directeur du Centre de documentation de l'IEP de Grenoble.

Dates des réunions des prochains comités de pilotage

Les dates suivantes ont été proposées par M. Le Loarer :

- 15 ou 17 juin pour la remise des scénarios
- 30 juin de 11 h à 13 h ou 1^{er} juillet le matin pour la remise du scénario retenu

Un rendez-vous a été pris le mercredi 5 mai pour examiner les différents projets de scénarios déjà élaborés par l'équipe. A cet effet, elle a remis à M. Le Loarer une première esquisse pour diffusion auprès du personnel.

Examen critique du compte rendu du premier comité de pilotage

Pour ce qui concerne la forme du document, M. Le Loarer a proposé quelques améliorations afin de permettre une lecture plus rapide. Ainsi, les idées forces devraient apparaître plus clairement en gras.

Sur le fond, M. Le Loarer a suggéré quelques ajouts, notamment la proposition de M. Oberdorff relative à la production de produits documentaires sous forme de cédéroms commercialisables. C. Lorentz, rédacteur du compte rendu, a pris acte de ces remarques. Il a indiqué que l'absence de cette proposition du directeur ne résultait pas d'un oubli de sa part mais d'une longue hésitation. Il lui avait en effet semblé que M. Oberdorff avait lancé cette idée sous forme de boutade.

Compte rendu du travail et des visites effectués par l'équipe-projet

S'exprimant au nom du groupe, M. Auclair et V. Travier ont commenté pour M. Le Loarer les activités de l'équipe durant les semaines passées :

- visite du service de la documentation contemporaine de l'IEP de Lyon qui établit depuis 1992 des dossiers de coupures de presse numérisés sur les questions régionales. M. Auclair a insisté sur le fait que l'IEP de Lyon semblait extrêmement favorable à une collaboration avec Grenoble pour poursuivre son programme et l'étendre éventuellement à l'ensemble du fonds de dossiers de coupures de presse. M. Le Loarer a indiqué que des projets de collaboration avaient échoué par le passé en raison de relations délicates entre les deux établissements mais qu'actuellement le terrain semblait favorable à un travail en commun. V. Travier a suggéré à M. Le Loarer d'organiser une visite d'information à l'IEP de Lyon pour le personnel de la salle de documentation contemporaine de l'IEPG. Une telle prise de contact permettrait au personnel d'observer une expérience réelle et qui fonctionne et de se familiariser avec les outils technologiques mis en œuvre. M. Le Loarer s'est dit tout à fait favorable à une telle démarche.
- visite à l'IEP de Paris. L'idée générale qui s'est dégagée de cette visite est qu'une numérisation des dossiers de coupures de presse ne figure pas parmi les priorités de l'établissement parisien. M. Le Loarer a ajouté que l'IEP de Paris ne souhaiterait vraisemblablement pas s'engager dans cette voie auprès des IEP de Province pour des raisons implicites de prééminence et de financement.
- entretien avec le directeur du SCD de l'Université Robert Schuman de Strasbourg, autorité de tutelle de la documentation de l'IEP Strasbourg. L'IEP de Strasbourg procédait jusqu'à il y a peu de temps à l'indexation de coupures issues du seul quotidien *Le Monde*. Ce service a été supprimé pour des raisons d'obsolescence (double-emploi avec le cédérom) et de réorganisation interne.

- visite de la BPI.
- entretien avec un représentant du CFC.

Ces visites et démarches ont été transcrites sous forme de comptes rendus qui ont été remis pour information à M. Le Loarer.

Les collaborations envisageables en cas de numérisation

M. Auclair a soulevé la question de la recherche d'éventuels partenaires parmi les collectivités territoriales et les quotidiens. La question se pose pour l'équipe de savoir s'il est d'ores et déjà nécessaire de les contacter afin de les sensibiliser à cette question. Est-ce à l'équipe-projet d'entreprendre cette démarche ? M. Le Loarer a indiqué que, de son côté, des contacts étaient déjà établis avec le *Dauphiné Libéré* et que faire du démarchage était, à l'heure actuelle, prématuré et difficile à gérer du point de vue du temps imparti. Il a suggéré au groupe de bien identifier et sérier les problèmes qui se posent - juridiques, matériels, techniques - et de proposer des démarches pour les résoudre. De même, en ce qui concerne les autres institutions, notamment universitaires (UPMF), il a suggéré de bien mettre en évidence leurs complémentarités.

Visite à l'IEP de Bordeaux

L'équipe-projet a fait part des difficultés que représentait pour elle un déplacement à Bordeaux vu le temps qu'il lui restait. M. Le Loarer a suggéré de prendre contact par téléphone. V. Travier a indiqué que cette démarche était peu commode. S'appuyant sur l'exemple de la visite de l'IEP de Lyon, elle a indiqué que l'information avait été collectée auprès de plusieurs personnes différentes au fil de la discussion. Un entretien téléphonique risquait par conséquent de s'avérer incomplet et décevant. Partageant cet avis, M. Le Loarer a finalement proposé d'annuler la consultation de l'IEP de Bordeaux du planning d'enquête. L'équipe a indiqué qu'elle projetait d'envoyer aux directeurs des instituts d'études politiques une lettre circulaire et un questionnaire dont une épreuve sera soumise à son approbation. M. Le Loarer s'est dit d'accord avec cette manière d'opérer.

En conclusion, M. Le Loarer a demandé au groupe de focaliser ses efforts sur les aspects juridiques et techniques de la numérisation mais aussi d'explorer une autre voie, plus modeste, à savoir les possibilités de réaménagement physique, matériel et organisationnel de la salle de documentation contemporaine. Par ailleurs, il a insisté sur la nécessité d'exploiter rigoureusement la masse d'informations recueillie jusqu'à présent.

17. COMPTE-RENDU DE LA REUNION TENUE A L'IEP DE GRENOBLE LE 4.5.1999 DE 9 h 20 - 10 h

Etaient présents les membres de l'équipe-projet MODOCO ainsi que Marie-Claire Buczek, Marie-Françoise Berger-Roure, Sandrine Bertrand, Roland Ape, Corinne Crosthwaite, Michèle Charmel.

Cette première réunion de la seconde semaine de stage avec le personnel de la salle de documentation contemporaine a eu pour objectif de présenter les résultats des travaux et enquêtes menés par l'équipe-projet.

Compte rendu des travaux et enquêtes menées par l'équipe-projet

Les différentes visites effectuées durant les dernières semaines ont été relatées :

- IEP de Paris. Mme Buczek a également fait part de sa rencontre avec Mme Postel-Vinay qui indexe les coupures de presse à Paris. Selon ce témoignage, la numérisation ne serait pas à l'ordre du jour pour des raisons financières.
- entretien avec le directeur du SCD de l'Université Robert Schuman de Strasbourg, autorité de tutelle de la documentation de l'IEP Strasbourg.
- BPI et CFC et projet Calliope (INRIA). M. Auclair a fait le point sur les questions juridiques découlant de la numérisation. Trois situations ont pu être observées : le cas où la numérisation n'a pas fait l'objet d'un accord concernant les droits d'auteurs (BPI) ; lorsque l'affichage à l'écran est illisible et que le tirage sur imprimante donne lieu à un versement au CFC (projet Calliope) ; lorsque les institutions ont négocié directement avec les titres de périodiques concernés par la numérisation (IEP de Lyon).
- IEP de Lyon, rencontres avec Mme Dunand et Marc Sabin. L'équipe-projet a vivement encouragé le personnel de la salle de documentation contemporaine à se rendre à l'IEP de Lyon pour s'informer *de visu* du programme de numérisation en cours.

Remise des projets de scénarios

L'équipe projet a remis aux membres du personnel présents les ébauches de scénarios pour examen. Il a été convenu d'en rediscuter à la fin de la semaine à la lumière des remarques et des réflexions de chacun.

L'équipe a aussi informé le personnel des dates proposées par M. Le Loarer pour la tenue des prochains comités de pilotage.

Au terme de la réunion, un nouveau rendez-vous pour une réunion plénière a été pris pour le jeudi 6 mai à 9 h 30.

18. COMPTE-RENDU DE LA REUNION TENUE A L'IEP DE GRENOBLE LE 5.5.1999 DE 18 h A 19 h 45

Etaient présents les membres de l'équipe-projet et M. Pierre Le Loarer.

L'objet de la réunion était de recueillir les remarques du commanditaire à propos des projets de scénarios remis par le groupe.

Scénario 1

Ce scénario envisage la modernisation sous l'angle de l'amélioration des prestations existantes. Il a été précisé au commanditaire que cette option n'excluait toutefois pas la mise en œuvre des autres scénarios 2 et 3, les différents projets pouvant être complémentaires.

M. Auclair a fait savoir que Mme Gauthier, responsable de la salle des ouvrages, était favorable à l'idée d'une salle unique (salle des ouvrages + salle de documentation contemporaine). M. Le Loarer a indiqué qu'il était nécessaire de creuser cette hypothèse en se posant la question du gain réel d'une telle opération. La question qui se pose est de savoir quelles améliorations fonctionnelles seraient induites par un changement physique de cette nature.

M. Auclair a évoqué l'incohérence des ressources en cédéroms. La salle de documentation contemporaine, vouée essentiellement à la consultation d'archives de presse, n'est dotée que de deux cédéroms : ESOP et celui du *Monde*. Ce dernier est matériellement divisé en autant d'exemplaires que d'années. Cette présentation physique comporte des inconvénients en terme de maniement (chargement des disques par année). Par ailleurs, le champ chronologique est restreint (1992-1997). En revanche, la salle des ouvrages est dotée des cédéroms du réseau de l'UPMF. Cette banque de cédéroms est beaucoup plus riche (*Le Monde diplomatique*, *les Echos*, des titres étrangers) et le *Monde* y figure en exemplaire unique de 1987 à 1998. Il semblerait par conséquent souhaitable de fournir un accès au réseau dans la salle de documentation contemporaine. Une telle mesure accroîtrait sensiblement le nombre de titres de presse consultables en un même lieu. M. Loarer a indiqué qu'il partageait globalement cette analyse. Deux problèmes se posent toutefois : d'une part, le réseau commun de cédéroms de l'université est en cours de validation ; d'autre part l'abonnement par poste est coûteux (20 000 FF/an). Il s'agit donc pour le moment d'un service cher qui n'apporte pas entière satisfaction. Ces arguments plaident, selon lui, en faveur d'une grande prudence.

Le groupe a aussi insisté sur la nécessité de consacrer un poste informatique supplémentaire à la presse en ligne. Pour M. Le Loarer, cet aspect, et plus généralement le développement des ressources électroniques, est fondamental. Selon lui, les besoins actuels s'élèvent à une dizaine de postes supplémentaires. Il est important, selon lui, de banaliser la recherche documentaire informatisée. L'idéal serait que les lecteurs puissent accéder à l'ensemble des ressources informatiques à partir d'un unique poste. Cette hypothèse se heurte

toutefois à deux obstacles : le coût et le risque de voir la consultation bloquer l'utilisation des cédéroms.

En ce qui concerne la proposition visant à indexer un ou plusieurs titres de journaux supplémentaires (*Courrier International* et/ou titres étrangers), M. Le Loarer l'a jugée irréaliste en raison du manque de compétences internes en matière de langues étrangères. V. Travier a toutefois indiqué que M. Buczek suivait des cours de langue et pourrait être intéressée par la démarche. E. Hoarau a émis l'idée qu'on pourrait faire intervenir les moniteurs-étudiants. M. Le Loarer a répondu que cette proposition posait un problème de continuité et de cohérence de l'indexation.

Au total, l'économie générale du scénario 1 a été jugée intéressante. M. Le Loarer a souhaité que l'équipe approfondisse l'idée d'une salle de référence ciblée essentiellement sur les usages de la presse. Il faudrait, selon lui, bien identifier les ressources existantes, celles qui pourraient y figurer dans un avenir proche. Il faudrait par ailleurs réfléchir sur des modes de mise en valeur efficaces.

Scénarios 2 et 3 (numérisation)

M. Le Loarer a contesté le terme de vitrine technologique appliqué à un programme de numérisation des dossiers de coupures de presse. Le terme serait, selon lui, plus adapté à une opération telle que la mise en ligne de la littérature grise par exemple. Il a également indiqué que l'IEP n'élaborait pas actuellement de revue de presse. L'équipe-projet a pris acte de ces remarques.

L'hypothèse d'un partenariat entre les deux IEP a été jugée intéressante, d'autant plus que la question de la conservation des fonds de dossiers de coupures de presse se pose inévitablement pour plusieurs établissements. M. Le Loarer s'est dit favorable à une concertation avec l'IEP de Lyon.

En ce qui concerne la question des droits d'auteurs, l'idée d'entreprendre des démarches directement avec les journaux concernés lui semble effectivement la meilleure.

La proposition consistant à numériser les coupures de presse à la demande - la numérisation serait alors effectuée directement par les étudiants souhaitant reproduire tel ou tel article - semble, selon M. Le Loarer, difficile à mettre en œuvre et chère. Cette solution présenterait par contre l'avantage d'apporter des informations précises sur les usages (périodes et tranches chronologiques les plus consultées).

M. Le Loarer a souhaité aborder la question des enquêtes sur les usagers et les usages entreprises par l'équipe-projet. V. Travier a exposé les limites et les principaux résultats de la première enquête menée sous forme de questionnaire en précisant toutefois que le

dépouillement n'était pas totalement achevé. Il a été convenu que les résultats définitifs lui seraient communiqués dès que possible.

Quant au test comparatif de recherche thématique via les dossiers de coupures de presse et le cédérom du *Monde*, les résultats montrent une forte similitude en matière de temps. Les dossiers papiers présentent en revanche l'avantage d'être beaucoup plus complets : couverture chronologique plus vaste, supports indexés plus nombreux. En tenant compte de ces résultats, M. Le Loarer a posé la question de savoir s'il était judicieux de favoriser la consultation de l'un ou de l'autre support en fonction de la recherche.

V. Travier a souhaité aborder la question de la formation. Elle a indiqué qu'elle manquait au niveau du maniement des cédéroms et que l'enquête montrait que des demandes émanaient en cours d'année. M. Le Loarer s'est dit préoccupé par ce problème. De son point de vue, a-t-il ajouté, la formation en recherche documentaire n'est véritablement efficace que si elle est intégrée dans le cursus pédagogique des étudiants. La question est donc à envisager d'une manière globale et en collaboration avec le corps enseignant.

Avant de lever la séance, le groupe-projet a demandé s'il était nécessaire de faire figurer en annexe du prochain cahier des charges l'ensemble des données recueillies au cours des diverses enquêtes. M. Le Loarer a répondu par l'affirmative en précisant que ces informations devaient apparaître de manière factuelle.

19. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'IEP DE GRENOBLE LE 6.5.1999 DE 9 h A 12 h

Etaient présents l'équipe-projet MODOCO ainsi que M-F. Berger-Roure, M-C. Buczek, S. Bertrand, Corinne Crosthwaite, Michèle Charmel, Roland Ape.

Examen du projet de scénario 1

En guise de remarque préliminaire, Mme Berger-Roure a indiqué que la présentation faite par le groupe des trois projets de scénario était peu lisible. Le personnel a eu du mal à différencier clairement les trois propositions d'évolution. Se prononçant au nom de l'équipe, V. Travier a répondu que les trois formules n'étaient pas forcément indépendantes les unes des autres mais qu'elles pouvaient être compatibles entre elles, d'où la présentation évolutive du document.

Passant à l'analyse proprement dite du scénario 1, Mme Berger-Roure a fait plusieurs remarques :

- L'élargissement de l'offre de titres dépouillés risque d'accroître la charge de travail et nécessite une réorganisation des tâches

- La formation des usagers se fait déjà. A ce sujet, V. Travier a indiqué que, selon l'enquête effectuée par l'équipe, les étudiants étaient demandeurs de plus de formation
- Elle serait tout à fait favorable à l'accès au réseau de cédéroms

Mme Bertrand a pour sa part remarqué que la réflexion sur les usuels de la salle devait être approfondie. Lesquels garder, lesquels supprimer ? Mme Buczek a émis à ce sujet des propositions d'enrichissement : *L'état du monde, l'état de la France*, des chronologies, *l'histoire au jour le jour*, des ouvrages de référence sur la presse, des dictionnaires, des ouvrages et des manuels relatifs à internet.

Mme Berger-Roure a tenu à souligner qu'en cas de mise en libre accès d'ouvrages de références, ces derniers devraient être équipés contre le vol.

Sandrine Bertrand a contesté l'analyse de l'équipe concernant la présence de quotidiens en libre accès dans la salle de documentation contemporaine. Cette présence n'engendre pas un va et vient dérangeant. Elle s'est montrée opposée au transfert des quotidiens en salle des périodiques. En revanche, elle soutient fermement l'idée d'une création d'un espace consacré à la consultation de la presse généraliste. Ce nouvel espace nécessiterait le réaménagement de la salle et l'achat d'un mobilier adéquat.

Examen des scénarios 2 et 3

Mme Berger-Roure a indiqué qu'un rapprochement avec d'autres IEP lui semblait souhaitable. Pour ce qui concerne la numérisation éventuelle des archives, il serait intéressant de s'associer avec l'IEP de Paris. Elle a également posé la question du public pour ces archives de presse numérisées. Ne serait-il pas nécessaire d'attirer d'autres publics que les étudiants de l'IEP (journalistes par exemple) ?

En tout état de cause, la numérisation des archives doit, selon elle, être considérée comme un chantier autonome auquel il faudrait associer (financièrement) d'autres composantes de l'Université.

S. Bertand a indiqué que contrairement à ce qui figurait dans le scénario, l'IEP ne réalisait pas de revue de presse.

Mme Buczek a demandé quelques éclaircissements sur la démarche de numérisation. Viendrait-elle s'ajouter au travail actuel ? V. Travier a répondu que si la formule de la numérisation des coupures récentes était retenue, le processus se substituerait à l'ancien processus manuel.

Examen du compte rendu du comité de pilotage

L'ensemble du personnel concerné a pu prendre connaissance au courant de la semaine du compte rendu réalisé par C. Lorentz.

Se faisant le porte-parole de son équipe, Mme Berger-Roure a approuvé le document dans son ensemble moyennant quelques légères modifications de forme et quelques précisions à apporter à l'intitulé des fonctions et des statuts du personnel.

20. COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE A L'ENSSIB LE 12.5.1999 DE 14 H 30 A 15 H 30

Etaient présents les membres du groupe-projet et Mme Peyrelong.

Prochaines réunions du comité de pilotage

Pour la réunion de juin, le groupe a estimé qu'il n'était peut-être pas nécessaire que les cinq membres de l'équipe fassent le déplacement à Grenoble.

Organisation du travail

- Correction de la lettre circulaire destinée à certains IEP de province rédigée par E. Hoarau
- Résultat du traitement de l'enquête sur les usagers et les usages effectué par V. Travier
- L'harmonisation rédactionnelle des futurs documents produits par le groupe a été confiée à C. Lorentz
- Le problème de l'architecture générale du prochain cahier des charges

Bilan de la semaine de stage

Le groupe a exposé à Mme Peyrelong le bilan des travaux effectués durant la seconde semaine de stage à Grenoble. Il lui a notamment fait part de la remarque suivante :

- M. Le Loarer a semblé réorienter le projet initial vers une amélioration des prestations de la salle de documentation contemporaine sans passer par la numérisation. Il a semblé au groupe que l'ambition première du commanditaire n'était plus de lancer une opération de numérisation, ou du moins qu'une telle opération n'était plus un axe prioritaire de la politique documentaire du Centre. Le sentiment général qui prévalait au sein du groupe à l'issue des dernières réunions avec M. Le Loarer est que l'équipe a été l'instrument de sensibilisation du personnel aux questions de numérisation.

DEUXIEME PARTIE : LES RESULTATS ET LES DELIVRABLES

La lettre de mission de Pierre Le Loarer et nos premières initiatives ayant été présentées dans un article de *La Gazette de l'ENSSIB* (p. 48), le projet Modoco a été rythmé par trois comités de pilotage. Chacun d'eux a donné lieu à la rédaction :

- d'un document particulier présentant l'état des avancements successifs du scénario (cahier des charges [CC1, p. 49-71], proposition de scénarios [CC2, p. 78-113], scénario Modoco [CC3, p. 120-143]).
- d'un compte rendu du comité (p. 72-77, 115-119 et 144- 146).

Les différents documents présentés aux comités de pilotage retracent le cheminement de la réflexion du groupe et présentent, chacun, des éléments originaux qui n'ont pas été repris ailleurs dans ce mémoire : état de l'existant (CC1, p. 67), exploitation de notre enquête (CC2, p. 82), démarche de numérisation (CC2, p. 106 et CC3, p. 135), choix de sites internet d'organes de presse (CC3, p. 132).

Une auto-évaluation de notre démarche est présentée au terme de cette partie.

4. ARTICLE DE LA GAZETTE DE L'ENSSIB

La salle de documentation contemporaine de l'Institut d'études politiques de Grenoble : un espace à moderniser

Dès la création de l'Institut d'études politiques (IEP) de Grenoble, en 1948, s'est imposé un produit documentaire unique sur le site de Grenoble : la réalisation de dossiers de coupures de presse. La salle de documentation contemporaine leur est consacrée. Ces dossiers contiennent aujourd'hui des articles issus de quatre quotidiens nationaux (*Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération* et *L'Humanité*), d'un quotidien régional (*Le Dauphiné libéré*), et du *Monde diplomatique*. L'ensemble représente quelque 2,6 millions de coupures, dont les conditions de conservation à court terme sont préoccupantes. Cette salle souffre d'un déficit de valorisation : organisation de l'espace mal défini, juxtaposition de ressources hétérogènes... M. Pierre Le Loarer, directeur du Centre de documentation de l'IEP, a choisi d'inscrire la modernisation de cette salle dans les priorités de l'IEP qui veut offrir un pôle de formation d'excellence. Il a donc confié à un groupe de conservateurs-stagiaires (groupe MODOCO) la tâche de conduire une étude préalable afin de déterminer les conditions de la modernisation.

Lors d'un premier stage, à partir de la description de l'existant et des propositions diverses du personnel, des axes d'études ont été esquissés, du réaménagement de la salle à la numérisation des documents, en passant par une réorganisation du travail. Les propositions émises seront délimitées et confrontées à d'autres expériences : service Info-Presse de la Bibliothèque Publique d'Information, projet Calliope de l'Institut de mathématiques appliquées de Grenoble (IMAG) et de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, projet Orphée de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), service d'actualité de la Bibliothèque municipale de Lyon. Des visites ont également été prévues dans les centres de documentation des IEP de Paris, de Bordeaux et de Lyon. Les problèmes juridiques liés à la numérisation seront étudiés en interrogeant le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) et les journaux intéressés. Une enquête auprès des utilisateurs des dossiers et des entretiens avec le personnel et avec les enseignants permettront de définir les demandes pédagogiques liées à cette salle. Les possibilités et les modalités de partenariats, régionaux ou nationaux, susceptibles de donner une autre dimension au projet de modernisation seront évalués.

Le projet est conduit par Mathias Auclair, Thierry Claerr, Eric Hoarau, Claude Lorentz et Valérie Travier.

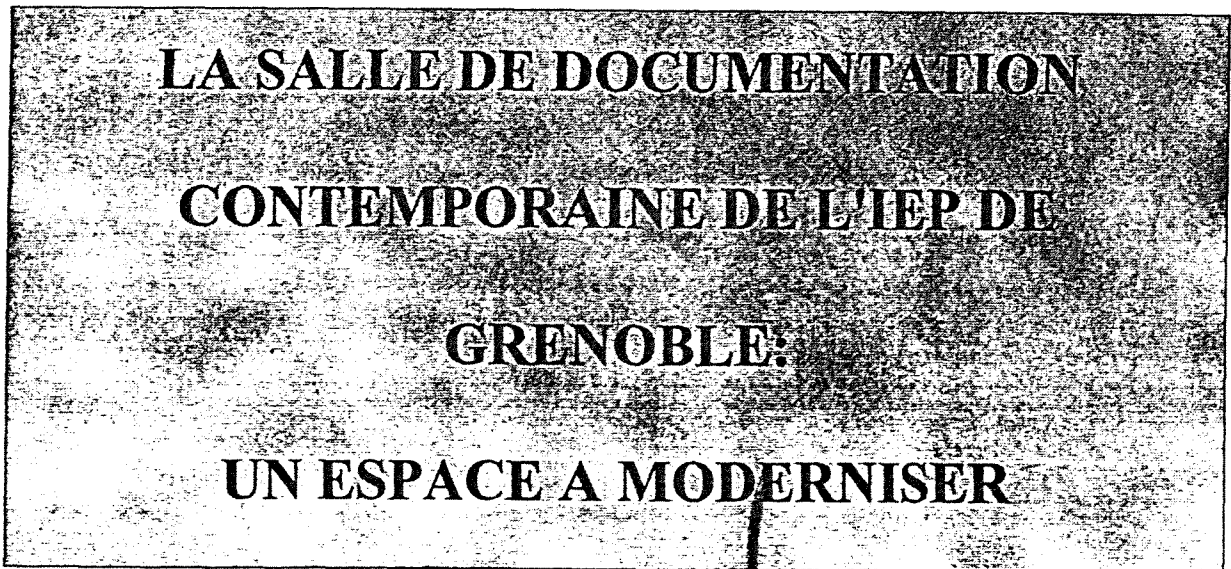
Tutrice : Mme Peyrelong

Enssib DCB 8

2. PREMIER CAHIER DES CHARGES

Groupe projet MODOCO

Mathias Auclair
Thierry Claerr
Eric Hoargau
Claude Lorentz
Valérie Travier



Cahier des charges

6 avril 1999

Pour accord, sous réserve de quelques
modifications (précisions) à affiner -

Pierre Le Coarer le 6/04/99

SOMMAIRE

Résumé général

1. Analyse et diagnostic de la situation

1.1. Interne (moyens, personnel, stratégie)

- 1.1.1. Les moyens
- 1.1.2. Le personnel
- 1.1.3. L'organisation du service

1.2. L'environnement général et les partenaires

1.3. Les usagers (actuels, potentiels)

- 1.3.1. Les étudiants
- 1.3.2. Les moniteurs-étudiants
- 1.3.3. Les enseignants

2. Démarche générale du projet Modoco : mission et objectifs

3. Calendrier

4. Budget

Annexes

Résumé général

A l'heure du plan quadriennal 1999-2002, la direction du Centre de documentation de l'IEP de Grenoble a confié à un groupe de conservateurs-stagiaires de l'Enssib une mission de réflexion et de proposition relative à une modernisation de la salle de documentation contemporaine et de sa composante principale : les dossiers de coupures de presse.

S'appuyant sur l'analyse de la situation existante tant du point de vue interne - ressource documentaire, personnel, communication - qu'externe - partenariats locaux et nationaux, usages et usagers, environnement technologique - ce document préliminaire expose la démarche et les réflexions que compte suivre le groupe projet. Ces réflexions s'alimenteront d'une série d'enquêtes et de visites dont le calendrier est précisé. Un budget prévisionnel a d'ores et déjà été établi.

1. ANALYSE ET DIAGNOSTIC DE LA SITUATION

1.1. Interne (moyens, personnel, stratégie)

1.1.1. Les moyens

Le centre de documentation de l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Grenoble compte parmi ses services une salle de documentation contemporaine. Sa ressource principale est constituée par des dossiers de coupures de presse. S'y ajoutent des usuels, des quotidiens nationaux et internationaux de la semaine, des microfiches et des ressources documentaires informatiques (cédérom et web).

Depuis la création de l'IEP en 1948, le centre de documentation réalise des dossiers de coupures de presse à partir de quotidiens nationaux et d'un quotidien régional. A l'heure actuelle sont ainsi dépouillés *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération* et *L'Humanité* et *Le Dauphiné libéré*. S'y ajoute également le mensuel *Le Monde diplomatique*. Outil pédagogique et de recherche original, ces dossiers constituent une ressource documentaire considérable et unique sur le site de Grenoble.

L'objectif visant à ne jamais dépasser un délai de mise à disposition supérieur à deux mois n'est pas toujours tenu : certains dépouillements accusent un retard pouvant atteindre un an, et des lacunes anciennes de traitement n'ont jamais été comblées. Les dossiers occupent aujourd'hui 327 mètres-linéaires, soit quelque 2,6 millions de coupures, et sont répartis entre trois lieux de conservation (salle de documentation contemporaine pour les plus récents, placards du premier étage et salle des compactus pour les autres). Leur rythme d'accroissement actuel avoisine les 40 mètres-linéaires par période quinquennale. Les possibilités de stockage du centre de documentation étant limitées, et non extensibles, un problème d'archivage se posera inévitablement à l'horizon 2000.³

Les autres ressources de la salle se caractérisent par une certaine hétérogénéité et par un défaut de valorisation. A observer les usages, on peut ainsi s'interroger sur la complémentarité entre la presse quotidienne présente dans la salle et les dossiers de coupures de presse. Certains usuels sont en outre ignorés par les usagers, d'autres semblent très peu consultés. Les ressources d'information électronique, enfin, sont de fait limitées par un nombre insuffisant de postes de consultation, par l'absence de tout moyen commode d'impression, et par des problèmes de maintenance : sur les trois micro-ordinateurs dont est dotée la salle, deux étaient hors d'usage au moment de la visite du groupe projet.

Un manque d'identité et un défaut d'optimisation des ressources caractérisent donc cette salle.

³ Voir Annexe 3.

1.1.2. Le personnel

Le service de la documentation contemporaine est animé par six personnes de statuts différents. Trois, dont le chef de service, sont titulaires de leur poste (deux ingénieurs d'études et un magasinier FNSP) ; les trois autres ont un emploi précaire (vacataires, C.E.C). L'indexation des coupures de presse est réalisée par quatre personnes dont deux assurent également, alternativement, le service au public.

Quatre moniteurs-étudiants complètent l'équipe, par ailleurs fortement soudée par une longue tradition d'élaboration manuelle des dossiers de coupures de presse.

L'ensemble du personnel du service de la documentation contemporaine apparaît comme très attaché à son travail et au produit qu'il contribue à mettre en œuvre : l'indexation de cinq quotidiens, la formation et l'accueil des lecteurs. Ces fonctions requièrent une polyvalence à laquelle le personnel aspire. Paradoxalement, l'application actuelle de cette diversification des tâches présente, à ses yeux, certaines limites : absence de prise en compte des rythmes de travail propres à chacun, éparpillement des forces, dispersion des motivations.

Le personnel se montre ouvert à l'idée de modernisation. Celle-ci semble même s'imposer car il l'exprime aisément. Cependant, les concepts de numérisation et de gestion électronique de documents (G.E.D), par exemple, demeurent encore mal maîtrisés du fait de l'absence d'expérience concrète. Des réticences apparaissent aussi devant la perspective de changements brutaux ne prenant pas en compte une expérience acquise sur une longue période. Toute modernisation technologique et structurelle semble donc réclamer une valorisation des acquis et une formation technique.

1.1.3. L'organisation du service

La situation du personnel est faite d'ouverture et d'attente de propositions concrètes d'évolution qui ne négligeraient ni l'acquis ni la notion de compétence. La mobilisation en faveur d'une modernisation ne peut s'appuyer que sur une communication interne efficace. La direction organise bien une réunion mensuelle de l'ensemble des services, mais elle n'est pas toujours ressentie comme un espace de parole. Le personnel du département de la documentation contemporaine ne parvient pas à se réunir régulièrement en raison des contraintes de chacun. Pourtant, l'absence de réunions techniques d'harmonisation de l'indexation et de tables rondes autour de sujets de fond comme celui de la modernisation est ressentie comme une lacune. Cette dernière est préjudiciable à l'affirmation d'une véritable dynamique de groupe.

1.2. L'environnement général et les partenaires

Au sein du centre de documentation de l'IEP, la salle de documentation contemporaine et la salle des périodiques ont des missions voisines, pour certaines d'entre elles. Leur histoire apporte une partie de l'explication de ce chevauchement des compétences, puisque les deux salles ont longtemps fait partie du même service.

A l'échelle locale et régionale, le centre de documentation a une longue tradition de coopération étroite et cohérente avec le SICD 2 (les universités Pierre Mendès-France et Stendhal). Celle-ci se traduit notamment par la participation au même système de catalogage partagé (SIBIL), le partage du même système de gestion de bibliothèque (ABSYS), le choix fait de participer au réseau de cédéroms du SICD 2 plutôt que d'installer son propre réseau de cédéroms. Le Centre de documentation évolue par ailleurs dans un environnement technologique régional en mutation. En Rhône-Alpes, de nombreux projets de numérisation ont vu le jour - avec plus ou moins de succès - ou sont en cours de réalisation : Callimaque, Calliope par l'INRIA, Taurus par la Bibliothèque municipale de Lyon (La Part-Dieu), Orphée par l'Enssib...

Sur le plan national, l'IEP de Grenoble est intégré au réseau de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) qui regroupe l'IEP de Paris et les IEP de province. C'est un établissement qui bénéficie du soutien de cette fondation. Si cela n'a pas débouché forcément par le passé sur des projets de collaboration active, la conjoncture invite aujourd'hui à renforcer les coopérations. La dotation budgétaire allouée par la FNSP est également un atout appréciable. De plus, le directeur du Centre de documentation et le chef de service de la salle de documentation contemporaine ont souhaité que l'indexation pratiquée à Grenoble soit la plus proche possible de celle conseillée par la FNSP et appliquée à Paris intégralement. Deux visites d'étude ont déjà été organisées pour le chef de service et pour un membre du groupe d'indexation, avec pour conséquence un suivi très fidèle de l'évolution du plan de référence pour l'indexation. Ceci constitue un atout indéniable pour un travail en réseau par exemple.

En revanche, la multiplicité des tutelles rend délicate la gestion globale des personnels qui ont des statuts différents selon qu'ils sont employés par l'IEP, la FNSP, l'Université Pierre-Mendès-France, le CNRS. La disparité des statuts ne facilite pas les efforts d'évolution des personnels et c'est une donnée sur laquelle la direction du Centre de documentation a peu de prise.

Quant aux autres IEP, on remarque que les dossiers de coupures de presse n'existent pas à Aix-en-Provence, que Strasbourg les a purement et simplement supprimés et que Bordeaux a procédé à un remodelage de la classification.

1.3. Les usagers (actuels, potentiels)

1.3.1. Les étudiants

Les étudiants interrogés dans la salle de documentation sont des utilisateurs réguliers des coupures de presse. En première année, ils y viennent en moyenne une fois tous les quinze jours pour travailler à plusieurs sortes d'exercices dont les notes d'actualité et les exposés constituent l'essentiel. Les dossiers sont également utilisés en complément de lecture d'ouvrages et apportent alors un aperçu concret. Les étudiants estiment que les journaux sont bien choisis tout en souhaitant le dépouillement d'un journal en langue anglaise. Quand ils ont recours à des articles anciens, c'est *Le Monde* qui est la référence.

L'organisation de la salle semble souvent perçue comme peu attrayante, ce qu'explique en partie le mode de consultation des dossiers. Le personnel, jugé compétent, répond très rapidement à la demande en fournissant le dossier recherché ; l'étudiant procède alors à un rapide parcours, puis photocopie les articles qui l'intéressent pour les exploiter à loisir ailleurs ; il reste très peu de temps dans la salle elle-même. En général, les étudiants consultent peu d'autres supports et l'ordinateur, qui se trouve au fond de la salle, ne les incite pas à varier leur mode de documentation.

Les dossiers sont jugés pratiques : le personnel veille à ce qu'ils soient remis en parfait état, même s'il n'est guère aisé de constater et d'évaluer les lacunes dues aux pertes ou aux vols d'articles. D'une manière générale, les coupures de presse les plus anciennes et les plus consultées commencent à se dégrader.

La recherche dans ces dossiers est décrite comme plaisante parce qu'elle s'apparente à une consultation de type archivistique. Ce rapport direct au document par ailleurs peu représenté dans les études à l'IEP, comble donc une attente, ce qui est apprécié par les étudiants. Ces dossiers de presse sont une telle tradition dans l'établissement que les étudiants en prennent vite l'habitude, d'autant qu'il s'agit d'une pratique « rentable » : on est sûr d'y trouver toujours quelque chose.

Cependant, certains étudiants ne viennent jamais dans cette salle et certains enseignants poussent plus ou moins leurs étudiants à la fréquenter selon les exercices proposés. Les étudiants interrogés soulignent l'aspect succinct de la formation à la recherche documentaire : elle se compose d'une visite en début d'année et, pour ceux qui en font la demande seulement, d'une deuxième visite plus approfondie. Cela semble en général insuffisant pour maîtriser la recherche de manière autonome.

1.3.2. Les moniteurs-étudiants

Les moniteurs-étudiants sont élèves de l'IEP. Ils sont engagés sur la base d'un contrat d'un an et rémunérés à hauteur de 44F de l'heure, pour environ 10 heures de travail hebdomadaire. Comme le personnel permanent, ils ont une tâche de transmission des dossiers de presse, ainsi qu'une mission d'information, notamment quant à l'utilisation de l'ordinateur et des cédéroms. Certains ont déjà, en outre, une expérience professionnelle : l'un a déjà officié comme moniteur à la B.U de Grenoble située à proximité, un autre a travaillé au service de documentation d'une entreprise.

Membres du personnel et utilisateurs du service, ils mettent en avant le caractère professionnel de leurs relations avec les permanents et pointent l'utilité des dossiers qu'ils consultent eux-mêmes assez régulièrement. A l'image de leurs condisciples, leur usage s'inscrit dans le calendrier des examens. Ils signalent que les dossiers de coupures de presse constituent un apport enrichissant d'informations qui vient en complément des sources habituelles. La confrontation d'optiques différentes à propos d'un même sujet leur semble primordiale.

Les moniteurs se montrent ouverts à l'égard des nouvelles technologies qu'ils connaissent de mieux en mieux, que cela concerne l'utilisation de l'Internet ou celle des bases de données sur cédéroms : *Le Monde* est une nouvelle fois cité. Est aussi mise en avant l'importance grandissante de la presse électronique qui, de plus en plus, se fait le double attrayant de la version papier. Pour autant la consultation sur écran reste moins agréable que la lecture traditionnelle et peut constituer un frein. Par ailleurs, ils utilisent peu de microfilms et de microfiches.

1.3.3. Les enseignants

Les usagers enseignants ont un rapport ambivalent avec la salle de documentation contemporaine. Ils l'utilisent de manière occasionnelle mais soulignent son caractère unique et précieux.

La valeur patrimoniale des dossiers de coupures de presse est unanimement reconnue : il s'agit d'une source de premier ordre, d'un outil de référence fiable, d'une « mine » de renseignements non disponibles ailleurs à Grenoble. Grâce au plan de classification de la FNSP jugé très efficace et pointu, les dossiers sont particulièrement appréciés pour reconstituer empiriquement et historiquement des faits dans un domaine quelconque. Les enseignants-chercheurs de l'IEP s'en servent pour la préparation de leurs cours et des examens blancs (notamment dans le cadre des préparations aux concours administratifs), pour l'actualisation de leurs publications, pour leurs nouveaux chantiers de recherche (colloques, publications scientifiques).

Dans le processus pédagogique qu'ils sont amenés à mettre en œuvre, certains enseignants invitent leurs étudiants à s'en servir pour des exercices de type "exposés". Une légère réserve s'exprime toutefois quant à une méthodologie de recherche qui s'appuierait de façon trop exclusive sur cette seule ressource : les dossiers de coupures de presse peuvent constituer une source d'information trop confortable, un raccourci de nature à dispenser l'étudiant de se reporter à la littérature scientifique. Selon les membres du corps enseignant interrogés, une dérive est déjà perceptible avec le recours de plus en plus fréquent des étudiants à l'Internet aux dépens des ouvrages et des périodiques.

Le fonctionnement de la salle et les relations avec le personnel sont jugés favorablement. Les délais de communication des documents sont raisonnables, le personnel est disponible et "dévoué", l'aide à la recherche documentaire est satisfaisant. Une formation complémentaire pourrait toutefois être envisagée pour les étudiants de première année en début de scolarité.

Une amélioration du service existant pourrait consister, selon les enseignants, à enrichir les dossiers de coupures de presse en y adjoignant des titres supplémentaires. Dans cette optique, deux axes d'accroissement sont proposés. Le premier, le plus souvent évoqué, consisterait en une ouverture sur la presse internationale par le biais de l'insertion dans les dossiers d'articles issus soit de *Courrier international*, soit d'un grand titre de langue anglaise (britannique ou américain). Un second axe pourrait consister en un dépouillement supplémentaire de titres de la presse quotidienne régionale (PQR). Pourraient ainsi s'ajouter au *Dauphiné libéré*, le *Progrès de Lyon*, voire d'autres grands représentants de la PQR. Cet aspect inciterait à développer les complémentarités et les synergies, à l'heure actuelle jugées

insuffisantes, avec les autres IEP (Paris et province).

La substitution de supports numériques au support papier traditionnel ne rencontre pas d'opposition *a priori* au sein du corps enseignant, à la condition toutefois qu'une telle opération se traduise par le maintien d'une qualité de service au moins équivalente à celle qui existe actuellement. Il reste à établir un instrument d'évaluation qui permettrait d'estimer la qualité de ce service. Sauf exception, les outils informatiques constituent une innovation encore insuffisamment connue et parfois mal maîtrisée. Toute numérisation, partielle ou totale, des dossiers de coupures de presse devrait donc s'accompagner d'une formation des usagers.

En ce qui concerne les autres ressources documentaires de la salle, les enseignants-chercheurs soulignent que les étudiants se plaignent de ne pouvoir accéder immédiatement au quotidien *Le Monde* en raison de la forte consultation. Un second, voire un troisième abonnement semble donc souhaitable.

2. DÉMARCHE GÉNÉRALE DU PROJET MODOCO : MISSION ET OBJECTIFS

Prenant appui sur cette analyse de l'existant, on peut poser comme nécessaire une modernisation du service : la question du stockage et de la conservation doit trouver une solution dans les quelques années à venir, la fréquentation variable des étudiants amène à réfléchir sur la définition du rôle de la salle de documentation contemporaine au sein du Centre. La pression technologique actuelle demande une prise de position claire sur les objectifs d'un tel service. En effet, d'autres établissements développent actuellement la numérisation des documents, qui rend caduques les tâches lourdes de constitution manuelle de dossiers de presse.

Les modalités d'une modernisation peuvent être très diverses et aller d'une adaptation mesurée à un changement de perspective induit par le passage à des techniques modernes de mise à disposition des documents. Les scénarios qui seront proposés prendront en compte l'ensemble des données du problème. Il s'agira de :

- Déterminer les pratiques et les attentes des usagers (étudiants, enseignants, chercheurs).
- Proposer des solutions aux difficultés de stockage et de conservation.
- Mettre en valeur, dans le cadre d'un réaménagement de la salle, un ensemble qui a acquis en cinquante ans une valeur patrimoniale reconnue.
- Définir les outils modernes de cette mise en valeur : numérisation et gestion électronique de documents (GED).
- Analyser les problèmes techniques et juridiques liés aux nouveaux supports électroniques.
- Procéder à une évaluation des coûts des différentes solutions envisagées.

- Dans l'hypothèse d'un processus de numérisation, analyser les possibilités de travail en réseau et de partenariats.
- Associer étroitement le personnel de la salle à la démarche de modernisation par le biais d'une communication efficace.

Le groupe MODOCO voudrait attirer l'attention sur le fait que les enjeux de cette modernisation dépassent le cadre strict de la salle de documentation et s'intègrent aux objectifs mêmes que se fixe l'IEP en matière de documentation et de formation de ses étudiants. Il se limitera cependant à proposer des solutions concernant le problème qui nous a été soumis.

3. CALENDRIER⁴

Les différents aspects de cette démarche étant assez lourds à gérer, des choix ont dû être faits tant pour des contraintes de temps que financières (des visites à la Bibliothèque municipale inter-universitaire de Clermont-Ferrand et à l'I.E.P. de Bordeaux ne sont ainsi pas prévues *a priori*).

Récapitulatif chronologique :

Février 1999 :

- Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques) : entretiens avec J.-M. Salaün, professeur à l'Enssib et avec J. Bernon, conservateur au département informatique du SCD de Lyon III.

Durant le stage 1, du 1^{er} au 5 mars 1999 :

- Evaluation de l'existant (locaux et état des collections). Connaissance des pratiques effectives : consultation de la direction et du personnel du centre de documentation de l'IEP, consultation des usagers (moniteurs-étudiants, professeurs, anciens élèves de l'IEP actuellement à l'Enssib), rédaction et mise en place du questionnaire usagers.
- Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques) : à Grenoble, visites à la bibliothèque de l'IMAG et à l'INRIA.

2^e quinzaine de mars 1999 :

- Prise de contact auprès des autres IEP : visite à l'IEP Paris et entretien avec F. Reiner.

Mars-avril 1999 :

- Exploitation du questionnaire réalisé par l'IUT sur *les pratiques de lecture de la presse d'information et d'opinion par les étudiants de l'IEP*.

⁴ Se référer également à l'annexe 1.

1^{ère} quinzaine d'avril 1999 :

- Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques) : visite à la bibliothèque de l'Enssib (projet Orphée).

2^e quinzaine d'avril 1999 :

- Prise de contact auprès des autres IEP: visites à l'IEP de Strasbourg et à ses organismes de tutelle (SCD Strasbourg III) ainsi qu'à l'IEP de Lyon ; préparation et envoi d'un questionnaire destiné aux centres de documentation des IEP.

- Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques) : autres établissements ayant développé des expériences-pilotes de numérisation (projet Info-presse de la BPI, projet Taurus de la BM de Lyon).

- Presse et droits d'auteur : entretiens avec A. Marter, avocat et chargé de cours à l'Enssib et avec Claude Francillon, professeur à l'IEP de Grenoble et correspondant du *Monde* en Rhône-Alpes.

Durant le stage 2, en mai 1999 :⁵

- Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques) à l'INRIA (Grenoble) et entretien avec Thierry Agueda, informaticien au Pôle européen de Grenoble.

- Presse et droit d'auteur : prise de contact avec *le Dauphiné libéré*.

- Participation à la journée d'étude *La fourniture de documents à l'épreuve du numérique* à l'Enssib.

Mai 1999 :

- Presse et droits d'auteur : entretien auprès des journaux concernés par le projet.

- Aspects financiers : prises de contacts avec des sociétés spécialisées dans la numérisation et la GED.

4. BUDGET

La distinction de base se fait entre les coûts induits par le projet lui-même et ceux liés aux scénarios. Une évaluation précise se heurte pour l'instant au fait que le groupe-projet n'a pas encore eu l'occasion d'envisager concrètement les coûts liés à ces derniers. Il s'agit donc, dans un premier temps, d'un budget prévisionnel qui chiffrera les menus frais et autres dépenses qui, il est vrai, en cas de travail prolongé, peuvent atteindre des sommes respectables.

Ce budget fait apparaître les postes suivants : fournitures (photocopies, impressions), communications (téléphone, courrier), frais logistiques (logement, déplacements) et rémunération du temps de travail. Il met en évidence le rôle crucial du financement par les organismes à la fois commanditaires et bailleurs de fonds (l'IEPG et l'ENSSIB), mais

⁵ Le programme de ce stage est susceptible d'évoluer, d'autres activités pouvant se rajouter.

également celui des structures de tutelle, que ce soit le Ministère de l'Éducation Nationale pour les conservateurs d'État ou le CNFPT pour les conservateurs territoriaux.

L'Enssib " prend en charge les frais induits et indemnités de stage liés à la rencontre avec les commanditaires (4/8-02), aux stages 1 et 2, aux 3 comités de pilotage. (ordres de mission Enssib-établissement)." ⁶ tandis que l'établissement commanditaire du projet "prend à sa charge les frais induits par les études demandées par lui (déplacements supplémentaires vers l'établissement, visites d'autres établissements, etc....) " ⁷.

Le montant de l'indemnité de stage dépend du statut du bénéficiaire (ancienneté, état civil) ; ainsi, pour un célibataire non logé, l'indemnité se fera sur la base de trois taux par jour, de quatre pour une personne mariée, la valeur du taux étant de 55,05 F.

⁶ Source : document interne Enssib

⁷ *op.cit.*

	IDENTIFICATION	PRISE EN CHARGE ENSSIB	PRISE EN CHARGE IEPG
FOURNITURES	- photocopies : -une carte de 250 unités -accès à une photocopieuse	100 F	100 F
	- impressions laser : reprographie	500 F	100 F
COMMUNICATION	- téléphone :	100 F	50 F
	- courrier :	50 F	
FRAIS DE SEJOUR ET DE DEPLACEMENT	- stage 1	6 048,75 F	
	. Frais de séjour	5 088,75 F	
	. Transports Lyon – Grenoble	960 F	
	- stage 2 (sur une base identique)	6 048,75 F	
	- 2 allers-retours Lyon-Paris :		1 050 F
Temps de travail	Pour un coût horaire du travail net de 53,20 F		
	Total	52 136 F	
	- 4 h par semaine et par personne sur 23 semaines		
	- première visite à l'IEPG (6h)	24 472 F	
	- deux semaines de stages	1596 F	
	- trois réunions du comité de pilotage	21 280 F 4788 F	
TOTAL		64 981,50F	1300 F
		66 281,50 F	

ANNEXES

EMPLOIS DU TEMPS

1. CHRONOLOGIQUE

<p>FEVRIER 1999</p>	<p>Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretiens avec J.-M. Salaün, professeur à l'Enssib et avec J. Bernon, conservateur au département informatique. 	
<p>STAGE 1 (1^{ER} AU 5 MARS 1999)</p>	<p>Evaluation de l'existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - locaux et état des collections. <p>Connaissance des pratiques effectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - consultation de la direction et du personnel du centre de documentation de l'IEP. - consultation des usagers (moniteurs-étudiants, professeurs, anciens élèves de l'IEP actuellement à l'Enssib). - rédaction et mise en place du questionnaire usagers. <p>Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - visites à la bibliothèque de l'IMAG et à l'INRIA à Grenoble. 	
<p>2^E QUINZAINE DE MARS 1999</p>	<p>Prise de contacts auprès des autres IEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - visite de l'IEP Paris. 	<p>DELIVRABLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges de la prestation du groupe MODOCO - Article 1 pour la Gazette
<p>MARS- AVRIL 1999</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation du questionnaire IUT sur les pratiques de lecture de la presse d'information et d'opinion par les étudiants de l'IEP. 	

1 ^{ère} QUINZAINE D'AVRIL 1999	Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques) : - visite à la bibliothèque de l'Enssib (projet Orphée).	
2 ^e QUINZAINE D'AVRIL 1999	Prise de contacts auprès des autres IEP : - visites de l'IEP Strasbourg et de ses organismes de tutelles (SCD Strasbourg III) ainsi que de l'IEP Lyon - préparation et envoi d'un questionnaire destiné aux centres de documentation des IEP.	
AVRIL 1999	Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques) : - visites d'autres établissements ayant développé des expériences-pilotes de numérisation (BPI, projet Info- presse ; BM Lyon, projet Taurus). Presse et droit d'auteur : - entretiens avec A. Marter, avocat et chargé de cours à l'Enssib et avec M. Francillon, professeur à l'IEP de Grenoble et correspondant du Monde.	
STAGE (3 AU 7 MAI 1999)	Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques) : - INRIA (Grenoble) et entretien avec Thierry Agueda, informaticien au Pôle européen. Presse et droit d'auteur : - prise de contact avec le <i>Dauphiné libéré</i>.	
MAI 1999	Presse et droit d'auteur : - entretien auprès des journaux concernés par le projet. Aspects financiers : - prises de contacts avec des sociétés spécialisées dans la numérisation et la Ged.	
JUN - JUILLET 1999		<p style="text-align: center;">DELIVRABLES</p> <p>Proposition de scénarios</p> <p>Cahier des charges du projet</p> <p>Rapport du projet</p> <p>Article 2 pour la <i>Gazette</i></p>

2. PAR MEMBRE DE L'EQUIPE

		MATHIAS AUCLAIR	THIERRY CLAERR	ERIC HOARAU	CLAUDE LORENTZ	VALERIE TRAVIER
Evaluation de l'existant	- Locaux et état des collections (1 ^{er} – 5 mars, stage 1)					
Connaissance des pratiques effectives	- Consultation du personnel (1 ^{er} – 5 mars, stage 1)					
	- Consultation des usagers (1 ^{er} – 5 mars, stage 1)			Moniteurs-étudiants	Professeurs	Anciens élèves de l'IEP actuellement à l'Essib
	- Rédaction et mise en place du questionnaire usagers (1 ^{er} – 5 mars, stage 1)					
	- Exploitation du questionnaire IUT (mars - avril)		Avec l'aide de T. Lafouge, professeur à l'Essib			
	- Exploitation de notre questionnaire (2 ^e quinzaine d'avril)					

		MATHIAS AUCLAIR	THIERRY CLAERR	ERIC HOARAU	CLAUDE LORENTZ	VALERIE TRAVIER
Recherche de modèles et d'expériences (aspects techniques et juridiques)	ENSSIB - Entretien avec J.-M. Salaün (février) Visites à la bibliothèque (projet Orphée) (1 ^{ère} quinzaine d'avril)					
	SCD Lyon III Entretien avec J. Bernon (février)					
	Bibliothèque de l'IMAG (Grenoble, mars)					
	INRIA (Grenoble, mars et mai, stage 1 et 2)					
	Etablissements ayant développé des expériences-pilotes de numérisation	BPI (projet Info-presse)	BPI (projet Info-presse)	BM Lyon (Taurus)	BM Lyon (Taurus)	BM Lyon (Taurus)
	Veille technologique sur Internet					

		MATHIAS AUCLAIR	THIERRY CLAERR	ERIC HOARAU	CLAUDE LORENTZ	VALERIE TRAVIER
Prise de contacts auprès des autres IEP	- Visites	IEP Paris (Mission IEP Grenoble, 2 ^e quinzaine de mars)	IEP Paris (Mission IEP Grenoble, 2 ^e quinzaine de mars)	IEP Lyon (2 ^e quinzaine d'avril)	IEP Strasbourg et organismes de tutelles (avril)	IEP Lyon (2 ^e quinzaine d'avril)
	- Préparation et envoi d'un questionnaire (2 ^e quinzaine d'avril)					
Presse et droit d'auteur	- Entretien avec M. Francillon, professeur à l'IEPG et correspondant du <i>Monde</i>					
	- Entretien avec M. Marter, (avril)					
	- Enquête auprès des journaux concernés par le projet (avril – mai)					
Aspects financiers	- Prises de contact avec des sociétés spécialisées dans la numérisation et la GED (mai)					

ANNEXE 3

SALLE DE DOCUMENTATION CONTEMPORAINE

EVALUATION DE L'EXISTANT

DOSSIERS DE COUPURES DE PRESSE

CLASSES PAR TRANCHES CHRONOLOGIQUES DE CINQ ANS

1. Par lieux de conservation

	Salle des compactus (rez-de- chaussée)	Placards du couloir (1 ^{er} étage)	Salle de documentation contemporaine	Totaux
Jusqu'en 1962	12 ml.			12 ml.
De 1960 à 1965	10 ml.			10 ml.
De 1966 à 1970	18 ml.			18 ml.
De 1971 à 1975	44 ml.			44 ml.
De 1976 à 1980	58 ml.			58 ml.
De 1981 à 1985	24 ml.	36 ml.		60 ml.
De 1986 à 1990		18 ml.	38 ml.	56 ml.
De 1991 à 1995			39 ml.	39 ml.
A partir de 1996 (en cours)			Env. 30 ml., répartis sur 65 ml.	Env. 30 ml.
	166 ml.	54 ml.	107 ml.	327 ml.

2. Par tranches chronologiques

	En nombre de dossiers	En nombre de boîtes d'archives	En mètres linéaires	En nombre de coupures de presse
De 1946 à 1959 / 62	765	132	12 ml.	96 000
De 1960 à 1965	820	114	10 ml.	80 000
De 1966 à 1970	1645	192	18 ml.	144 000
De 1971 à 1975	2765	543	44 ml.	352 000
De 1976 à 1980	2600	631	58 ml.	464 000
De 1981 à 1985	2295	578	60 ml.	480 000
De 1986 à 1990	2225	554	56 ml.	448 000
De 1991 à 1995	1700	420	39 ml.	312 000
A partir de 1996 (en cours)	1600	?	Env. 30 ml.	240 000
Totaux	16 415 dossiers dont 4875 dossiers de pays	3164 boîtes jusqu'en 1995	327 ml.	2 616 000 coupures et renvois

Remarques sur les tableaux :

1. Le volume moins important de la tranche 1991 - 1995 s'explique par une sélection plus grande des articles retenus dans certains domaines (culture, faits divers, procès...), par l'abandon du dépouillement de certains suppléments (*Figaro magazine...*) et par une mise en boîte particulièrement soignée de l'économie de place.

2. Il est difficile d'estimer précisément le nombre de coupures de presse, mais on peut retenir comme chiffre moyen celui de 200 coupures et renvois / 2,5 cm linéaires, soit 8000 coupures et renvois / ml. L'accroissement quinquennal serait donc d'au moins 320 000 coupures (correspondant à 40 ml.), soit environ 70 000 coupures par an, soit **250 coupures par jour**.

LECTEURS ET CONSULTATIONS DES DOSSIERS DE COUPURES DE PRESSE

	Nombre de lecteurs	Nombre de consultations
995	3952 (dont 322 lecteurs extérieurs)	6873 (dont 770 de lecteurs ext.)
996	3689 (dont 388 lecteurs extérieurs)	6857 (dont 928 de lecteurs ext.)
997	3639 (dont 300 lecteurs extérieurs)	6692 (dont 652 de lecteurs ext.)
998	2951 (dont 220 lecteurs extérieurs)	4983 (dont 448 de lecteurs ext.)

Remarque complémentaire :

En 1998, le nombre mensuel de lecteurs a varié de 19 (août) à 565 (mars), soit **19 lecteurs par jour, en moyenne, pour le mois le plus chargé.**

RESSOURCES DE LA SALLE DE DOCUMENTATION CONTEMPORAINE

Outre les coupures de presse, la salle offre un certain nombre d'autres ressources :

Usuels

- . *Encyclopaedia universalis*
- . *Keesing's* : chronologie universelle et annuelle.
- . *Bulletin analytique de documentation politique, économique et sociale contemporaine*
- . Index analytique du *Monde*

- . Plan de classification de la FNSP
- . Index alphabétique de la FNSP
 - . « *Volumes de Hall* »

Microfiches FNSP (coupures de presse regroupées par sujets)

Base Esop (Signalement d'articles de sciences politiques)

CD-Rom

- . *Le Monde* : texte intégral depuis 1992.
- . *Justis european Community references* : élaboré à partir des bases de la Commission des Communautés européennes, depuis 1983.
- . *Politique et société* : la France des années 80 (1981 - 1988), édité par la Documentation française.
- . *AFP-DOC* : une sélection de dépêches de l'Agence France-Presse depuis 1988.

S'ajoutent également à cette liste :

- . Myriade en salle des périodiques
- . *AREMM* (Atlas en réseau des espaces méditerranéens multimédias, 1994) et *Ville-Habitat-Génie urbain* (Icoproduction de banques de données européennes pilotée par le réseau urbanet, 1975 - 1991) en salle des ouvrages.

Quotidiens (sur une semaine, excepté le Monde, sur 3 mois) :

Quotidiens nationaux

La Croix
Les Echos
Le Figaro
L'Humanité
Libération
Le Monde

Quotidiens régionaux

Le Dauphiné libéré

Quotidiens étrangers

Financial Times

Frankfurter allgemeine Zeitung

Herald Tribune

El Pais

6. COMPTE RENDU DE LA PREMIERE RÉUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU GROUPE MODOCO

Grenoble, Institut d'études politiques, le 6 avril 1999 (16 h - 17 h 30)

Etaient présents les membres du groupe MODOCO, Marie-France Peyrelong (tutrice, Enssib), Pierre Le Loarer (directeur du Centre de documentation, président de la séance), Henri Oberdorff (directeur de l'IEP de Grenoble), Michel Chatelus (professeur d'économie), Christophe Talin (chercheur en sciences politiques), Hélène Galland (responsable du service des périodiques), Marie-Françoise Berger-Roure (responsable du service de la documentation contemporaine), Marie-Claire Buczek (ingénieur d'étude, service de la documentation contemporaine), Sandrine Bertrand (service de la documentation contemporaine), Roland Ape (magasinier, service de la documentation contemporaine), Mathieu Callewaert et Sacha Quillot (moniteurs-étudiants).

La réunion a été introduite par P. Le Loarer qui a présenté les participants puis a rappelé **l'ordre du jour** :

1. Présentation de l'historique du projet
2. Présentation du cahier des charges du projet Modoco par le groupe de conservateurs-stagiaires de l'Enssib
3. Discussion sur le cahier des charges
4. Décisions
5. Calendrier

1. Présentation de l'historique du projet

M. Le Loarer a replacé le projet Modoco dans le **contexte général du centre de documentation de l'IEP et du plan quadriennal**. Il a rappelé brièvement les éléments constitutifs de la lettre de mission transmise au groupe projet de l'Enssib au mois de février.

2. Présentation du cahier des charges du projet MODOCO par le groupe d'élèves conservateurs de l'Enssib.

Après un **rappel de la mission**, **Valérie Travier** a souligné que le document soumis au comité de pilotage n'était pas un document fini mais plutôt un outil de réflexion et de travail pouvant, au besoin, être amendé, précisé et enrichi. Elle a également précisé que le but de la réunion était de s'accorder sur des objectifs à atteindre et sur les moyens à mettre en

oeuvre. Enfin, elle a émis le souhait que la réunion débouche sur la **signature du document** qui incluerait les remarques et les modifications suggérées.

Prenant la parole, **Mathias Auclair a présenté le cahier des charges plus en détail**. Il a exposé successivement les **quatre parties** en insistant plus particulièrement sur la seconde consacrée à la démarche du groupe. Cette partie constitue en effet le centre névralgique du cahier des charges. La démarche devra intégrer trois aspects fondamentaux : **les aspects techniques, les aspects juridiques et l'association du personnel à la modernisation**.

3. Discussion du cahier des charges.

Ouvrant le débat, **Pierre Le Loarer a souligné la nécessité de connaître le plus précisément possible les pratiques et les attentes des usagers**. Pour cela, il a demandé au groupe d'exploiter au mieux l'enquête réalisée par l'IUT de Grenoble et celle, en cours, du groupe MODOCO. Par ailleurs, il a remarqué que la fréquentation de la salle de documentation contemporaine semblait augmenter ces derniers temps.

Mme Berger-Roure a indiqué qu'elle avait procédé à des tirages supplémentaires de **questionnaires** pour les usagers de la salle. Elle a émis le **souhait que les enseignants y répondent également malgré leur faible fréquentation du lieu**.

M. Oberdorff s'est félicité de la tenue de ce projet. Constatant que l'Enssib prenait à sa charge la quasi-totalité des frais financiers y afférant, il a souligné le bénéfice que pourrait en tirer l'établissement qu'il dirige. Il a ensuite émis plusieurs remarques :

- **les dossiers de coupures de presse constituent une ressource documentaire remarquable et unique dans la région ; c'est en quelque sorte le « fleuron » de l'IEP ;**
- **cette ressource mériterait d'être davantage connue et valorisée à l'échelle régionale, notamment auprès d'un public extérieur comme par exemple des journalistes ;**
- **ne serait-il pas possible de la valoriser en faisant des "instruments ou des produits documentaires originaux" ?**
- **les coupures des années cinquante commencent à se dégrader de manière inquiétante, ce qui pose la question de la conservation.**

Concernant les enquêtes programmées par le groupe, M. Oberdorff a vivement conseillé une visite à **l'IEP de Bordeaux** qui est un centre de recherche très important et qui est, par ailleurs, porteur d'une longue tradition de relations avec la FNSP.

Se prononçant au nom du groupe, **Mathias Auclair** s'est dit tout à fait favorable à cette visite à la condition que les frais de déplacement et de séjour soient pris en charge par le commanditaire, à savoir l'IEP de Grenoble. Il a par ailleurs fait part des visites déjà effectuées à **Sciences Po Paris** et à la **BPI** et d'une autre programmée à l'**IEP de Lyon**.

M. Oberdorff a pris acte de cette demande.

Souhaitant revenir sur la question des **usages de la salle de documentation contemporaine**, **M. Le Loarer** a demandé des **précisions sur l'utilisation qui en était faite par les enseignants-chercheurs**.

Reprenant les indications figurant dans le cahier des charges, **C. Lorentz** a précisé que **seuls quatre professeurs et un chercheur CNRS avaient pu être interrogés** durant la première semaine de stage et que d'autres interviews étaient programmées durant la seconde semaine. Les pratiques et les souhaits pourront alors être davantage précisés.

Concernant les souhaits des professeurs, **Mme Buczek** a tenu à préciser que **le Monde diplomatique figurait bien parmi les titres dépouillés et indexés**.

M. Le Loarer a ajouté que ce titre était également diffusé sur Internet et sous forme de cédérom. Il s'agit, selon lui, d'un cas particulier mais intéressant.

Hélène Galland a posé le **problème du plan de classification FNSP** et de son devenir en cas de **numérisation du fonds de coupures de presse**. Reflétant la culture sciences po, il a permis, selon elle, d'organiser la masse de travail durant de nombreuses années.

Mme Berger-Roure a aussi insisté sur son caractère évolutif.

M. Talin a pour sa part estimé que ce **plan** était d'une **utilisation extrêmement complexe et quasiment « ingérable »**, qu'il reflétait peu par ailleurs les préoccupations actuelles des chercheurs.

M. Chatelus a abondé en ce sens en indiquant que ce **plan dissuadait les étudiants d'utiliser les dossiers et qu'il brisait la dynamique de la démarche**. Il a aussi ajouté que dans sa discipline, l'économie, les articles anciens ne présentent guère d'intérêt et que ses étudiants étaient plutôt amenés à travailler sur des sources très contemporaines.

Mme Berger-Roure a indiqué qu'il s'agissait là d'un cas particulier, lié à la **discipline en question**. Elle a indiqué que les dossiers étaient d'une grande utilité pour tous les travaux de caractère rétrospectif et historique.

S'agissant du **plan de classification**, elle a précisé qu'il était accompagné d'un **index fort détaillé et très largement utilisé**.

Quant à la **numérisation**, elle **entraîne**, selon elle, inévitablement **une réflexion sur les moyens de s'orienter dans le fonds** et de retrouver les documents recherchés.

Souhaitant élargir la réflexion, elle a posé la question de **la notion même de modernisation**. S'agit-il **uniquement de numérisation**? Englobe-t-elle les notions **d'élargissement du lectorat, d'élargissement de l'offre documentaire**? **A quels niveaux ? Local ? Régional ?**

M. Le Loarer a réitéré son exigence d'aller plus loin dans l'analyse des usages et de **voir les différences entre les différentes disciplines** (sciences politiques, sociologie, histoire, économie...). Il faudrait aussi, selon lui, **déterminer les indices de classification les plus demandés par les étudiants et les spécialistes des différentes disciplines**.

Réagissant à l'intervention de M. Chatelus, **M. Oberdorff** a estimé que **les dossiers de coupures de presse établis sur des longues périodes présentaient un réel intérêt documentaire, le temps constituant en quelque sorte une valeur ajoutée**. Il a indiqué que de nombreuses institutions, dont les entreprises de presse, constituaient leurs propres dossiers de coupures pour un usage interne. Dans ce cas, le problème des droits d'auteur ne se pose évidemment pas, a-t-il relevé.

Intervenant sur cette question des droits, **Mme Galland** a estimé qu'une **numérisation suivie d'une mise à disposition des étudiants des dossiers de coupures de presse de l'IEP était, en l'état actuel de la législation, totalement illégale**. Elle a par ailleurs estimé que le rapport direct au document papier comblait dans une large mesure une attente des étudiants, en raison notamment du confort de lecture qu'il procurait.

L'enjeu juridique de la numérisation n'a pas échappé au groupe projet, a expliqué M. Auclair. Ce dernier a indiqué que la frontière entre le paiement et le non-paiement de droits se situait au niveau du mode de communication des documents numérisés. Les cas des documents non visualisables sur écran mais reproductibles pourraient faire l'objet d'un contrat avec le CFC. Par contre, en cas de consultation à l'écran des articles numérisés, il serait nécessaire d'obtenir l'autorisation des journaux.

M. Le Loarer a expliqué qu'il existait effectivement une différence entre droit de copie et droit de représentation d'un document. Il a en outre indiqué que la jurisprudence en ce domaine était en évolution.

D'une manière générale, il a rappelé que **les deux difficultés majeures du moment étaient le manque d'espace physique de stockage des dossiers de coupures de presse et la dégradation progressive des pièces les plus anciennes**.

Mme Berger-Roure a soulevé la **question de l'amplitude d'une éventuelle numérisation**.

A ce sujet, **Mme Galland** a estimé **judicieux de numériser les archives plutôt que les dossiers courants, du moins dans un premier temps**. Une telle opération résoudrait les problèmes urgents de stockage et de conservation.

Souhaitant intervenir sur l'aspect documentaire des dossiers de coupures de presse, **Mathieu Callewaert** a **suggéré la constitution de synthèses mensuelles** parallèlement à la constitution des dossiers.

Dans un sens similaire, **Sandrine Bertrand** a suggéré **l'élaboration de dossiers biographiques ou de dossiers documentaires transversaux** qui constitueraient, selon elle, une véritable complémentarité avec la ressource principale. Deux **questions** se posent toutefois : **la définition des thèmes et le mode opératoire** (faire soi-même ou récupérer ce qui a pu être produit ailleurs ?)

A ce sujet, **M. Chatelus** a fait remarquer que de telles opérations, qui viendraient s'ajouter au dépouillement traditionnel, représenteraient des **charges de travail supplémentaires**. La charge de travail nécessaire par rapport à la plus-value en vaut-elle la peine ? Le problème reste posé.

Au terme de la discussion portant sur le fond de la question, Mmes Berger-Roure et Buczek ont, au nom du personnel, regretté certaines analyses et formulations du cahier des charges et souhaité apporter quelques modifications. **Trois critiques** ont été émises :

1. la place consacrée à l'analyse des tâches des moniteurs-étudiants est disproportionnée par rapport à celle dévolue au personnel

2. L'analyse des tâches du personnel est insuffisante et, par moments, imprécise.

3. Le cahier des charges n'insiste pas assez sur la compétence professionnelle du personnel et utilise trop de termes et de qualificatifs relevant du domaine de l'affectif.

Après une courte confrontation des points de vue, les membres du groupe-projet ont pris acte de ces remarques. Ils ont indiqué qu'ils complèteraient certains points et modifieraient certaines tournures rédactionnelles.

4. Décisions

Après un dernier tour de table, **M. Le Loarer** a **souhaité conclure la réunion**. Constatant que le débat a été animé et ouvert, il a encouragé le groupe à poursuivre ses investigations. **Il a approuvé le cahier des charges moyennant les légères modifications demandées par le personnel.**

5. Calendrier

Au terme de la réunion, Valérie Travier a procédé au **récapitulatif du calendrier général du projet**. D'un commun accord, il a été convenu que la seconde réunion du comité de pilotage se tiendrait le 16 juin à 14 h 30. Par ailleurs, l'équipe projet a informé le comité que son second stage à l'IEP se déroulerait du 3 au 6 mai et qu'une journée d'étude sur les documents numériques se tiendrait à l'Enssib le vendredi 7 mai.

7. SECOND COMITE DE PILOTAGE : PROPOSITIONS DE MODERNISATION

GROUPE PROJET MODOCO

**PROPOSITIONS DE MODERNISATION DE LA SALLE
DE DOCUMENTATION CONTEMPORAINE DE L'IEP DE
GRENOBLE**

Réunion du Comité de pilotage du 15 juin 1999

Groupe projet MODOCO (Enssib) :

Mathias Auclair

Thierry Claerr

Eric Hoarau

Claude Lorentz

Valérie Travier

RÉSUMÉ

Pour la seconde réunion du Comité de pilotage du projet MODOCO (modernisation de la salle de documentation contemporaine de l'IEP de Grenoble), l'équipe de conservateurs stagiaires de l'Enssib a élaboré trois scénarios d'évolution. Ces propositions se fondent sur l'observation du fonctionnement du service et sur des enquêtes réalisées auprès des utilisateurs, aussi bien étudiants qu'enseignants chercheurs. Les résultats commentés de ces enquêtes constituent la première partie du présent document. La seconde partie est consacrée à l'exposé des scénarios.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ

PREMIERE PARTIE : QUELS USAGES DE LA SALLE DE DOCUMENTATION CONTEMPORAINE ?

Analyse des deux enquêtes réalisées à l'IEP de Grenoble

Bilan de l'expérimentation comparée de deux sources documentaires : les dossiers de coupures de presse et le cédérom *Le Monde*

DEUXIEME PARTIE : DES PROPOSITIONS D'EVOLUTION

La salle de documentation contemporaine : bilan et perspectives d'évolution

Scénario 1 : MICADO (aMélioration de la ConsultAtion des DOssiers de presse)

Scénario 2 : DEMECO (aménagement de la salle DE docuMENTation CONtemporaïne)

Scénario 3 : INFODOCO (INFOrmatisation des DOssiers de COupures de presse)

ANNEXE

**PREMIERE PARTIE : QUELS USAGES DE LA SALLE DE
DOCUMENTATION CONTEMPORAINE ?**

ANALYSE DES DEUX ENQUÊTES RÉALISÉES À L'IEP DE GRENOBLE

MÉTHODE ET OBJECTIFS

Le dispositif d'enquête mis en place :

1/ Un questionnaire général a été distribué en un seul exemplaire à tous les usagers de la salle de documentation contemporaine pendant la période du 4 mars au 30 avril 1999, soit pendant 26 jours d'ouverture de la salle. Cette enquête a donné lieu à 244 réponses.

2/ Ce même questionnaire général, à la demande du personnel de la salle, a été envoyé aux professeurs de l'IEP. 16 réponses sont parvenues au groupe d'étude.

3/ Pendant cette même période, un questionnaire était distribué lors de chaque demande de dossier. 555 dossiers ont été demandés, 338 réponses répondaient aux conditions de validité des réponses pour être exploitables.

Objectifs des enquêtes :

A partir de la description du service, il était apparu que les usages de la salle de documentation contemporaine étaient connus empiriquement mais qu'un certain nombre d'interrogations restaient du domaine de la conjecture : y a-t-il baisse de la fréquentation de la salle ? Cette salle n'est-elle qu'un lieu de passage ou est-elle un lieu de travail habituel ? Les ressources de la salle sont-elles toutes exploitées ? Les usagers ont-ils des suggestions concernant l'organisation de la salle et de l'offre documentaire ?

Les enquêtes effectuées venaient en complément d'une enquête plus globale concernant le Centre de documentation de l'IEP, enquête lancée à l'initiative du directeur du Centre de documentation, M. Le Loarer, et destinée à être traitée par les étudiants de l'IUT de Grenoble. Cependant, ce traitement n'a pas encore eu lieu et le groupe n'a disposé que des résultats bruts de cette étude.

➤ Analyse des attentes :

1/ 1^{ère} enquête :

- question 1 : estimation fine de la fréquentation (par statut)
- question 2 : usages des dossiers de presse
- question 3 : évaluation de la fréquentation de la salle
- question 4 : connaissance et usage du cédérom *Le Monde* qui offre a priori un service comparable à celui des dossiers de presse (constitués en partie de coupures issues de ce journal)
- question 5 : connaissance des ressources de la salle en dehors des coupures de presse

- question 6 : évaluation du besoin en formation
- question 7 : estimation de la réticence à utiliser des ressources informatiques
- question 8 : question libre (remarques, propositions)

2/ Enquête auprès des professeurs : dans la mesure où l'enquête 1 révèle un nombre très faible de professeurs utilisant cette salle, ce questionnaire a permis de compléter les informations recueillies par les entretiens conduits par ailleurs durant les deux stages à l'IEP. L'intérêt porte ici surtout sur la question 8 dans laquelle un certain nombre de propositions ont pu être collectées. Cette démarche était aussi demandée par le personnel pour pallier un défaut de communication avec le personnel enseignant.

3/ 2^{ème} enquête : cette enquête avait pour but d'évaluer la durée de consultation des dossiers afin de préciser les usages de la salle. On a pu aussi établir l'extension des demandes par rapport à l'offre documentaire fournie.

LES RESULTATS

1. Enquête générale

1.1. Le public de la salle de documentation contemporaine

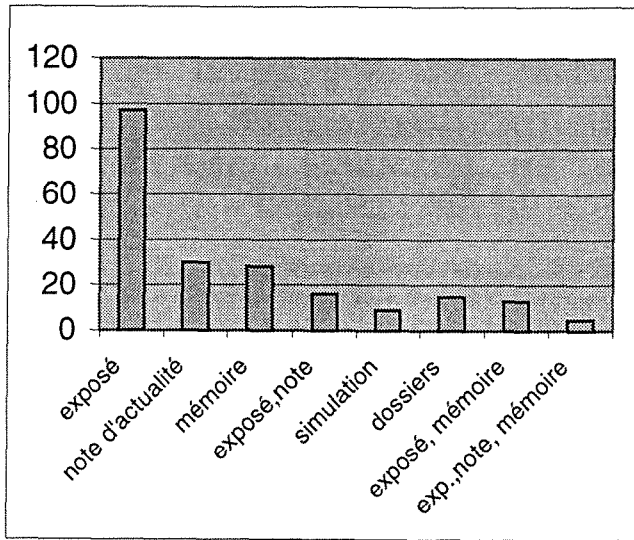
Le public de la salle est constitué dans son immense majorité par les étudiants de l'IEP (85%). Peu d'enseignants la fréquentent régulièrement (la plupart, moins d'une fois par mois, 3 enseignants l'ont utilisée pendant le temps de notre enquête). L'ouverture vers un public extérieur est sensible pour des étudiants de droit, et d'histoire (niveau maîtrise) de l'UPMF, mais reste malgré tout restreinte. On relève aussi la fréquentation de la salle par des étudiants de 3^{ème} cycle dont certains ont sans doute conservé des habitudes de consultation acquises pendant leurs études à l'IEP.

Les étudiants les plus nombreux sont ceux de 2^{ème} année, suivis de ceux de 3^{ème} année, plus occupés par la rédaction de leur mémoire. Cette répartition correspond aux usages qui sont attribués à la salle par les étudiants comme le montre la question suivante.

1.2. Les usages de la salle

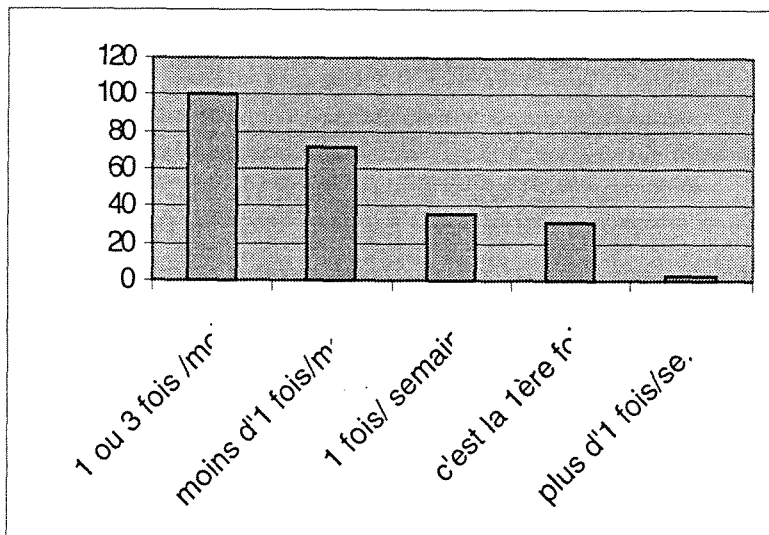
Ce sont essentiellement les exercices scolaires, c'est-à-dire les exercices qui sont proposés par les enseignants de l'IEP, qui conduisent les étudiants à la salle de documentation contemporaine : exposés (58%) et notes d'actualité, simulation de théorie politique. Ceci confirme la spécificité de cette salle : l'offre documentaire propre aux IEP correspond parfaitement à la pédagogie qui est en œuvre dans le cursus d'étude. On fait moins dans cette salle un travail de recherche personnelle que des exercices déterminés par les modules d'enseignement. Ceci est également corroboré par les classes de cotes qui sont le plus souvent demandées .

Résultats globaux : les usages



1.3. La fréquentation

Les étudiants fréquentent cette salle de manière régulière : 41% déclarent y venir de 1 à 3 fois par mois. Ce sont les étudiants de 2^{ème} année qui viennent le plus souvent comme le montrait déjà la question 1. Cette salle est donc un nœud important du Centre de documentation.



Résultats globaux : fréquentation

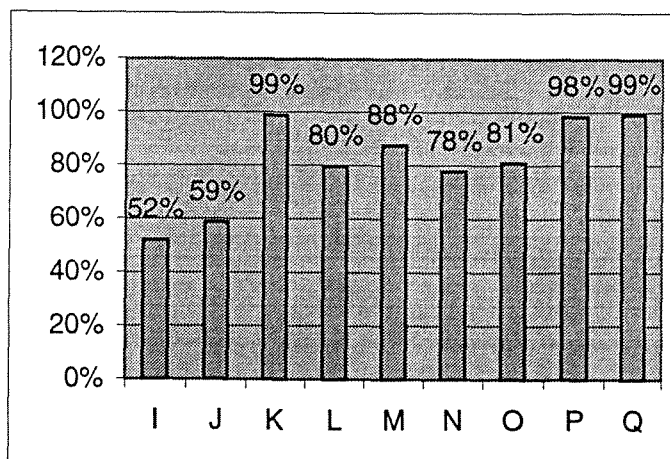
1.4. Utilisation du cédérom *Le Monde*

Il est intéressant de mettre en relation les deux questions posées à propos de l'utilisation de ce cédérom qui est globalement bien connu, mais peu utilisé. Bien sûr, l'étude est partielle puisque les étudiants peuvent préférer utiliser le cédérom qui se trouve en réseau sur les postes de la salle des ouvrages, mais la question qui se pose ici est celle de la mise en valeur de cette ressource documentaire qui révèle aussi les problèmes de maintenance liés à ce support : pour quelles raisons les étudiants n'utilisent-ils pas ce produit ? Est-ce à force d'avoir essayé des problèmes techniques ? A décharge, on peut cependant noter que les étudiants l'utilisent de plus en plus au cours de leurs études (respectivement 5%, 20% et 44% pour les étudiants de 1^{ère}, 2^{ème}, et 3^{ème} année), ce qui indiquerait plutôt qu'ils se familiarisent petit à petit avec ce média et qu'il répond de mieux en mieux à leurs besoins quand leurs recherches deviennent plus complexes. Mais on remarque aussi que les utilisateurs du cédérom l'utilisent plutôt en complément des coupures de presse que comme média de substitution puisque leur fréquentation des dossiers reste souvent aussi importante une fois qu'ils ont recours au cédérom. L'expérimentation que nous avons conduite tente d'apporter des explications à cette observation.

1.5. Les ressources de la salle

Elles sont extrêmement mal connues. Certains produits comme les « Volumes de Hall » sont simplement ignorés de tous, d'autres comme le *Keesing's* semblent passés de mode. Plus significative encore est l'absence de repérage d'outils documentaires généraux comme l'*Encyclopaedia Universalis* alors même que certains étudiants émettent l'idée qu'il faudrait qu'il y ait dans la salle des ouvrages de repérage historique ou géographique, des dictionnaires ou des encyclopédies. Les ouvrages qui sont dans la salle et répondraient à cette demande ne sont pas assez visibles.

La remise en valeur des ressources documentaires présentes ne doit donc pas être unilatérale : certaines doivent être rendues visibles, d'autres ne sont peut-être pas utiles. Ces ressources devraient recevoir un traitement différencié dans la perspective d'un réaménagement de la salle.



Résultats globaux : méconnaissance des ressources

figure dans ce tableau la part des usagers ne connaissant pas les ressources suivantes:

I	<i>Esop</i>
J	<i>Encyclopaedia universalis</i>
K	<i>Keesing's</i>
L	Index analytique du Monde
M	Autre CDROM que Le Monde
N	Plan de classification de la FNSP
O	Index alphabétique de la FNSP
P	<i>Bulletin analytique de documentation politique...</i>
Q	<i>"Volumes de Hall"</i>

1.6. La formation

Les demandes de formation complémentaire sont très accentuées et cela même en 2^{ème} et en 3^{ème} années. Par recoupement avec la question 8, on comprend que les difficultés ressenties sont liées au plan de classification qui n'est pas aisé à maîtriser, mais aussi à l'utilisation des cédéroms pour lesquels les étudiants ne sont pas d'emblée autonomes. On peut aussi ajouter que la formation la plus adaptée serait une formation en cours d'année ou de cursus car c'est lorsque les étudiants ont des études personnelles et précises à faire qu'ils ont besoin de ce complément d'information. Ainsi, ce sont les étudiants de 2^{ème} année qui sont les plus demandeurs de formation (80%). C'est bien une formation sur des recherches complexes qui est demandée.

1.7. Réticence à utiliser le support informatique :

Cette réticence est très faible et va s'amenuisant à mesure du cursus, c'est-à-dire à mesure où les étudiants ont de plus en plus recours à ce support.

1.8. Remarques libres

La liste établie met en évidence les remarques et les propositions les plus fréquentes. De manière générale, les usagers sont conscients de bénéficier d'une offre documentaire qui convient bien à leurs besoins et qui est particulièrement efficace pour leurs travaux. Le taux de satisfaction est élevé. S'il est moins important pour les utilisateurs extérieurs à l'IEP c'est justement parce qu'ils viennent y faire des recherches beaucoup moins spécifiques que les étudiants de l'IEP.

Les étudiants sont sensibles aux problèmes matériels que posent les dossiers de coupures de presse. Beaucoup suggèrent l'utilisation de pochettes transparentes, de coupures collées sur des feuilles, de classeurs, tout en étant souvent conscients du travail supplémentaire que supposeraient ces nouvelles manipulations.

Le problème du décalage des dossiers de coupures par rapport à l'actualité apparaît également à de nombreuses reprises. Le fait que ce problème ne soit pas évoqué par les usagers extérieurs à l'IEP tend à montrer qu'il est plutôt lié à une période donnée de l'année (le début de l'année où le retard pris pendant les vacances est accentué par les formations des

nouveaux utilisateurs qui mobilisent une énergie importante de la part des équipes). 17% des étudiants soulignent la gêne occasionnée par ce décalage, les étudiants de 3^{ème} année étant les plus sensibles au problème.

Enfin, la difficulté de la classification fait l'objet de plusieurs remarques comme il a été vu en 1.6.

2. Enquête auprès des professeurs

C'est surtout la 8^{ème} question qui est intéressante puisqu'elle permet de voir quelles sont les attentes des enseignants. L'ensemble de l'enquête ne fait que renforcer les résultats de l'enquête ci-dessus : les enseignants fréquentent peu la salle de documentation pour leurs propres recherches (beaucoup ont constitué à leur usage propre des dossiers de presse correspondant à leur discipline) et ils ne connaissent pas beaucoup plus que les étudiants les autres ressources de la salle de documentation contemporaine. Un professeur émet d'ailleurs l'idée que l'on fasse connaître davantage aux étudiants ces ressources, en particulier le *Bulletin analytique*.

Sur les 16 réponses reçues, on note d'abord un indice de satisfaction important, 4 enseignants indiquant qu'il faut absolument conserver ces dossiers qui leur semblent irremplaçables. L'approche thématique qu'ils permettent est une qualité soulignée, l'indexation leur apparaissant adéquate (2 réponses) bien que difficile (1 réponse). Un chercheur souhaiterait que l'indexation corresponde davantage à des sujets de recherche pas forcément liés aux problématiques de l'IEP. Un professeur remarque que le cédérom *Le Monde* ne contient pas tous les éléments d'information retenus dans les dossiers (graphiques, tableaux) et que le délai de parution pose un problème de décalage par rapport à l'actualité. 5 enseignants souhaiteraient que l'offre documentaire soit élargie à des quotidiens étrangers ou à d'autres quotidiens nationaux et 1 remet en question la pertinence du dépouillement de *l'Humanité*. La salle a vocation, selon un autre, à devenir une salle d'actualité qui proposerait des informations plus diversifiées. Enfin, 3 enseignants se déclarent en faveur d'une numérisation avec une collaboration suggérée avec d'autres IEP.

3. Analyse de la 2^{ème} enquête

Cette enquête a permis d'établir que la salle de documentation contemporaine est bien une salle de travail à part entière et non une salle de simple passage. La durée moyenne de consultation s'élève à 50mn, et si 59% des usagers restent une heure ou moins, 41% restent plus d'une heure dans la salle. Il y a certes quelques utilisateurs « express » qui restent moins d'un quart d'heure (voire 3 mn), mais la plupart étudie dans la salle et ne se contentent pas de photocopier des articles en masse. Le temps passé à la recherche et à l'étude est d'autant plus important que 69% des usagers ne demandent qu'un seul dossier. On peut en tirer des conclusions diverses : les étudiants passent-ils beaucoup de temps parce que la consultation de ces dossiers de coupures de presse est longue et fastidieuse (mais cela ne ressort pas de l'analyse de la question 8) ? Ou bien viennent-ils dans la salle pour poursuivre un travail pour lequel la consultation des dossiers de presse n'est qu'un point de départ ? En tout cas, il est établi que cette salle répond à un besoin scolaire clair. Les besoins des étudiants sont

nettement liés à des cours précis : ainsi, pendant le mois d'enquête, les deux dossiers les plus souvent demandés sont ceux qui concernent la drogue et le PACS, ce qui correspond à des exposés demandés.

Les cotes les plus fréquemment demandées sont les classes 1XX et 4XX qui correspondent aux domaines les plus pratiqués à l'IEP, en particulier les institutions politiques et administratives. L'indexation est d'ailleurs pour ces sujets parfaitement adaptée comme l'expérimentation comparée sur le cédérom *Le Monde* l'a montré.

Les sujets purement économiques sont nettement moins fréquents. Les sujets culturels sont rares : pendant ce mois d'étude seul le cinéma, et encore la question comportementale apparemment une partie industrielle et économique importante, a été l'objet d'une demande. De même, les sujets proprement régionaux sont assez rares : 4 dossiers demandés sur 554. Une partie très importante de l'effort d'indexation et de constitution des dossiers est donc sous-utilisée au détriment peut-être d'un élargissement du champ des journaux dépouillés comme le remarquent certains étudiants qui suggèrent d'autres titres à classer (quotidien étranger).

**BILAN DE L'EXPERIMENTATION COMPAREE DE
DEUX SOURCES DOCUMENTAIRES :
les dossiers de coupures de presse et le cédérom *Le Monde***

Objectif de l'expérimentation

Il s'agissait de comparer l'efficacité des deux modes de recherche et de soumettre les coupures de presse à la concurrence du document numérique en particulier.

Dispositif de l'expérimentation

8 questions parmi celles que les étudiants avaient déclarées dans l'enquête 2 ont été choisies en fonction de leur fréquence, de leur intérêt et de leur degré de difficulté. Elles ont été ensuite testées en faisant la recherche correspondante en utilisant les dossiers de coupures de presse et le cédérom *Le Monde*. A chaque fois, le temps passé pour obtenir des résultats satisfaisants et les difficultés rencontrées ont été notés.

Bilan de l'expérimentation

La durée de la recherche est sensiblement la même. Elle est nettement plus courte dans les dossiers de coupures de presse pour les sujets traditionnels à l'IEP (administration, politique...), le cédérom se montrant plus efficace pour les sujets moins pointus ou apparus récemment.

DOSSIERS DE COUPURES DE PRESSE

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Classification efficace et pertinente pour les sujets spécifiques des études politiques. - Maintien des tableaux, des schémas et des illustrations, des dossiers et documents. - Complément d'information apporté par les autres journaux dépouillés 	<ul style="list-style-type: none"> - Lacunes (coupures disparues) - Difficulté des croisements

CEDEROM LE MONDE

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Sommaire - Possibilités de navigation - Efficacité pour sujets moins spécifiques aux études politiques ou apparus récemment 	<ul style="list-style-type: none"> - Délai de publication et période couverte - Système d'indexation pas toujours assez pointu pour des sujets spécifiques. - Bruit important - Déficit documentaire : absence des images, tableaux, graphiques... - Manipulations nombreuses lorsque les cédéroms ne sont pas en réseau - Absence de renvois - Syntaxe complexe

Conclusion

Les 2 outils apparaissent bien comme complémentaires ainsi que cela ressort de l'enquête 1 que nous avons faite auprès des usagers de la salle (cf. question 4). Il ne semble donc pas que le cédérom puisse se substituer tout à fait aux dossiers de coupures de presse, indexés dans un système particulièrement pertinent pour les études à l'Institut.

**DEUXIEME PARTIE : DES PROPOSITIONS
D'EVOLUTION**

LA SALLE DE DOCUMENTATION CONTEMPORAINE : BILAN ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Un service qui répond aux attentes des étudiants

L'analyse des enquêtes faites auprès des utilisateurs rend compte de la pertinence des services rendus par la salle de documentation contemporaine : les étudiants y trouvent des réponses adéquates pour mener à bien les exercices qui leur sont proposés à l'IEP. Les dossiers de coupures de presse constituent donc un outil pédagogique globalement reconnu et apprécié. Les étudiants sont efficacement aidés dans leurs recherches par un personnel jugé compétent et ouvert.

Un service à revaloriser

L'analyse conduit cependant à souligner le manque de valorisation de certains aspects de ce service : de nombreuses ressources sont sous-exploitées, l'espace multimédia est sous-utilisé, la limitation de l'offre documentaire aux dossiers de coupures et à la presse ne correspond pas aux usages de travail plus larges qu'on rencontre dans cette salle. C'est ce manque de valorisation qui a amené la direction du Centre de documentation à s'interroger sur une modernisation. Donner à la salle une place plus importante et mieux définie dans la stratégie de diffusion de l'information du Centre de documentation, tel pourrait être l'objectif de sa modernisation.

Pour une meilleure adéquation avec les besoins documentaires des étudiants

L'indexation, dont les principes rencontrent le plus souvent les attentes des étudiants, conduit parfois à une sur-qualité qui se manifeste par un grand nombre de dossiers pas ou peu utilisés. Cette indexation, spécifique aux Instituts d'Études Politiques, reste difficile à appréhender par les étudiants et a fortiori par les utilisateurs extérieurs à l'IEP.

Les délais de dépouillement sont perçus comme trop importants à certaines périodes de l'année.

Les étudiants et les chercheurs sont confrontés à une dispersion des ressources électroniques entre cette salle et la salle des ouvrages (cas notamment des *cd-roms* du *Monde*).

Le repérage de ces difficultés nous a conduit à envisager **les axes de modernisation suivants** :

- une amélioration des prestations fondée sur une meilleure adéquation entre services fournis et attentes des usagers et sur une meilleure prise en charge de la formation des étudiants. [scénario 1]

- un réaménagement global de l'espace revalorisant l'intitulé de la salle en mettant à la disposition des usagers un ensemble cohérent d'outils utiles à la documentation contemporaine. [**scénario 2**]
- une numérisation privilégiant l'efficacité maximale de la recherche et réglant les problèmes de stockage. [**scénario 3**]

SCENARIO 1

MICADO

(AMÉLIORATION DE LA CONSULTATION DES DOSSIERS DE PRESSE)

1.1. ELARGIR L'OFFRE DOCUMENTAIRE

1.1.1. La presse

- Dépouillement d'un quotidien de langue anglaise. Pour ne pas accroître la charge de travail, on pourrait se limiter à indexer uniquement les articles relevant des domaines d'excellence de l'Institut (cotes 1XX, 4XX, 6XX, 9...), resserrer l'indexation du *Monde* à ces mêmes domaines et supprimer le traitement de l'*Humanité*. Pour avoir une information plus précise sur l'utilisation effective des dossiers par thème, on pourrait installer un logiciel de traitement statistique de la consultation (un système de ce type est utilisé à l'IEP de Paris).
- Constitution d'un dossier de coupures consacré aux dessins de presse.
- Conservation du *Monde* relié en salle jusqu'en 1986 seulement et transfert des autres volumes en magasin (ou désherbage). Encouragement à l'utilisation du cédérom du *Monde* (à partir de 1987).
- Espace de consultation de la presse. Les délais de dépouillement et d'indexation des cinq quotidiens figurant dans les dossiers de coupures de presse rendent nécessaires le maintien sur place de la presse quotidienne courante. Ceci pourrait s'accompagner d'une amélioration de sa présentation et d'un accroissement du nombre de titres :
 - *L'Événement du Jeudi, Marianne, l'Express, le Nouvel Observateur, le Point, le Canard enchaîné, Charlie Hebdo, Courrier international, Politis, Der Spiegel, Zeit-Magazin, Il Mondo, El Pais, News Statesman, Time Magazine, Vocabulaire.*

1.1.2. Les usuels

Un ensemble cohérent et répondant aux attentes des étudiants pourrait être mis à la disposition des usagers en libre accès, à proximité de la banque de prêt afin d'en surveiller les utilisations :

- Conservation : le *Keesing's, L'Année dans Le Monde* (collection folio), documentation INSEE, Index analytique du *Monde* et *Bulletin analytique de documentation politique*. Il est nécessaire de veiller à la mise à jour de ces ouvrages.

- Désherbage : la vieille édition de *l'Encyclopaedia Universalis* et les volumes de Hall, ce qui permettrait de gagner de la place pour introduire de nouveaux usuels.
- Nouveautés : *Quid, l'Etat du Monde, l'Etat de la France* et ses équivalents nationaux, *Guide des sources d'information du CFPJ, le Journal de l'Année* (Larousse-Le Monde), *l'Histoire au jour le jour* (Le Monde), *Rhône-Alpes, l'encyclopédie*. Il serait nécessaire d'ajouter des guides pratiques et des ouvrages de référence sur le multimédia et Internet en veillant à leur mise à jour régulière. Éventuellement, des ouvrages de base sur l'histoire de la presse française pourraient être mis à disposition des usagers.

1.1.3. Les ressources électroniques

- Conservation des deux postes actuels (*Esop*, cédérom *Le Monde* et Internet).
- Ajout d'un poste dédié au réseau de cédéroms
- Ajout d'un poste (doté d'un accès Internet) à la banque de prêt afin que le personnel puisse apporter une aide dans la recherche bibliographique et documentaire. Ce poste pourrait également être utilisé dans une perspective d'autoformation à l'outil informatique.
- Ajout d'une imprimante laser en réseau avec login.

1.2. LA FORMATION DES USAGERS

L'enquête montre qu'un grand nombre d'usagers ressentent le besoin d'une formation complémentaire à la recherche dans le cadre de cette salle d'une part, et que, d'autre part, cette demande est constante au cours des trois années du cursus suivi à l'IEP. En effet, les besoins de formation se font sentir plus particulièrement lorsque les étudiants se trouvent face à des recherches précises. C'est pourquoi l'assimilation de la formation est meilleure chez des étudiants confrontés à des problèmes particuliers de recherche. On peut tirer de ces quelques considérations plusieurs axes d'action.

1.2.1. Alléger la formation systématique à l'entrée à l'IEP

On pourrait supprimer la deuxième partie de la formation actuelle qui est moins suivie par les étudiants et reporter l'initiation au maniement des outils à d'autres moments de l'année où les étudiants seraient plus réceptifs. Cette mesure aurait pour conséquence une charge de travail moindre en début d'année et donc moins de retard dans le dépouillement à cette période.

1.2.2. Mettre en place une signalétique sous forme de schémas donnant des exemples d'utilisation du plan d'indexation de la FNSP en détaillant les étapes intellectuelles de la recherche (formalisation de la requête, recours à des termes génériques, puis à des termes spécifiques).

1.2.3. Étaler la formation sur l'ensemble du cursus, en l'articulant sur des besoins particuliers définis avec des enseignants convaincus de la nécessité de la démarche de formation à la recherche. Ces enseignants pourraient soumettre des sujets d'exposés ou de

notes d'actualité comme supports à un TP qui se passerait dans la salle de documentation contemporaine.

1.2.4. Adapter la formation à l'utilisation des cédéroms (ressources, syntaxe, équation de recherche) pour les sujets proposés par les étudiants eux-mêmes.

1.2.5. Projet à plus longue échéance (la mise en forme demanderait un an): **création d'un livret d'autoformation.**

Ce produit documentaire comprendrait :

- **Un plan** détaillé de la salle et de ses ressources.
- **Un rapide historique** du produit phare de cette salle (coupures) afin d'en faire mesurer l'intérêt pour des étudiants en sciences politiques.
- **Une liste des usuels** mis à la disposition des usagers.
- **Les conditions de la consultation** et de l'utilisation des ressources.
- **Un modèle du formulaire** à remplir pour obtenir des dossiers de coupures de presse.
- **Les procédures** de recherche documentaire illustrées par des exemples détaillés et des exercices corrigés (choisis parmi les sujets fréquemment demandés cf. enquête 2).
- **Des fiches brèves d'utilisation des cédéroms** comportant des exemples de niveaux de difficulté différents et des exercices corrigés.

L'existence de ce livret serait signalée au début de l'année à tous les étudiants (choisir une couverture frappante qui se remarque aisément). La salle de documentation contemporaine serait approvisionnée en livrets que les étudiants pourraient utiliser à leur gré (prévoir une mini-enquête pour évaluer le nombre de livrets consultés et l'usage qui en est fait). Il permettrait à des moniteurs étudiants de mener des initiations à la recherche (séance de TP). Il permettrait éventuellement à des enseignants intéressés de prendre le relais de la formation de leurs étudiants. Enfin il serait la base de TP plus approfondis dirigés par le personnel de la salle. Ainsi une formation modulée pourrait toucher tous les étudiants selon des approches différentes et adaptées à chaque cas. La charge de la formation serait partagée par tous les acteurs intervenant et ne reposerait donc pas uniquement sur le personnel de la salle. C'est sans doute le moyen d'améliorer la formation des usagers sans que cela ne constitue une charge de travail trop importante pour le personnel.

Ce livret pourrait être élaboré petit à petit, en collectant pendant une année tous les exercices proposés dans les diverses formations existantes. Sa rédaction, étalée elle aussi sur une année, ne constituerait donc pas une charge soudaine de travail supplémentaire. Il serait le fruit de l'expérience du personnel et non un instrument théorique.

L'enquête 1 qui vient d'être réalisée pourrait servir d'indicateur au terme de 2 ou 3 ans d'expérimentation en la repropulsant avec quelques modifications.

1.3. AMENAGEMENT DE LA SALLE

- **Mobilier** : présentoir pour la presse (gain de place: cela permet de libérer une table), 2 chauffeuses.
- **Signalétique** : il serait utile de matérialiser l'espace multimédia par un panneau clair, mentionnant les différentes ressources disponibles. Ce panneau permettrait le repérage des usuels regroupés et mis en libre accès.

1.4. BILAN

1.4.1. Points forts

- Une meilleure adaptation de l'offre documentaire aux besoins des utilisateurs.
- Une valorisation des compétences pédagogiques et professionnelles du personnel
- Le respect de la répartition de la charge de travail
- Un coût modique (2 postes informatiques, présentoir de presse , signalétique)
- Une mise en œuvre rapide

1.5. Points faibles

- -Le problème du stockage n'est pas résolu
- L'accès aux nouvelles technologies de l'information n'est pas favorisé
- les apports des efforts en matière de formation ne sont pas mesurables immédiatement

SCENARIO 2

DEMECO

(AMENAGEMENT DE LA SALLE DE DOCUMENTATION CONTEMPORAINE)

Dans le cadre d'une modernisation de la salle de documentation contemporaine, on pourrait envisager de repenser l'espace. A travers l'étude des usages, nous avons constaté qu'il serait intéressant de regrouper les différentes ressources autour de trois pôles documentaires, satellites de la salle de documentation contemporaine :

- Salle de presse
- Salle de référence
- Salle multimédia et de formation

Ces trois pôles autonomes, mais complémentaires, trouveraient leur place au sein d'un espace intermédiaire créé entre la salle de documentation contemporaine et la salle des ouvrages par l'ouverture de la cloison entre ces deux salles. Cette réorganisation de l'espace nécessite une réflexion sur la circulation des usagers et des documents.

2.1. ESPACE SALLE DE DOCUMENTATION CONTEMPORAINE

La réorganisation de la salle de documentation contemporaine entraînerait une spécialisation de cette salle mais aussi une diminution de sa surface, et donc du nombre de places de lecture. Elle serait exclusivement consacrée à la consultation des dossiers de coupures de presse. Un ordinateur destiné au personnel trouverait sa place sur la banque de prêt. Un second photocopieur pourrait être installé.. Il n'y aurait pas de changement notable du mobilier de consultation (tables carrées et chaises).

Un réaménagement intérieur de la salle pourrait être éventuellement envisagé (voir plan) :

- Déplacement de la banque de prêt et modification de sa forme, afin d'améliorer l'accès et la circulation des lecteurs à l'intérieur de la salle.
- Déplacement des armoires de stockage de la tranche quinquennale en cours et aménagement d'un espace de rangement le long du mur. Ce serait un espace fermé au public où seraient rassemblées tous les dossiers de coupures aujourd'hui conservés en salle.
- Création d'un second espace de surveillance dans le fonds de salle.
- Réorganisation des tables de consultation.
- Aménagement d'une cabine avec lecteur de microfiches et microfiches en accès libre.

Le bureau situé derrière la salle serait affecté au personnel de la salle de documentation contemporaine.

2. ESPACE SALLE DE PRESSE

L'espace presse regrouperait la presse quotidienne et la presse hebdomadaire généraliste dans un lieu bien défini, doté d'un mobilier spécifique (présentoir, chauffeuses). Il serait isolé du reste de la salle par une cloison basse formée par le présentoir. L'usage d'une table pouvant être nécessaire à certains lecteurs, ces derniers pourraient bénéficier des ressources de la salle de référence.

2.3. ESPACE SALLE DE REFERENCE

La salle de référence regrouperait, en libre accès, les usuels qui ont été énumérés plus haut (voir scénario 1), l'*Encyclopaedia universalis* et d'autres en fonction d'éventuelles suggestions ultérieures. Ce serait un espace de consultation rapide et de consultation plus longue, la consultation sur place étant privilégiée.

Pour la consultation rapide, cette salle serait dotée d'un mobilier approprié (sorte de lutrins, permettant une consultation debout sans peine).

Pour une consultation prolongée, seraient mises à disposition des lecteurs des tables et des chaises.

2.4. ESPACE SALLE MULTIMEDIA ET DE FORMATION

Dans la salle multimédia et de formation serait réunie une partie des ressources informatiques du centre de documentation :

- Des cédéroms en monoposte (*Le Monde*, etc.)
- Les cédéroms en réseau de l'UPMF
- L'internet et la presse en ligne (bookmarks)
- Tout produit documentaire ayant un lien avec les dossiers de coupures de presse

Cette salle pourrait servir également à la formation informatique et documentaire : formation à l'utilisation des cédéroms, à l'utilisation du catalogue en ligne... A cette fin, on y trouverait du matériel pédagogique (tableau blanc, vidéo projecteur...).

On estime à 10 postes et une imprimante laser en réseau le matériel informatique nécessaire.

2.5. CIRCULATION DES LECTEURS ET DES DOCUMENTS (isolation phonique et cloisonnement)

2.5.1. Circulation des lecteurs

Les modifications de l'aménagement de la salle conduisent à repenser la circulation des lecteurs. Le déplacement de la banque de prêt de la salle de documentation contemporaine permettrait de faciliter l'entrée dans cette salle et l'orientation du lecteur par le personnel. L'actuelle porte d'entrée et de sortie de la salle de documentation contemporaine servirait uniquement d'entrée pour ceux qui consulteraient les dossiers de coupures de presse ou les microfiches.

Pour la consultation exclusive de la presse généraliste (salle de presse), des ouvrages de référence (salle de référence) et pour l'utilisation des ressources informatiques (salle multimédia), ce serait l'actuelle entrée/sortie de la salle des ouvrages qui serait privilégiée, et servirait d'ailleurs de sortie unique aux lecteurs de la salle de documentation contemporaine, de la salle multimédia, de la salle de presse et de la salle de référence.

La salle multimédia disposerait de deux accès (l'un donnant sur le couloir, l'autre sur la salle de référence) qui pourraient donner lieu à une gestion particulière :

- En période de formation, seul l'accès donnant sur le couloir serait autorisé
- En période de libre consultation des ressources multimédias, seul l'accès sur la salle de référence serait permis. L'autre accès pourrait être utilisé comme issue de secours.

2.5.2. Circulation des documents

Le réaménagement de l'espace, et en particulier le décroisonnement des espaces, pose le problème d'une circulation anarchique potentielle des documents, et de vols éventuels. L'installation d'un portique anti-vol supplémentaire étant coûteuse, il semble préférable d'utiliser ce qui existe déjà tout en fixant un sens de circulation rigoureux des dossiers de coupures de presse, qui ne devraient en aucun cas sortir de l'espace de la salle de documentation contemporaine tel qu'il a été redéfini.

2.5.3. Gestion du bruit et isolation phonique

Les étudiants utilisateurs de la salle de documentation contemporaine sont particulièrement sensibles au calme de ce lieu, qui sert actuellement d'espace de travail personnel. Il convient de préserver cet espace du bruit engendré en salle des ouvrages. Par conséquent, nous proposons l'installation de cloisons phoniques transparentes entre la salle de documentation de la salle de référence, qui jouera un rôle de tampon. Il est également nécessaire d'isoler la salle multimédia et le lecteur de microfiches.

2.6. BILAN

Ce scénario n'exclut en aucune manière les deux autres ; il suppose cependant des changements suffisamment importants pour être considéré comme un tout, ou du moins comme une tranche conséquente d'un projet de modernisation plus vaste.

2.6.1. Points forts

- Une spécialisation de différents espaces : création de pôles aux ressources documentaires bien définies et sensiblement accrues.
- Une meilleure définition spatiale du *front office*, du *back office* et de la salle de documentation.
- Des possibilités de signalétique plus claire et cohérente.
- La création d'un espace de formation pour les usagers et éventuellement pour le personnel.
- L'augmentation conséquente des ressources informatiques.
- Le décroisement des services allant de pair avec celui des espaces, la collaboration entre la salle des ouvrages et celle de documentation contemporaine serait accrue.

2.6.2. Points faibles

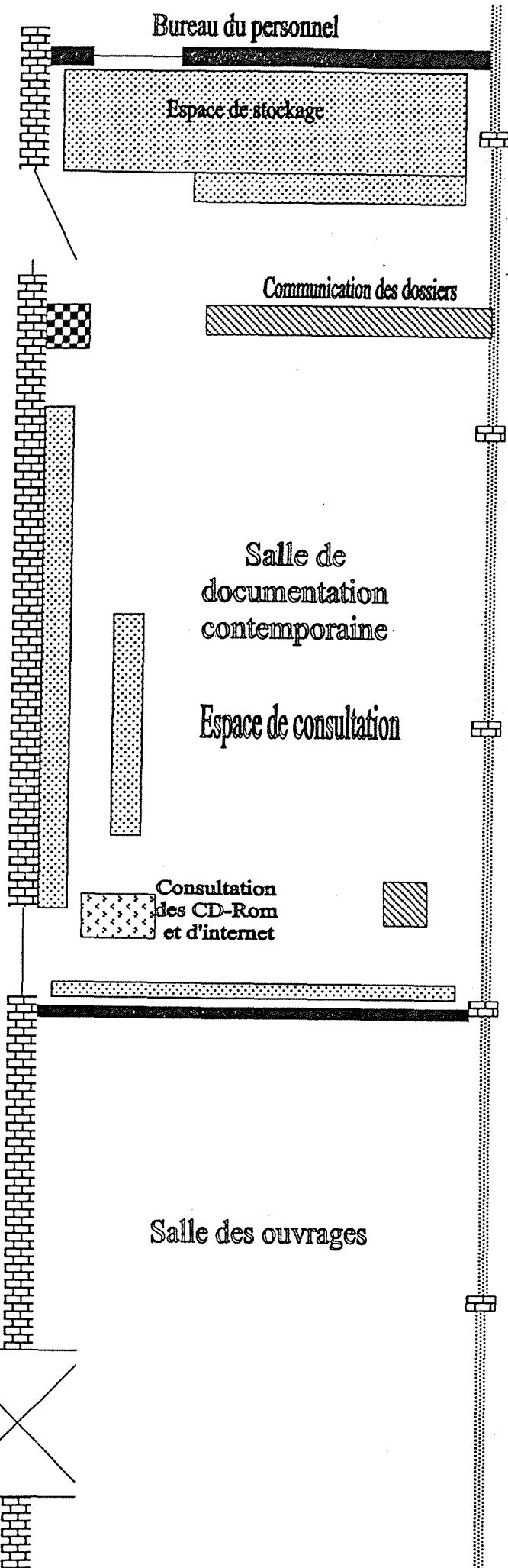
- Nécessité de fermer la salle de documentation contemporaine durant le réaménagement.
- Le réaménagement de la salle ne résout pas le problème des espaces de stockage.
- Nécessité d'un informaticien pour s'occuper de la salle multimédia (administration du système et maintenance).
- Fortes contraintes de circulation pour les usagers et problèmes du contrôle et de la surveillance des différents espaces.

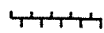

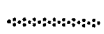
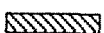


PLANS

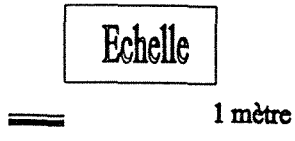
- Plan de la salle de documentation contemporaine avant aménagement
- Plan DEMECO d'aménagement de la salle de documentation contemporaine

DEMECO

Salle de documentation contemporaine avant aménagement

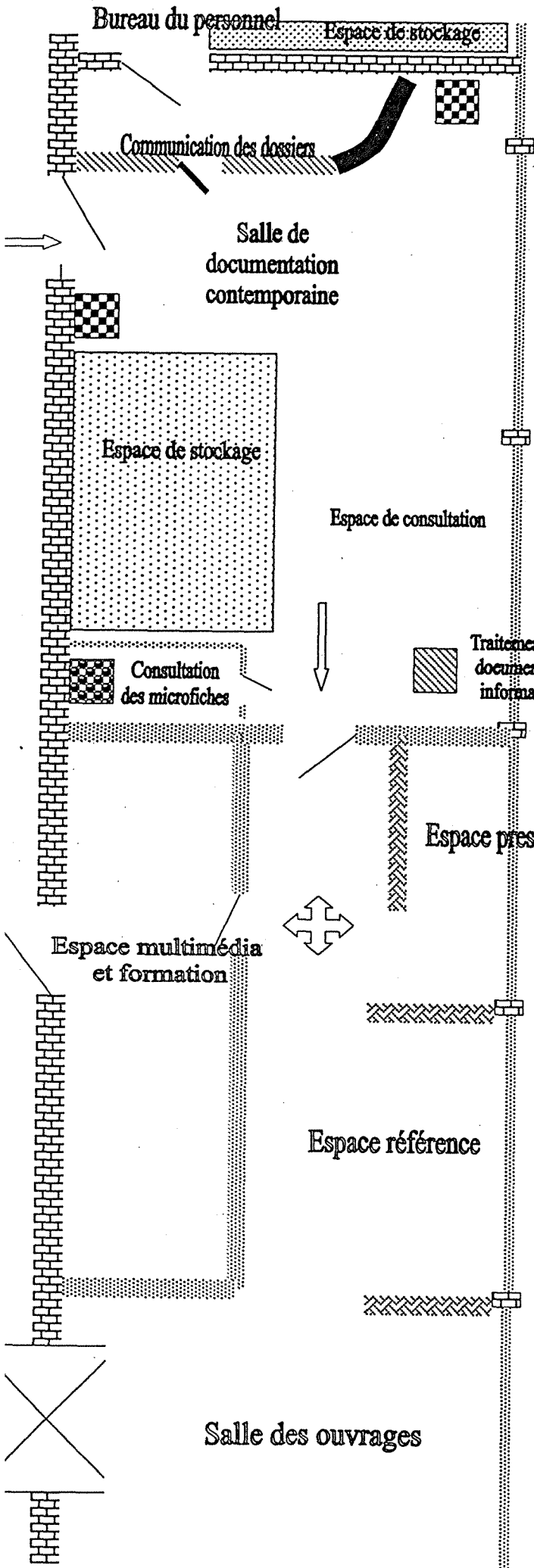


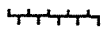







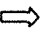
-  Mur
-  Porte
-  Vitres et cloisons hautes transparentes
-  Mobilier destiné au personnel
-  Photocopieur
-  Espace de stockage

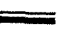


DEMECO

Aménagement de la salle de documentation contemporaine



-  Mur
-  Porte
-  Vitres et cloisons hautes transparentes
-  Cloisons basses
-  Mobilier destiné au personnel
-  Photocopieur
-  Lecteur de microfiches
-  Espace de stockage
-  Sens privilégié de circulation des lecteurs
- Echelle

 1 mètre

SCENARIO 3

INFODOCO

(INFORMATISATION DES DOSSIERS DE COUPURES DE PRESSE)

3.1. POURQUOI NUMERISER ?

L'objectif de ce scénario serait de pourvoir la salle de documentation contemporaine d'un instrument documentaire moderne et performant afin d'améliorer la qualité de service et de permettre le décroisement des ressources documentaires. Il s'agirait donc de :

- Répondre au défi du stockage du papier à long terme : encombrement des coupures de presse dans un espace non extensible.
- Remédier aux disparitions potentielles de coupures, qui, à l'heure actuelle, ne sont pas reliées.
- Favoriser l'accès au document par un mode d'interrogation permettant la combinaison de plusieurs critères de recherche (source, auteur, date, sujet, titre, mots clés). Ce mode d'interrogation, contrôlé par un thésaurus, compléterait la recherche par le plan de classement FNSP, pertinent mais complexe.
- Augmenter la rapidité de l'accès à l'information, notamment par la visualisation préalable des articles sous forme de sommaires.
- Permettre une interrogation à distance et donc une diffusion de l'information hors les murs sous réserve du respect de la législation sur le droit d'auteur.
- Créer un outil à valeur ajoutée, pouvant préfigurer la création par l'IEP de produits documentaires.

3.2. QUE NUMERISER ?

3.2.1.L'actualité

La numérisation de l'actualité pourrait être l'un des objectifs prioritaires de toute modernisation profonde : sans alourdir la charge de travail de chacun, elle pourrait servir de terrain d'expérimentations et fournirait rapidement à l'IEP une masse critique de documents numérisés, autant d'indicateurs (coûts, temps passé, difficultés juridiques et techniques...) pour prendre la mesure d'un projet plus ambitieux.

3.2.2. Les archives

En raison des proportions de l'entreprise, la numérisation des archives ne peut s'envisager que sous forme d'un chantier autonome, mené par du personnel spécialement affecté ou par une société de sous-traitance. Un tel projet serait plutôt dirigé vers les chercheurs et permettrait la réalisation de produits documentaires, dont le plan de numérisation (thématique ou chronologique) dépendrait.

3.3. COMMENT NUMÉRISER ?

3.3.1. Mode image ou mode texte

Le choix du mode de numérisation est déterminant. Une numérisation en mode texte permettrait une indexation automatique mais nécessiterait l'emploi d'un logiciel d'OCR, dont la fiabilité est actuellement incertaine. Le temps gagné à l'indexation serait largement dépassé par celui consacré à la correction des erreurs de lecture du logiciel. Une numérisation en mode image peu paraître obsolète et nécessite une indexation complémentaire, elle présente l'avantage, cependant, de conserver la mise en page, images et dessins compris ; l'indexation, réalisée à cette occasion, constitue en outre une valeur ajoutée de la part du service et peut servir à l'alimentation d'une base de signalement d'articles sur internet.

3.3.2. Plan de classement ou thésaurus

Le plan de classement de la FNSP ayant été suivi jusqu'ici, il serait dommage de l'abandonner complètement car il est adapté à la pédagogie et au programme de certains enseignements des IEP. Il serait souhaitable de le doubler d'une indexation, hiérarchisée en termes génériques et spécifiques, plus commode pour interroger une base informatique. Cette indexation permettra la recherche multicritères. Ce thésaurus pourra s'inspirer de ceux déjà existants (RAMEAU, thésaurus de la base Chrysalide de la BIPA, thésaurus de Public info service de la BPI...) et nécessitera pour son élaboration la constitution d'un groupe de réflexion, chargé par la suite de contrôler l'évolution du thésaurus au cours de séances d'indexation.

3.3.3. Négociation des droits : proposition d'une démarche

Il convient d'insister sur le fait que les ambitions du projet dépendent de la qualité des accords passés sur le plan juridique (avec d'inévitables répercussions financières). Trois possibilités s'offrent en fait à l'IEP :

3.3.3.1. une numérisation expérimentale en *back-office* (cf. la partie revue de presse du projet Orphée de l'Enssib) qui n'aurait de visible que la mise en intranet, voire sur Internet, d'une base de signalement d'articles. Les articles numérisés seraient donc toujours mis à disposition des lecteurs sous forme papier. La numérisation ainsi pratiquée semble tolérée, mais un accord minimum serait souhaitable afin d'être parfaitement en conformité avec la législation sur le droit d'auteur.

3.3.3.2. une numérisation assortie d'un accord avec le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC). Le CFC est la seule société, agréée à ce jour, de perception et de répartition des droits d'auteurs pour la reproduction par reprographie de la

presse et du livre en France⁸. A ce titre, le CFC s'est arrogé le droit de passer des accords avec des établissements s'engageant dans des entreprises de numérisation, dans la mesure où le document numérisé est toujours imprimé pour pouvoir être intégralement consulté. Cette démarche présente des aspects intéressants : unicité de l'interlocuteur, existence de précédents et possibilité d'obtenir des abattements sur la redevance à payer du fait du statut universitaire de l'IEP. Si c'est une telle solution que choisit l'IEP, il faudra qu'il rende l'affichage à l'écran peu lisible (technique du filigrane comme à l'Enssib, ou image dénaturée, comme à l'INRIA) : le CFC n'a pas compétence pour négocier les droits de représentation.

3.3.3.3. une numérisation assortie d'un accord avec les différents titres de journaux concernés. C'est sans nul doute la solution la plus satisfaisante pour des dossiers de coupures de presse établis à partir d'un nombre réduit de journaux, comme c'est le cas à l'IEP. Un tel accord porterait sur les droits de représentation et de reproduction ; il aurait donc l'avantage de permettre la visualisation sur écran, et aussi, éventuellement, le travail en réseau et l'accès à distance de la base. Un tel accord ferait sans nul doute jurisprudence.

Dans un premier temps, il serait bon de prendre contact avec les directeurs de centre de documentation des titres concernés et de leur demander où ils en sont dans leur propre démarche de numérisation, à quels arguments et à quels services rendus la direction des journaux et les journalistes seraient sensibles et intéressés.

Un certain nombre d'arguments sont d'ores et déjà prévisibles :

- Prestige des IEP et relations privilégiées entre les journaux et les IEP, dont viennent un certain nombre de journalistes.
- Qualité du public touché (les étudiants, les chercheurs et les professeurs de l'IEP principalement).
- Un service rendu qui n'est plus assuré par les centres de documentation des journaux.
- Publicité pour les journaux sélectionnés.

Des accords en cascade sont possibles : le *Monde diplomatique* étant consultable en intégralité sur internet, il semble possible, *a priori*, d'obtenir un accord, ce qui pourrait inciter d'autres journaux, en particulier *Le Monde*, à faire de même.

3.3.4. Les moyens en matériel

3.3.4.1. Constitution de la base

La numérisation impliquerait la mise en place d'un système de numérisation et de GED fonctionnant éventuellement en réseau et l'achat d'une station de numérisation (scanner).

3.3.4.2. Consultation de la base

Dix postes de consultation de la base seraient à prévoir en salle ainsi que cinq imprimantes en réseau.

⁸ Loi du 3 janvier 1995 et arrêtés du 23 juillet 1996 et du 7 avril 1997.

3.3.5. Les modalités d'un partenariat

Il serait souhaitable que le projet de l'IEP s'inscrive dans un cadre élargi. Afin de sonder les possibilités de partenariats, un certain nombre d'établissements ont été consultés lors de visites (IEP Paris, IEP Lyon, SCD Strasbourg III, BPI, Bibliothèque municipale de Lyon, ENSSIB, UPMF, IMAG, INRIA, Rank Xerox) et par courrier (circulaire envoyée aux IEP non visités).

Sans qu'il s'agisse d'en exclure d'autres (par exemple les collectivités locales ou l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD), à l'origine du cédérom *Mémoire et actualité de la région*), il nous semble que les IEP constituent des partenaires à privilégier, et en particulier les IEP de la grande région sud-est (IEP Lyon et IEP Aix-en-Provence).

Dans le cadre d'un projet réunissant tout ou partie des IEP, l'IEP de Paris pourrait apporter sa caution intellectuelle et son prestige lors des négociations avec les journaux, l'IEP Lyon pourrait faire part de sa propre expérience (projet DRIPES de numérisation des articles relatifs aux questions régionales), les IEP d'Aix-en-Provence, de Lille, de Rennes et de Strasbourg nous ayant fait part de leur volonté de participer à un tel projet, ils pourraient collaborer au travail de numérisation et d'indexation.

3.4. QUELLES CONTRAINTES ?

3.4.1. Incertitude quant à la qualité de la numérisation

La mauvaise qualité du papier journal, l'ancienneté et la dimension de certaines coupures de presse pourront être autant d'obstacles au moment de numériser, d'où les difficultés suivantes : automatisation de la numérisation impossible (obligation de numériser pièce à pièce), nécessité de reparamétrer le scanner fréquemment, difficulté d'obtenir des images numérisées parfaites.

3.4.2. Une charge de travail au moins équivalente

La chaîne traditionnelle de traitement du document papier ne serait pas complètement remise en cause : la sélection des articles demeurerait, et, pour des raisons pratiques il s'avèrerait encore nécessaire de découper les articles et d'établir éventuellement une fiche d'indexation manuelle.

3.4.3. Incertitude quant à la pérennité du support informatique

Du fait de l'évolution très rapide du secteur, l'élément informatique devient rapidement « obsolète », tant au niveau du matériel qu'au niveau du logiciel : le problème de la maintenance se posera à moyen terme (cinq ans, quasiment une génération en informatique). Il en va de même pour la compatibilité des formats de stockage et des systèmes d'exploitation, eux aussi en perpétuelle évolution : la migration des fichiers en cas de renouvellement partiel ou total du système peut alors s'avérer problématique.

3.4.4. Coût de la mise en œuvre :

Ce scénario nécessiterait :

- L'acquisition d'un matériel professionnel coûteux (station de numérisation avec logiciels de numérisation et de GED, postes de consultation).
- Un budget de maintenance et de renouvellement du matériel.
- La mise à disposition d'un administrateur système.
 - Une formation spécifique du personnel.

3.4.5. Contraintes juridiques

A moins d'accords encore inédits avec les journaux, la législation sur le droit d'auteur limitera les possibilités de consultation de la base, et notamment les accès à distance.

3.4.6. Délai d'application du système informatique

- Le passage à un système informatisé nécessiterait une période de formation, de test et de mise au point.

ANNEXE

EXEMPLES DE BUDGETS DE NUMERISATION

L'aspect budgétaire est une question essentielle pour toute opération de numérisation.

A la BPI deux sociétés se sont occupées de la mise en place de la revue de presse électronique : Siatel, pour le hardware et le système de gestion d'image et Fulcrum pour la partie logiciel documentaire. Comme il est précisé dans le numéro D'Archimag de juillet/août 1998 "Gargantua", de Siatel, a en charge la numérisation, relayé ensuite par Fuldesk et Fulthes. Le budget total s'est échelonné entre deux et trois millions de francs.

L'informatisation de la revue de presse de l'IEP Lyon a été réalisée par SGBI Entreprise dont le logiciel Transvision a été choisi : il s'agit d'un intégré qui comprend module de numérisation et logiciel de GED.

Les prix des solutions proposées apparaît dans le tableau⁹ ci-dessous : FF au 1.1.1999

Plateforme Unix ou Windows NT - Clients Windows 95/98 ou Macintosh

	Licence	Maintenance	Location annuelle	Options
Application clients/serveurs ,site unique Intranet ou internet	85 000 complète	12 500/an		
Extension de licence producteurs extérieurs	18 000	+2 500 /an		
Hébergement	25 000 limitée		7 500/an	option de rachat en cours d'hébergement moins 25% sur le prix de la licence

Quand l'IEP a acheté l'équipement il a bénéficié d'un tarif préférentiel avec la société SGBI, il a donc dépensé : 50 000 F pour l'achat de la licence du logiciel + 10 à 15 % de coût de maintenance annuel, un scanner AGFA de 2000 F, un power Mac coûtant environ 8000 F. S'y ajoutent plusieurs postes de consultation.

⁹ Source : document SGBI

Xerox

Cette société propose également un certain nombre de solutions matérielles et logicielles de GED.

Prix :

* XDOD (logiciel le plus complet):environ 200 KF

* Webdoc : environ 60 KF

* Le copieur numérique DC 230 : 80 KF

Les prix évoluent en fonction du nombre de postes connectés au serveur.

**ORIENTATIONS DU SCÉNARIO MODOCO
CHOISIES AU TERME DU SECOND COMITÉ DE PILOTAGE**

8. ORIENTATIONS CHOISIES AU TERME DU SECOND COMITE DE PILOTAGE

Scénario choisi : 1 avec des éléments du 2 et du 3.

Éléments retenus :

1.1. Elargir l'offre documentaire

1.1.1. La presse

- Dépouiller un quotidien de langue anglaise
- Resserrer l'indexation du *Monde* en harmonie avec l'enseignement de l'IEP.
- Installer un logiciel de traitement statistique de la consultation.
- Conserver *Le Monde* relié en salle jusqu'en 1986 et transfert des autres volumes.
- Encourager l'utilisation du cédérom du *Monde* (à partir de 1987).

1.1.2. Les usuels

- Conservation de certains titres, sous réserve de mise à jour.
- Signalement des titres présents en salle des ouvrages.
- Désherbage de l'*Encyclopedia Universalis*.

1.1.3. Les ressources électroniques

- En outre, développer les signets de sites internet, relatifs à la presse en ligne.

1.2. La formation des usagers

1.3. Aménagement de la salle

- Seul un présentoir pour la presse serait proposé en option
- Signalétique

2.1. Espace salle multimedia et de formation

Séparée par une cloison basse, cette salle sera située au fonds de l'actuelle salle de documentation contemporaine. Elle sera la préfiguration d'une salle multimedia intégrée au Centre de documentation de l'IEP.

Du scénario 3, le comité de pilotage a retenu la démarche utile à tout projet de numérisation par le Centre de documentation de l'IEP dans deux objectifs :

- l'élaboration de produits documentaires, à partir des archives
- l'expérimentation d'un projet de numérisation des dossiers de coupures de presse.

Pour accord,

Villeurbanne, le 17 juin 1999

Pierre Le Loarer

9. COMPTE RENDU DE LA SECONDE RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU GROUPE MODOCO

Grenoble, Institut d'études politiques, le 15 juin 1999 (14 h - 16 h 30)

Etaient présents les membres du groupe MODOCO, Marie-France Peyrelong (tutrice, Enssib), Henri Oberdorff (directeur de l'IEP de Grenoble), Pierre Le Loarer (directeur du Centre de documentation), Michel Chatelus (professeur d'économie), Hélène Galland (responsable du service des périodiques), Marie-Françoise Berger-Roure (responsable du service de la documentation contemporaine), Elisabeth Gauthier (responsable de la salle des ouvrages), Marie-Claire Buczek (ingénieur d'étude, service de documentation contemporaine), Sandrine Bertrand (service de documentation contemporaine), Sacha Quillot (moniteur-étudiant).

La séance était présidée par Mathias Auclair, conservateur-stagiaire de l'Enssib.

En guise d'**introduction**, Valérie Travier a rappelé brièvement la mission du groupe MODOCO ainsi que l'ordre du jour et l'objectif de la réunion, à savoir le choix en faveur d'un scénario de modernisation de la salle de documentation contemporaine.

1. Présentation par le groupe MODOCO des résultats des enquêtes effectuées pendant les mois de mars et d'avril 1999 et des scénarios de modernisation.

Les résultats des **enquêtes sur les publics et les usages** de la salle de documentation contemporaine ont été présentés synthétiquement par Valérie Travier.

Au sujet du chapitre consacré aux ressources de la salle, Sandrine Bertrand a tenu à souligner que le **plan de classement FNSP et l'index** étaient très utilisés. V. Travier a confirmé cette analyse tout en précisant que les ressources en question pouvaient être mal identifiées par les lecteurs.

Hélène Galland a précisé que le *Bulletin analytique de documentation politique*, dont l'enquête indique qu'il est très mal connu, cesse d'être publié. Par ailleurs, elle considère les Volumes de Hall comme "*antédiluviens*".

A cette présentation a succédé l'exposé des scénarios d'évolution par Claude Lorentz (scénario 1 MICADO), Thierry Claerr (scénario 2 DEMECO), Eric Hoarau (scénario 3 INFODOCO).

2. Discussion des scénarios proposés

H. Galland a fait une première remarque concernant une proposition du **scénario 1** visant à supprimer le **dépouillement de l'Humanité**. Une telle mesure lui semble contestable, elle pourrait être perçue comme une mesure politique dirigée contre le PCF. Elle a indiqué qu'il était extrêmement délicat de prendre des décisions définitives quant à un titre. Quant à la proposition **d'indexation d'un quotidien de langue anglaise**, elle a estimé que cela induirait une augmentation de la charge de travail. Elle a suggéré de travailler en partenariat plutôt que d'accroître unilatéralement la charge de travail. La proposition consistant à **resserrer l'indexation** sur les sujets les plus demandés par les utilisateurs, proposition qui s'appuie sur les résultats de l'enquête, lui paraît également contestable. Elle a indiqué que les statistiques de consultation pouvaient varier sensiblement d'une période de l'année à l'autre ou d'une année à l'autre. Elle a toutefois convenu qu'il ne pouvait être question d'indexer *Le Monde* intégralement.

En ce qui concerne le scénario **DEMECO**, H. Galland a estimé que la salle la plus adaptée pour accueillir un espace formation était la salle des ouvrages. Par ailleurs, le **plan de circulation** proposé ne lui semble pas efficace contre les risques de vol. Enfin, elle s'est interrogée sur le **contenu de l'espace de référence**. A ce sujet C. Lorentz a indiqué que cet espace serait commun à la salle de documentation contemporaine et à la salle des ouvrages. Aux usuels actuellement en consultation (salle des ouvrages) pourraient s'ajouter d'autres, tels que ceux proposés dans le scénario 1.

H. Galland a critiqué l'économie générale du **scénario 2**. La salle de documentation contemporaine est, selon elle, un espace à préserver pour son calme et sa fonction de salle d'étude. Un **espace multimédia** se justifierait davantage, selon elle, en liaison avec la salle des ouvrages et celle des périodiques qu'avec la salle de documentation contemporaine. Dans cette optique, une permutation entre ces deux dernières salles pourrait être envisagée afin de créer une continuité spatiale entre salle des ouvrages, espace multimédia tel qu'il est imaginé dans DEMECO et salle des périodiques.

En ce qui concerne la **numérisation (INFODOCO)**, H. Galland a indiqué qu'il était « *urgent d'attendre* » étant donné l'évolution très rapide des technologies et l'arrivée sur le marché de nombreux prestataires de services. Il est absolument nécessaire, selon elle, d'examiner les différentes solutions susceptibles d'être proposées par ces sociétés.

Marie-Françoise Berger-Roure a affirmé partager l'idée selon laquelle la salle de documentation contemporaine était un espace de travail calme et apprécié, donc à préserver en tant que tel. A ce sujet, la proposition consistant à constituer un **espace de consultation de la presse générale** lui semble préjudiciable car elle serait de nature à augmenter la circulation et donc les nuisances sonores.

En ce qui concerne les **usuels**, Mme Berger Roure a précisé que ceux qui étaient en salle de documentation contemporaine ne pouvaient pas être mis en accès libre car ils n'étaient pas équipés contre le vol.

M. Chatelus s'est interrogé sur les **objectifs précis de la modernisation**. Il a décelé au sein des divers scénarios une confusion entre objectifs et moyens. Selon lui, la salle de documentation contemporaine, en tant que salle de recherche et d'étude, doit avant tout proposer de l'information rapidement et tenue à jour. **La mise en accès libre d'outils de référence** constamment actualisés lui semble souhaitable. En revanche, la présence du périodique *New Statesman* ne présente aucun intérêt à ses yeux. *The Economist* lui semble beaucoup plus intéressant.

Mme Gauthier a affirmé partager l'analyse de Mme Galland au sujet de la **numérisation** selon laquelle « *il est urgent d'attendre* ». Elle a néanmoins jugé très intéressante **l'idée d'une collaboration entre les IEP**. Il serait également souhaitable, a-t-elle précisé, qu'une collaboration s'instaure sur d'autres projets que celui de la numérisation des dossiers de coupures de presse, par exemple au niveau des domaines de spécialité de chaque institut. M. Auclair a indiqué qu'une réflexion pourrait en effet s'engager sur les modalités d'une telle collaboration, au niveau des informations à partager par exemple, mais que cela ne relevait pas de la mission du groupe MODOCO telle qu'elle a été définie dans la lettre de mission de M. Le Loarer en février. T. Claerr a ajouté pour information que les **IEP les plus favorables à une collaboration étaient ceux de Lille, Rennes, Aix-en-Provence, Strasbourg et Lyon**.

En ce qui concerne le **scénario 2**, Mme Gauthier a indiqué qu'il posait au moins **trois problèmes d'ordre pratique** :

- le transfert des rayonnages consacrés à l'histoire-géographie situés dans la salle des ouvrages
- le déménagement du personnel du bureau des ouvrages situé à l'arrière de la salle de documentation contemporaine
- la circulation des lecteurs et des documents entre les différents espaces envisagés : salle de documentation contemporaine, référence, salle multimédia, salle des ouvrages.

Mme Buczek a salué le travail réalisé durant ces derniers mois par l'équipe MODOCO. Elle a apprécié tout particulièrement les propositions relatives à la formation, contenues dans le scénario 1.

S'adressant aux directeurs, MM. Oberdorff et Le Loarer, elle a également posé la **question des moyens** qui seront mis en œuvre pour la réalisation des propositions qui seront retenues. M. Le Loarer a jugé cette question quelque peu prématurée et a indiqué qu'il s'agissait d'abord de s'accorder sur les évolutions à apporter au service.

Roland Ape a soulevé le problème de la perte de place pour la consultation dans le **scénario 2**. Il a demandé au groupe MODOCO combien de tables seraient supprimées le cas échéant. M. Auclair a convenu qu'il s'agissait d'un aspect important qui devra être quantifié ultérieurement.

Mme Galland a soulevé quelques réserves quant aux **espaces de stockage** tels qu'ils étaient envisagés dans le **scénario 2**. L'emplacement principal prévu au milieu de la salle en

entrant à droite entraînerait de nombreux déplacements pour le personnel pour accéder aux dossiers. Il en irait de même pour les espaces situés derrière le mur de la banque de prêt.

La constitution d'un **espace dédié à la presse généraliste** lui paraît en revanche souhaitable bien que trop consommatrice d'espace. Le volet **formation et auto-formation** du scénario 1 lui a semblé très pertinent.

Revenant sur la proposition de constituer un **espace d'actualité**, Mme Crosthwaite a émis la crainte que la salle, appréciée pour son calme, soit confrontée à une forte **augmentation du bruit**, en raison notamment du risque de voir se multiplier les opérations de photocopie.

Sandrine Bertrand s'est dite opposée à l'arrêt du dépouillement de l'*Humanité*. La présence **d'ouvrages de référence sur la presse** lui semble en revanche souhaitable. De manière générale, elle s'est affirmée peu favorable à la mise en place du scénario 2.

Mme Gauthier a signalé que des **ouvrages de référence sur la presse** existaient déjà en nombre suffisant dans la salle des ouvrages ; par conséquent, il lui semblait peu judicieux de reconstituer une collection équivalente en salle de documentation contemporaine. Il suffirait de signaler son existence et de faire un **renvoi à la cote correspondante**.

Commentant le **volet formation du scénario 1**, Mme Berger-Roure a estimé qu'il était important que s'instaure une **collaboration plus soutenue avec le corps enseignant**. Ce dernier devrait également être consulté en cas de réexamen des sujets indexés.

Au sujet d'une collaboration éventuelle avec d'autres établissements, Mme Berger-Roure a posé la question de savoir si elle n'était pas envisageable sur le plan grenoblois avec l'UPMF.

Les avis de l'ensemble des membres du service de la documentation contemporaine ayant été exprimés, **M. Le Loarer** a souhaité prendre la parole.

Au nom de son équipe, il a tout d'abord remercié le groupe MODOCO pour le travail fourni. La collecte d'informations a été très fructueuse et a apporté de nombreux éléments concrets a-t-il tenu à préciser.

Le travail demandé était en réalité faussement simple, a-t-il ajouté, en raison des nombreuses implications secondaires. Son analyse des scénarios a été la suivante :

- le **scénario 1** semble pouvoir être pris en compte dès la prochaine rentrée en ce qui concerne le volet formation et la mise à disposition de postes de consultation du réseau de cédéroms. Des réserves portent sur l'indexation d'un quotidien de langue anglaise et la suppression de l'indexation de l'*Humanité*
- le **scénario 2** engage des modifications profondes qui dépassent le cadre de la salle de documentation contemporaine. Sa mise en œuvre ne paraît pas possible dans sa globalité.

La proposition visant à créer **un espace multimédia doté d'une dizaine de postes** doit en revanche être retenue. Elle peut se réaliser rapidement dans l'espace actuel en délimitant un espace semi-cloisonné (à mi-hauteur). Les frais occasionnés seront « *raisonnables* »

- Pour le **scénario 3**, il « *est urgent d'étudier le dossier à fond et d'apprendre* ». La numérisation des dossiers de coupures de presse est une opération d'envergure qui ne peut s'envisager que sur le moyen ou le long terme, après avoir étudié en détails tous les aspects techniques.

A la suite de cet exposé, la parole a été donnée à **M. Oberdorff**, directeur de l'IEP, qui, à son tour, a passé en revue les trois propositions :

- le **scénario 1** est assurément le plus facile à mettre en œuvre rapidement. Cependant, l'arrêt de l'indexation de *l'Humanité* n'est pas une bonne idée
- le **scénario 2** suscite des craintes : il a le défaut d'être à la fois trop et pas assez ambitieux. Il est trop ambitieux par les modifications spatiales, profondes, qu'il introduit au sein de la salle de documentation contemporaine. Il ne l'est pas assez car il ne constitue qu'une partie d'une refonte plus globale de l'organisation et de l'activité documentaire de l'établissement. A cet égard, s'il fallait établir une liaison, ce serait plutôt entre la salle des ouvrages et la salle des périodiques qu'entre la salle des ouvrages et la salle de documentation contemporaine. Il s'agit en fait d'adopter une formule se situant entre les scénarios 1 et 2
- pour le **scénario 3**, il semble « *urgent d'expérimenter* ». Paris est en retard sur le plan technologique, ce qui ne doit pas empêcher l'IEP de Grenoble de prendre de l'avance. Des partenariats sont à envisager avec le *Dauphiné Libéré* et avec l'IEP de Lyon qui souhaite travailler en commun sur les aspects documentaires. Un projet de numérisation pourrait comporter une dimension régionale et permettrait une ouverture plus importante vers de nouveaux publics, notamment les journalistes. Ce serait également le premier pas vers la création de **produits documentaires** vivement encouragée par le ministère de l'Education nationale.

Au terme de la réunion, M. Auclair a proposé de récapituler les points à retenir et/ou à développer dans un prochain scénario. Après un rapide tour de table, il a été convenu qu'une liste comprenant les éléments constitutifs du scénario final serait dressée par le groupe MODOCO dès le lendemain et envoyée à M. Le Loarer pour signature. Cette liste constituera la trame de la dernière proposition qui sera présentée au comité de pilotage le 30 juin 1999. Il a été convenu que le scénario définitif comportera une annexe indiquant la démarche à suivre pour une numérisation partielle ou totale des dossiers de coupures de presse.

10. TROISIEME COMITE DE PILOTAGE : SCENARIO MODOCO

GROUPE PROJET MODOCO

SCENARIO MODOCO

Institut d'études politiques de Grenoble

Centre de documentation

Réunion du comité de pilotage du 30 juin 1999

Groupe projet MODOCO (Enssib) :

Mathias Auclair

Thierry Claerr

Eric Hoarau

Claude Lorentz

Valérie Travier

Pour accord,

Pierre Le Coarer

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

SCENARIO MODOCO

OBJECTIFS DU SCENARIO

1. CREATION D'UN ESPACE MULTIMEDIA ET AMENAGEMENT DE LA SALLE

1.1. Création d'un espace multimédia et de formation

1.2. Aménagement de la salle de consultation

2. ADAPTER L'OFFRE DOCUMENTAIRE TRADITIONNELLE

2.1. La presse

2.2. Les usuels

3. LA FORMATION DES USAGERS

3.1. Explication des principes

3.2. La création d'un livret d'auto-formation

3.3. Bibliographie

4. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

4.1. Contraintes

4.2. Bénéficiaires

5. PLANNING INDICATIF

6. INDICATEURS

7. BUDGET INDICATIF

ANNEXES AU SCENARIO MODOCO

ANNEXE 1 : Plan d'aménagement

ANNEXE 2 : Quelques exemples de sites internet de presse en ligne

DEUXIEME PARTIE

ELEMENTS A PRENDRE EN COMPTE POUR UN PROJET DE NUMERISATION

PREMIERE PARTIE

SCENARIO MODOCO

(MODERNISATION DE LA DOCUMENTATION CONTEMPORAINE)

OBJECTIFS DU SCENARIO

Le scénario que nous proposons aujourd'hui est fondé sur l'analyse des besoins des usagers et sur les priorités définies par la direction et le personnel du Centre de documentation. Dans l'effort de modernisation de la salle de documentation contemporaine, l'accent a été mis sur **l'amélioration des prestations existantes et sur l'adéquation des services au public visé**. Cette salle doit correspondre à son intitulé : elle doit être un centre d'information sur l'actualité avant tout et ne pas faire double emploi avec les autres espaces du Centre de documentation. C'est pourquoi **nous proposons que ses activités soient clairement délimitées** et ne redoublent pas les offres documentaires de la salle des ouvrages par exemple.

En revanche, cette salle est bien définie en **complémentarité** avec les autres espaces, c'est ce qui justifie des renvois vers leurs ressources. C'est donc une salle dans laquelle l'étudiant doit être sûr de pouvoir trouver des informations tirées de la presse, soit sous forme de journaux intégraux, soit sous forme de dossiers de coupures de presse, soit encore sous forme de documents numériques, cédéroms et Internet. **Tous ces supports sont complémentaires et doivent donc être également proposés**. C'est pourquoi nous proposerons **une extension des ressources multimédias** dans cette salle car l'actualité n'est pas aujourd'hui représentée uniquement par la presse sur support traditionnel.

Ayant montré que cette salle était un véritable nœud documentaire, nous proposerons également d'en faire **un lieu de formation à la culture documentaire** : une formation qui explicitera les processus de recherche documentaire dans les dossiers de coupures de presse sera intégrée aux efforts pour former les étudiants plus largement à la culture documentaire. En aidant les étudiants à chercher des documents dans cette salle, c'est à l'ensemble des pratiques documentaires qu'on formera les usagers. C'est là remplir une mission qui figure parmi celles qui sont reconnues comme les plus urgentes dans l'enseignement supérieur.

1. CREATION D'UN ESPACE MULTIMEDIA ET AMENAGEMENT DE LA SALLE

1.1. Création d'un espace multimédia et de formation

La création d'un espace multimédia semble nécessaire : les ressources informatiques actuellement disponibles en salle de documentation contemporaine sont insuffisantes et d'une utilisation contraignante (absence d'une imprimante performante, pas d'accès au réseau de cédéroms). Il convient d'**accroître le nombre de postes disponibles au sein d'un espace spécifique** et isolé phoniquement du reste de la salle.

Dans l'état actuel de l'aménagement du centre de documentation, le fond de la salle semble être l'espace adéquat pour une première expérience d'espace multimédia.

L'installation de cloisons mobiles permettra le cas échéant de réaliser les réajustements nécessaires. La remise en fonction de la porte donnant sur le couloir, actuellement condamnée, évitera une circulation intempestive en salle de consultation des dossiers de coupures de presse.

La salle multimédia et de formation sera équipée de dix postes informatiques et d'une imprimante laser en réseau. Elle réunira une partie des ressources électroniques du centre de documentation :

- Des cédéroms en monoposte (*Le Monde*, etc.)
- Les cédéroms en réseau de l'UPMF
- L'Internet et la presse en ligne (*bookmarks*)
- Tout produit documentaire ayant un lien avec les dossiers de coupures de presse

L'accès à la salle multimédia et l'utilisation de ses ressources posent un certain nombre de problèmes : certains étudiants seront tentés d'utiliser les ordinateurs à des fins autres que documentaires (messagerie électronique, consultation de sites Internet peu recommandables...) ou de monopoliser les installations au détriment de leurs condisciples. Le sérieux de la plupart des étudiants et l'existence de comptes utilisateurs constituent déjà de solides cautions auxquelles pourrait s'ajouter une série de mesures coercitives en cas de mésusage : limitation du temps de consultation, interdiction d'accès à certains sites...

Cette salle pourra servir également à la formation informatique et documentaire : formation à l'utilisation des cédéroms, à l'utilisation du catalogue en ligne... A cette fin, on y trouvera du matériel pédagogique (tableau blanc, vidéo projecteur...).

Dans la même optique, nous proposons d'ajouter un poste (doté d'un accès Internet) à la banque de prêt afin que le personnel puisse apporter une aide dans la recherche bibliographique et documentaire. Ce poste pourra également être utilisé dans une perspective d'auto-formation à l'outil informatique.

1.2. Aménagement de la salle de consultation

La création de l'espace multimédia et de formation au sein de la salle de documentation contemporaine réduit sensiblement les dimensions du lieu réservé à la consultation et au stockage en salle (environ un tiers de l'espace). **L'acquisition d'un mobilier plus adapté pour les quotidiens** permettra un gain de place (présentoir).

Il sera utile de doter la salle de documentation contemporaine de **panneaux signalant les différentes ressources disponibles**.

2. ADAPTER L'OFFRE DOCUMENTAIRE TRADITIONNELLE

2.1. La presse

- Dépouillement d'un **quotidien de langue anglaise** par un membre du personnel de la salle.
- Pour avoir une information plus précise sur l'utilisation effective des dossiers par thème, on peut **installer un logiciel de traitement statistique de la consultation** (un système de ce type est utilisé à l'IEP de Paris), ce qui permettrait d'étudier les possibilités de resserrer effectivement l'indexation du *Monde*.

- Conservation du *Monde* relié en salle jusqu'en 1986 seulement et transfert des autres volumes en magasin (ou désherbage). **Encouragement à l'utilisation du cédérom du *Monde* (à partir de 1987).**

2.2. Les usuels

- **Conservation** : le *Keesing's, L'Année dans Le Monde* (collection folio), documentation INSEE, Index analytique du *Monde* et *Bulletin analytique de documentation politique*. Il est nécessaire de veiller à la mise à jour de ces ouvrages.
- **Désherbage** de *l'Encyclopaedia Universalis* et mise en magasin des volumes de Hall.
- **Mise à disposition** d'ouvrages de référence et de guides pratiques sur le multimédia et Internet, en veillant à leur mise à jour régulière.
- **Renvoi** par la signalétique aux ouvrages de référence sur la presse dans la salle des ouvrages.

Pour améliorer la visibilité des usuels, il est nécessaire de les **regrouper** en un endroit unique et pourvu d'une signalétique claire.

3. LA FORMATION DES USAGERS

3.1. Explicitation des principes

Les principes gouvernant une offre accrue de formation sont l'adaptabilité et l'articulation en modules correspondant aux besoins précis des étudiants, ce qui conduit aux propositions suivantes :

- **allègement de la formation systématique de début d'année** : suppression de la deuxième partie de la formation actuelle. On peut resserrer les objectifs de la visite initiale afin d'optimiser l'assimilation des informations par les étudiants :
 - repérage des lieux.
 - identification des interlocuteurs potentiels avec notification des horaires de permanences d'aide à la recherche documentaire.
 - présentation des outils de formation et d'autoformation.
 - arrêts sur la signalétique.
- **souplesse des formations adaptées à des cas particuliers**. L'évaluation des situations passe par :
 - une enquête auprès des enseignants, dès le début d'année, pour déterminer à quel moment ils veulent que la formation intervienne (premier exposé pour les 1^{ère} année, détermination du sujet de mémoire pour les 3^{ème} année par exemple).
 - établir avec les enseignants leurs propres disponibilités (combien sont prêts à participer activement à des séances de formation, sur quels supports de formation sont-ils désireux que le Centre de documentation organise des séances).
- **une pédagogie adaptée** : s'engager dans un processus d'apprentissage de la culture documentaire (*information literacy*) et pas seulement de l'orientation bibliographique, c'est-à-dire partir des questions réelles posées aux étudiants pour leur apprendre à reformuler leur besoins en question documentaire avant de rechercher activement des références.

- **Une formation** à l'utilisation des cédéroms **intégrée** au processus de recherche documentaire : il faut éviter que les étudiants aient l'impression qu'il y a deux façons de chercher, avec des livres ou avec des documents numériques, et leur donner au contraire l'habitude de considérer les différents supports comme complémentaires et non-exclusifs les uns des autres.

3.2. La création d'un livret d'auto-formation:

3.2.1. Le processus de constitution du livret : pendant un an, collecter toutes les interventions de formation qui sont faites par les différents intervenants, les centraliser et en faire une synthèse pour dégager les besoins des étudiants et les points forts des intervenants eux-mêmes. Pendant les heures d'aide à la recherche bibliographique (Point Info.Doc), tenir un cahier pour noter toutes les questions et les réponses apportées. Là aussi, la synthèse qui en sera faite permettra d'identifier précisément les besoins des étudiants et les points forts/faibles des intervenants (ce qui peut conduire à mieux cibler une éventuelle formation des personnels).

Exemple de fiche normalisée d'aide à la recherche documentaire :

Date:

Niveau de l'étudiant:

Question posée par l'étudiant:

Formulation documentaire de la question posée:

Réponse apportée par l'intervenant:

En cas de non-réponse, cause:

Quels renvois ont été proposés à l'étudiant:

Réponse apportée a posteriori par un autre professionnel (préciser: enseignant, bibliothécaire, moniteur, ...)

3.2.2. Le contenu

- **un plan détaillé** de la salle et de ses ressources (schéma)
- **un rapide historique** de la constitution des coupures de presse à l'IEP afin d'en faire mesurer l'intérêt par des étudiants en sciences politiques.
- **une liste des usuels** mis à la disposition des usagers avec renvois aux cotes de la salle des ouvrages pour les livres concernant l'histoire de la presse (441)
- **les conditions de la consultation** et de l'utilisation des ressources.
- **un modèle du formulaire** à remplir pour obtenir des dossiers de coupures de presse.
- **les procédures de recherche** documentaire illustrées par **des exemples détaillés et des exercices corrigés**.
- **des fiches d'utilisation** des cédéroms comportant des exemples de niveaux de difficulté différents et des **exercices corrigés**.

3.2.3 Exemple de pédagogie mise en œuvre pour ce type d'exercices

1. Dans un premier temps, il faut faire prendre conscience du besoin informationnel: l'étudiant est invité à reformuler en question documentaire le problème qu'on lui a posé, ce qui permet ensuite de choisir des outils documentaires adéquats. Ainsi, à partir du problème « *je cherche des références concernant l'éducation populaire* »

(terme non-indexé dans la plan de la FNSP), l'étudiant peut trouver d'autres termes spécifiques qui sont proposés par l'outil qu'il consulte (les dossiers de coupures de presse) comme « *éducation des adultes* » ou « *éducation parascolaire* ».

2. La recherche documentaire proprement dite est conduite de manière critique : on apprend à différencier le champ des références afin de permettre d'approcher au plus près du besoin précis de l'étudiant qui prend ainsi conscience des ramifications intellectuelles de son problème.
3. L'évaluation et la critique des informations retenues permettent de relancer la recherche dans d'autres directions (« économie sociale » en 512, 560 avant 1998, ce qui donne l'opportunité d'expliquer cette subtilité de la classification du plan de la FNSP en ce qui concerne la chronologie). A cette étape, l'enseignant peut lui aussi intervenir pour apprendre à discriminer les informations.
4. L'utilisation de l'information : règles de la citation dans un travail universitaire, constitution d'une bibliographie, intégration d'informations de différents statuts (ici la presse) dans un travail universitaire. Cette étape peut donner lieu à une évaluation de la formation à la recherche documentaire : le dossier ainsi établi par l'étudiant sur un sujet donné peut être vérifié par le bibliothécaire.
5. Recadrage du besoin documentaire initial en fonction des connaissances nouvellement acquises. Cette étape est le point de départ d'une autre recherche (dans l'exemple développé, extension possible du sujet au niveau international, avec explication du classement des cotes 9XXX).

Objectifs visés lors de cet exercice: la formulation documentaire, bruit / silence, évaluation des informations, constitution d'une bibliographie.

Les cotes 1XX, 3XX, 4XX et 5XX ont été abordées ainsi que les problèmes de chronologie dans le plan d'indexation et la classification des sujets internationaux.

On voit simplement sur cet exemple comment la recherche documentaire répond à des problèmes précis tout en balayant les difficultés liées à un support particulier, mais la formation donnée n'est pas formation à un support seulement (en l'occurrence les dossiers de coupures de presse) : l'étudiant est formé à la culture documentaire.

3.2.4. La diffusion

L'existence de ce livret doit être signalée au cours de la visite initiale. Il doit être facilement repérable (choix de la couverture).

- La salle de documentation contemporaine sera approvisionnée en livrets que les étudiants pourraient utiliser à leur gré.
- Il permettrait à des moniteurs-étudiants de **mener des initiations à la recherche**. L'expérience des moniteurs sera ainsi mieux utilisée à condition qu'ils bénéficient de séance de formation par les professionnels de la bibliothèque.
- Il sera **la base de TP approfondis** (des points particuliers peuvent être développés) dirigés par le personnel de la salle. Ainsi une formation modulée pourra toucher tous les étudiants selon des approches différentes et adaptées à chaque cas.

3.2.5. Le personnel : ce livret est un moyen de répartir la charge de travail sur les différents intervenants dans la salle : bibliothécaires, moniteurs-étudiants, enseignants. En ce qui

concerne le personnel de la bibliothèque, les actions de formation doivent se faire sur la base du volontariat en fonction de l'intérêt pris au contact du public.

3.2.6. Le coût : 1 000 F pour 100 livrets fabriqués en interne

3.3. Bibliographie

Bulletin des Bibliothèques de France, tome 44, n°1, 1999 (consacré entièrement à la formation des usagers).

Alava, Séraphin. « L'autoformation médiatisée », dans *Autoformation dans le milieu de l'enseignement supérieur*. Foucher, R. [et al.]. Québec: Girat Uqam, 1999.

Feo, Aniela. « L'enseignement de méthodologie documentaire à l'Université Paris 8 » dans *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1998, vol.35, n°3.p.147-155, bibliographie.

Un certain nombre de **sites web** donnent des exemples détaillés, des plans de cours et des références concernant la formation des usagers:

Panigel, Claire "L'enseignement des méthodologies documentaires à l'université de Paris 8: une formation au travail intellectuel"[en ligne], juin 1996.Disponible sur internet : <URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist.panigel/formation.htm>>

Farguell, Isabelle Montserrat. « Formation à la recherche documentaire. 1998-1999. Niveau maîtrise. » [en ligne], [juin 1999]. Disponible sur internet : <URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist.farguell/formation.htm>.

Le site du Formist propose de nombreuses fiches d'aide à la formation :<URL : <http://www.formist.enssib.fr/enssibhp.htm>>

Site de l'Urfist de Lyon : <URL : <http://www.urfist.univ-lyon1.fr/crsept.98.htm>>

Site du Groupe de Réflexion sur l'Enseignement des Méthodologies de l'Information (GREMI) :

<http://www.urfist/gremi1.htm>

Site des Formations Universitaires en Réseau aux Méthodologies de l'Information (FOURMI) : « exemples de dispositifs de formation d'étudiants » dans <http://www.urfist.fourmi.htm>

4. CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

4.1. Contraintes

La mise en place d'une salle multimédia dotée de ressources informatiques lourdes nécessite la présence d'un informaticien, ou, du moins, d'une personne capable d'administrer le réseau et d'assurer la maintenance du matériel.

Cette mise en place nécessite en outre l'installation préalable d'un réseau informatique performant au sein du Centre de documentation de l'IEP.

La présence d'une salle multimédia et de formation réduit d'autant l'espace de consultation et de stockage, alors que la saturation des espaces de rangement est presque atteinte. Il conviendra de trouver une solution rapide aux problèmes de stockage, que ne résoudrait que partiellement la numérisation éventuelle des dossiers de coupures de presse.

Selon les personnes interrogées lors des différentes enquêtes, le retard accumulé aujourd'hui dans le dépouillement et l'indexation des quotidiens nuit à l'image de la salle de documentation au sein de l'IEP. Bien que nous soyons conscients des nombreuses raisons qui expliquent cette situation, nous suggérons qu'il serait bon de rattraper le retard pour être en prise avec l'actualité et répondre aux attentes des étudiants et des enseignants.

Les efforts en matière de formation ne portant pas forcément immédiatement leurs fruits et étant, en tous cas, difficilement mesurables, il convient de mener des actions sur le long terme, maintenir une dynamique aussi constante que réfléchie, et surtout ne pas céder au découragement.

4.2. Bénéficiaires

4.2.1. Les étudiants

L'offre documentaire sera mieux adaptée aux besoins des utilisateurs et mieux maîtrisée par ces derniers.

4.2.2. Implication plus forte de l'équipe enseignante

4.2.3. Le personnel du Centre de documentation :

Par les séances de formation et l'amélioration de la qualité des services, le travail accompli et les compétences pédagogiques et professionnelles du personnel seront valorisés.

4.2.4. L'image de l'IEP Grenoble en tant qu'établissement proposant une formation générale intégrant la formation bibliographique et les nouvelles technologies.

5. Planning indicatif

Rentrée 1999/2000 :

- Mise en place de la formation, élargissement de l'offre documentaire papier

Année universitaire 1999/2000 :

- Participation du personnel de la salle de documentation contemporaine à des conférences, visites d'établissements ayant développé un projet de numérisation (IEP Lyon, ENSSIB, éventuellement la BPI etc.), prises de contacts avec les journaux (*Le Monde*, le *Dauphiné libéré*, etc.), avec les établissements intéressés par un partenariat avec l'IEP, avec les sociétés de sous-traitance et avec différents fournisseurs de matériel informatique.
- Constitution du livret d'auto-formation.

Été 2000 :

- Aménagement de la salle multimédia et de formation (cette échéance doit tenir compte cependant du délai de mise en place de l'intranet au sein de l'IEP)

Rentrée 2000/2001 :

- Organisation d'une table ronde, réunissant les différents acteurs, pour faire un bilan de la réflexion, de l'évolution du projet de numérisation et de l'opportunité à le poursuivre.

Il nous semble difficile de donner a priori le planning d'un processus de numérisation, car dépendant d'un trop grand nombre de facteurs, aujourd'hui peu maîtrisables (moyens en personnel, budget, partenariats, évolution technologique, etc.).

6. Indicateurs

L'enquête réalisée en mars 1999 pourra servir de référence : la même enquête pourra être refaite à échéance d'un ou deux ans, et ses résultats comparés avec ceux de la première étude.

Après deux ans d'utilisation, une enquête auprès des enseignants et des étudiants de 3^e année pourra être menée afin de mesurer l'impact du processus mis en œuvre, et notamment la pertinence du livret d'auto-formation.

Le logiciel de traitement statistique pourra mesurer à la fois le recours aux dossiers de coupures de presse et l'utilisation des cédéroms.

L'utilisation de la salle multimédia doit être suivie de façon régulière. Son étude prendra la forme d'enquêtes, mais surtout d'observations du taux de fréquentation et de l'usage de ses ressources.

7. Budget indicatif

-Mobilier : 3500 F pour un présentoir de presse (Borgeaud Bibliothèques)

-Documentation : 3000 F pour les usuels et guides multimédias.

-Livrets d'auto-formation : 1000 F pour 100 livrets reproduits en interne.

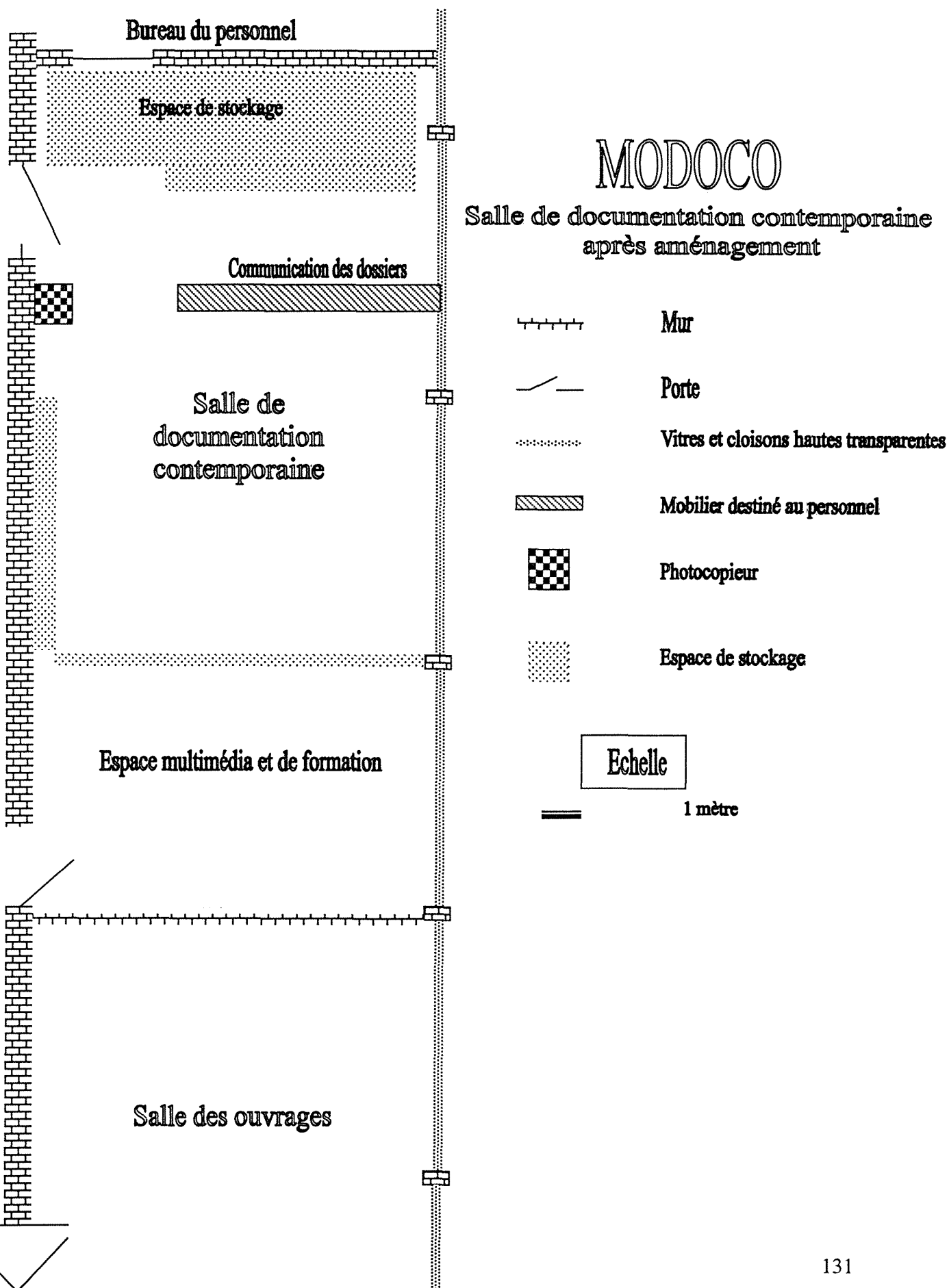
-Ordinateurs: 10 ordinateurs à 8000 F et 4000 F de logiciel et de licence par poste, soit 120000 F.

-Imprimante laser:4000 F

Budget global: 135000 F

ANNEXES AU SCENARIO MODOCO

ANNEXE 1



ANNEXE 2

QUELQUES EXEMPLES DE SITES INTERNET DE PRESSE EN LIGNE

	La presse en ligne	Contenu	Conditions d'accès
Quotidiens nationaux	Le Figaro www.lefigaro.fr	Ce n'est pas le double de la version papier. Essentiellement des informations pratiques (impôts, hôtels, emploi), des rubriques culturelles et des passe-temps. A noter en ce moment un dossier sur les élections européennes 1999. ¹⁰	Accès direct et gratuit. Un conflit a récemment opposé la direction aux journalistes au sujet de la reproduction en ligne des articles. Pas d'archives.
	L'Humanité www.humanite.presse.fr	Le journal du jour en version web intégrale. Archives en ligne disponibles depuis 1996. Dossiers Courrier électronique. Forum de discussion	Accès direct et gratuit à l'ensemble des articles et archives.
	Libération www.liberation.com	journal du jour; sommaire de une au format PDF; quotidien; portraits; débats; semaine; multimédia; cinéma. multimédia; foot ; dossiers.	Accès direct et gratuit à l'ensemble des articles et archives.
	Le Monde www.lemonde.fr	Journal du jour Sommaire de UNE. Une au format PDF Quotidien portraits, Débats, semaines, multimédia, cinéma, foot, dossiers.	Accès direct aux articles par licence accordée au lecteur lui donnant droit à une copie de sauvegarde électronique et une copie papier. Archives disponibles depuis 1987. Paiement à l'acte des articles sauf les brèves dont l'accès est gratuit.

¹⁰ Juin 1999

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Quotidiens nationaux</p>	<p>Le Parisien et France-Soir www.leparisien.fr</p>	<p>Le fait du jour, votre économie, vivre mieux, la politique, les faits divers, les sports, les spectacles, Ile-de-France. Archives, petites annonces.</p>	<p>Accès direct et gratuit. Archives portant sur la semaine. Recherche simple par mot clés dans l'édition consultée</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Quotidiens régionaux</p>	<p>Ouest-France www.OuestFrance-fr</p>	<p>Fait du jour, actualité nationale internationale et régionale, dépêches AFP Météo Recueils d'articles (lettres de Bretagne Normandie, Pays de Loire) La mer Universités L'économie, à découvrir, liens internet, courrier électronique</p>	<p>Accès direct et gratuit à l'ensemble des articles et archives.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Quotidiens régionaux</p>	<p>Le Progrès www.leprogrès.fr</p>	<p>« A la une aujourd'hui ». L'info du jour (Rhône, Loire, Haute-Loire, Lyon, Saint-Etienne) actualité nationale et internationale Services : petites annonces, info-droit, cinéma, pollution, météo, tv. Info thématique : sports, économie, enfants, science USA, étudiants, temps libre, cinéma. Archives en ligne .</p>	<p>Accès direct et gratuit aux articles du jour. Accès payant aux articles de la base (700000). Achat d'articles à l'unité (4F/article, paiement en ligne par système sécurisé Klébox). Formules d'abonnement particuliers et professionnels. Recherche par titre, texte, date (depuis 1997). Opérateurs logiques (et, ou, sans).</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Quotidiens régionaux</p>	<p>Les Dernières Nouvelles d'Alsace www.dna.fr</p>	<p>Actualité régionale (Colmar, Strasbourg...)et nationale, rubriques diverses .</p>	<p>Accès direct et gratuit à la base d'articles depuis le 01/09/96. Recherche par mots clés.</p>

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Quotidien économique</p>	<p>Les Echos www.lesechos.fr</p>	<p>L'info en continu, A la une des Echos, dossiers; Finances, entreprises, services, dossiers, formation, pratique.</p>	<p>Dossiers entreprises : Recherche parmi les 10 000 dossiers des Echos sur les plus grandes entreprises françaises et internationales</p> <p>Par mots clés. Recherche sur le journal du jour, la base archives, les fiches dirigeants et l'info en continu.</p> <p>Accès à l'information payant : formule d'abonnement ou de consultation payante. (Les Echos du Jour : 7F, Article d'archives : 5F, plus d'autres produits (fiches INSEE, biographies, dossiers), abonnement de 95F à 215F/mois, de 1140F à 2580F/mois).</p>
	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Presse étrangère</p>	<p>Vocable www.club-internet.fr/vocable/</p>	<p>Editions en Anglais, Allemand et Espagnol : synthèse d'articles de la presse étrangère avec vocabulaire traduit.</p>
<p>The Times www.the-times.co.uk/</p>		<p>Angleterre, monde, affaires, sport, spécial, opinion, arts.</p>	<p>Accès direct et gratuit à la base d'articles depuis 1996.</p>

DEUXIEME PARTIE

ELEMENTS A PRENDRE EN COMPTE POUR UN PROJET DE NUMERISATION

Proposition d'une démarche de gestion de projet de numérisation.

1. POURQUOI NUMERISER ?

L'objectif de ce scénario serait de pourvoir la salle de documentation contemporaine d'un instrument documentaire moderne et performant afin d'améliorer la qualité de service et de permettre le décroisement des ressources documentaires. Il s'agirait donc de :

- Répondre au défi du stockage du papier à long terme : encombrement des coupures de presse dans un espace non extensible.
- Remédier aux disparitions potentielles de coupures, qui, à l'heure actuelle, ne sont pas reliées.
- Favoriser l'accès au document par un mode d'interrogation permettant la combinaison de plusieurs critères de recherche (source, auteur, date, sujet, titre, mots clés). Ce mode d'interrogation, contrôlé par un thésaurus, compléterait la recherche par le plan de classement FNSP, pertinent mais complexe.
- Augmenter la rapidité de l'accès à l'information, notamment par la visualisation préalable des articles sous forme de sommaires.
- Permettre une interrogation à distance et donc une diffusion de l'information hors les murs sous réserve du respect de la législation sur le droit d'auteur.
- Créer un outil à valeur ajoutée, pouvant préfigurer la création par l'IEP de produits documentaires.

2. QUE NUMERISER ?

2.1.L'actualité

La numérisation de l'actualité pourrait être l'un des objectifs prioritaires de toute modernisation profonde : sans alourdir la charge de travail de chacun, elle pourrait servir de terrain d'expérimentations et fournirait rapidement à l'IEP une masse critique de documents numérisés, autant d'indicateurs (coûts, temps passé, difficultés juridiques et techniques...) pour prendre la mesure d'un projet plus ambitieux.

2.2. Les archives

En raison des proportions de l'entreprise, la numérisation des archives ne peut s'envisager que sous forme d'un chantier autonome, mené par du personnel spécialement affecté ou par une société de sous-traitance. Un tel projet serait plutôt dirigé vers les chercheurs et permettrait la réalisation de produits documentaires, dont le plan de numérisation (thématique ou chronologique) dépendrait.

3. COMMENT NUMÉRISER ?

3.1. Mode image ou mode texte

Le choix du mode de numérisation est déterminant. Une numérisation en mode texte permettrait une indexation automatique mais nécessiterait l'emploi d'un logiciel d'OCR, dont la fiabilité est actuellement incertaine. Le temps gagné à l'indexation serait largement dépassé par celui consacré à la correction des erreurs de lecture du logiciel. Une numérisation en mode image peut paraître obsolète et nécessite une indexation complémentaire, elle présente l'avantage, cependant, de conserver la mise en page, images et dessins compris ; l'indexation, réalisée à cette occasion, constitue en outre une valeur ajoutée de la part du service et peut servir à l'alimentation d'une base de signalement d'articles sur internet.

3.2. Plan de classement ou thésaurus

Le plan de classement de la FNSP ayant été suivi jusqu'ici, il serait dommage de l'abandonner complètement car il est adapté à la pédagogie et au programme de certains enseignements des IEP. Il serait souhaitable de le doubler d'une indexation, hiérarchisée en termes génériques et spécifiques, plus commode pour interroger une base informatique. Cette indexation permettra la recherche multicritères. Ce thésaurus pourra s'inspirer de ceux déjà existants (RAMEAU, thésaurus de la base Chrysalide de la BIPA, thésaurus de Public info service de la BPI...) et nécessitera pour son élaboration la constitution d'un groupe de réflexion, chargé par la suite de contrôler l'évolution du thésaurus au cours de séances d'indexation.

3.3. Négociation des droits : proposition d'une démarche

Il convient d'insister sur le fait que les ambitions du projet dépendent de la qualité des accords passés sur le plan juridique (avec d'inévitables répercussions financières). Trois possibilités s'offrent en fait à l'IEP :

3.3.1. une numérisation expérimentale en *back-office* (cf. la partie revue de presse du projet Orphée de l'Enssib) qui n'aurait de visible que la mise en intranet, voire sur internet, d'une base de signalement d'articles. Les articles numérisés seraient donc toujours mis à disposition des lecteurs sous forme papier. La numérisation ainsi pratiquée semble tolérée, mais un accord minimum serait souhaitable afin d'être parfaitement en conformité avec la législation sur le droit d'auteur.

3.3.2. une numérisation assortie d'un accord avec le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC). Le CFC est la seule société, agréée à ce jour, de perception et de répartition des droits d'auteurs pour la reproduction par reprographie de la

presse et du livre en France¹¹. A ce titre, le CFC s'est arrogé le droit de passer des accords avec des établissements s'engageant dans des entreprises de numérisation, dans la mesure où le document numérisé est toujours imprimé pour pouvoir être intégralement consulté. Cette démarche présente des aspects intéressants : unicité de l'interlocuteur, existence de précédents et possibilité d'obtenir des abattements sur la redevance à payer du fait du statut universitaire de l'IEP. Si c'est une telle solution que choisit l'IEP, il faudra qu'il rende l'affichage à l'écran peu lisible (technique du filigrane comme à l'Enssib, ou image dénaturée, comme à l'INRIA) : le CFC n'a pas compétence pour négocier les droits de représentation.

3.3.3. une numérisation assortie d'un accord avec les différents titres de journaux concernés. C'est sans nul doute la solution la plus satisfaisante pour des dossiers de coupures de presse établis à partir d'un nombre réduit de journaux, comme c'est le cas à l'IEP. Un tel accord porterait sur les droits de représentation et de reproduction ; il aurait donc l'avantage de permettre la visualisation sur écran, et aussi, éventuellement, le travail en réseau et l'accès à distance de la base. Un tel accord ferait sans nul doute jurisprudence.

Dans un premier temps, il serait bon de prendre contact avec les directeurs de centre de documentation des titres concernés et de leur demander où ils en sont dans leur propre démarche de numérisation, à quels arguments et à quels services rendus la direction des journaux et les journalistes seraient sensibles et intéressés.

Un certain nombre d'arguments sont d'ores et déjà prévisibles :

- Prestige des IEP et relations privilégiées entre les journaux et les IEP, dont viennent un certain nombre de journalistes.
- Qualité du public touché (les étudiants, les chercheurs et les professeurs de l'IEP principalement).
- Un service rendu qui n'est plus assuré par les centres de documentation des journaux.
- Publicité pour les journaux sélectionnés.

Des accords en cascade sont possibles : le *Monde diplomatique* étant consultable en intégralité sur internet, il semble possible, *a priori*, d'obtenir un accord, ce qui pourrait inciter d'autres journaux, en particulier *Le Monde*, à faire de même.

3.4. Les moyens en matériel

3.4.1. Constitution de la base

La numérisation impliquerait la mise en place d'un système de numérisation et de GED fonctionnant éventuellement en réseau et l'achat d'une station de numérisation (scanner).

3.4.2. Consultation de la base

Dix postes de consultation de la base seraient à prévoir en salle ainsi que cinq imprimantes en réseau.

¹¹ Loi du 3 janvier 1995 et arrêtés du 23 juillet 1996 et du 7 avril 1997.

3.5. Les modalités d'un partenariat

Il serait souhaitable que le projet de l'IEP s'inscrive dans un cadre élargi. Afin de sonder les possibilités de partenariats, un certain nombre d'établissements ont été consultés lors de visites (IEP Paris, IEP Lyon, SCD Strasbourg III, BPI, Bibliothèque municipale de Lyon, ENSSIB, UPMF, IMAG, INRIA, Rank Xerox) et par courrier (circulaire envoyée aux IEP non visités).

Sans qu'il s'agisse d'en exclure d'autres (par exemple les collectivités locales ou l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD), à l'origine du cédérom *Mémoire et actualité de la région*), il nous semble que les IEP constituent des partenaires à privilégier, et en particulier les IEP de la grande région sud-est (IEP Lyon et IEP Aix-en-Provence).

Dans le cadre d'un projet réunissant tout ou partie des IEP, l'IEP de Paris pourrait apporter sa caution intellectuelle et son prestige lors des négociations avec les journaux, l'IEP Lyon pourrait faire part de sa propre expérience (projet DRIPES de numérisation des articles relatifs aux questions régionales), les IEP d'Aix-en-Provence, de Lille, de Rennes et de Strasbourg nous ayant fait part de leur volonté de participer à un tel projet, ils pourraient collaborer au travail de numérisation et d'indexation.

4. QUELLES CONTRAINTES ?

4.1. Incertitude quant à la qualité de la numérisation

La mauvaise qualité du papier journal, l'ancienneté et la dimension de certaines coupures de presse pourront être autant d'obstacles au moment de numériser, d'où les difficultés suivantes : automatisation de la numérisation impossible (obligation de numériser pièce à pièce), nécessité de reparamétrer le scanner fréquemment, difficulté d'obtenir des images numérisées parfaites.

4.2. Une charge de travail au moins équivalente

La chaîne traditionnelle de traitement du document papier ne serait pas complètement remise en cause : la sélection des articles demeurerait, et, pour des raisons pratiques il s'avèrerait encore nécessaire de découper les articles et d'établir éventuellement une fiche d'indexation manuelle.

4.3. Incertitude quant à la pérennité du support informatique

Du fait de l'évolution très rapide du secteur, l'élément informatique devient rapidement « obsolète », tant au niveau du matériel qu'au niveau du logiciel : le problème de la maintenance se posera à moyen terme (cinq ans, quasiment une génération en informatique). Il en va de même pour la compatibilité des formats de stockage et des systèmes d'exploitation, eux aussi en perpétuelle évolution : la migration des fichiers en cas de renouvellement partiel ou total du système peut alors s'avérer problématique.

4.4. Coût de la mise en œuvre :

Ce scénario nécessiterait :

- L'acquisition d'un matériel professionnel coûteux (station de numérisation avec logiciels de numérisation et de GED, postes de consultation).
- Un budget de maintenance et de renouvellement du matériel.
- La mise à disposition d'un administrateur système.
 - Une formation spécifique du personnel.

4.5. Contraintes juridiques

A moins d'accords encore inédits avec les journaux, la législation sur le droit d'auteur limitera les possibilités de consultation de la base, et notamment les accès à distance.

4.6. Délai d'application du système informatique

- Le passage à un système informatisé nécessiterait une période de formation, de test et de mise au point.

EXEMPLES DE BUDGETS DE NUMERISATION

L'aspect budgétaire est fondamental dans toute opération de numérisation et conditionne le choix des solutions.

A la **BPI** deux sociétés se sont occupées de la mise en place de la revue de presse électronique : Siatel, pour le hardware et le système de gestion d'image et Fulcrum pour la partie logiciel documentaire. Comme il est précisé dans le numéro d'*Archimag* de juillet/août 1998 "Gargantua", de Siatel, a en charge la numérisation, relayé ensuite par Fuldesk et Fulthes. Le budget total s'est échelonné entre deux et trois millions de francs.

L'informatisation de la revue de presse de **I'IEP Lyon** a été réalisée par SGBI Entreprise dont le logiciel Transvision a été choisi : il s'agit d'un intégré qui comprend module de numérisation et logiciel de GED.

Les prix des solutions proposées apparaît dans le tableau¹² ci-dessous : FF au 1.1.1999

Plateforme Unix ou Windows NT - Clients Windows 95/98 ou Macintosh

	Licence	Maintenance	Location annuelle	Options
Application clients/serveurs ,site unique Intranet ou internet	85 000 complète	12 500/an		
Extension de licence producteurs extérieurs	18 000	+2 500 /an		
Hébergement	25 000 limitée		7 500/an	option de rachat en cours d'hébergement moins 25% sur le prix de la licence

Quand l'IEP a acheté l'équipement il a bénéficié d'un tarif préférentiel avec la société SGBI, il a donc dépensé : 50 000 F pour l'achat de la licence du logiciel + 10 à 15 % de coût de maintenance annuel, un scanner AGFA de 2000 F, un power Mac coûtant environ 8000 F. S'y ajoutent plusieurs postes de consultation.

¹² Source : document SGBI

Xerox

Cette société propose également un certain nombre de solutions matérielles et logicielles de GED.

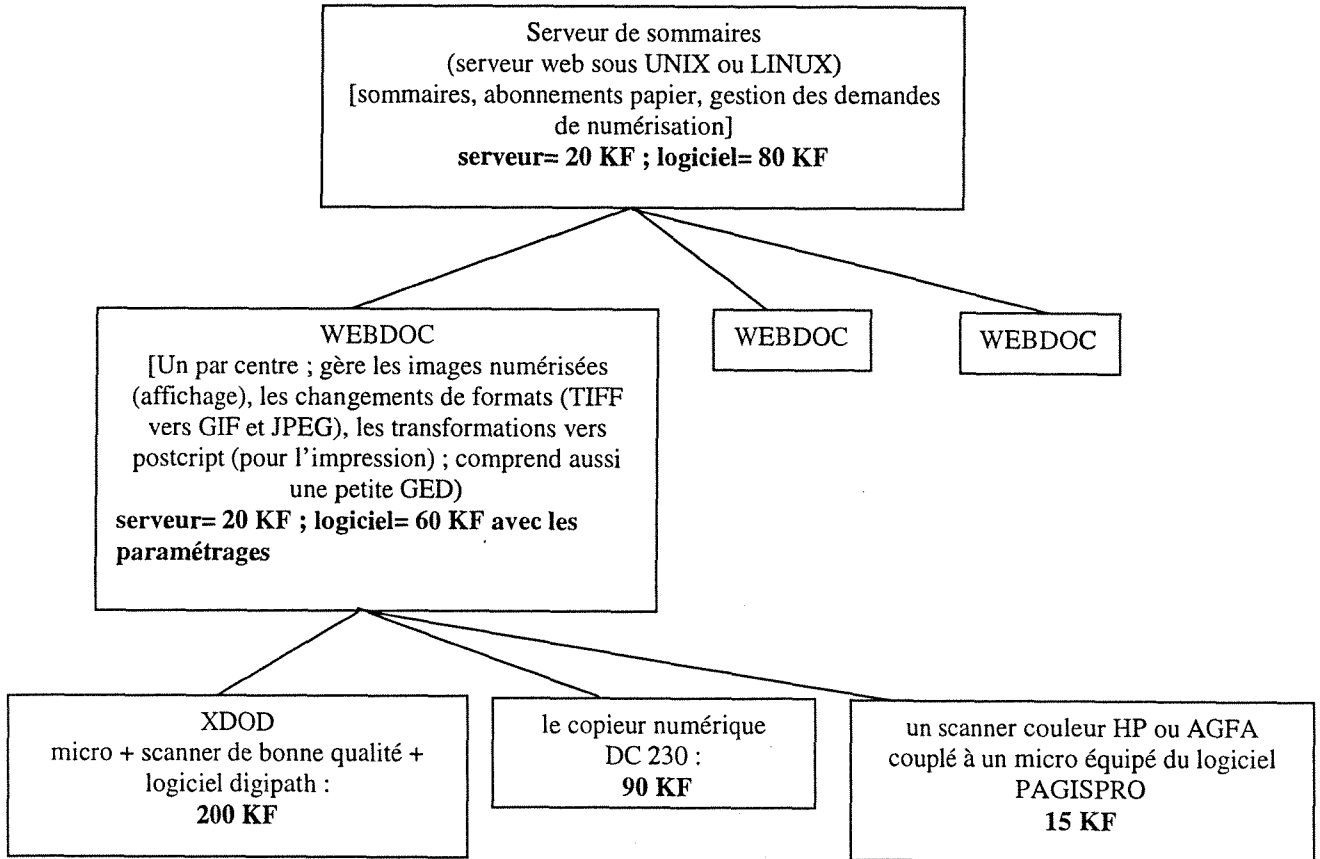
Prix :

- * XDOD (logiciel le plus complet) : environ 200 KF
- * Webdoc : environ 60 KF
- * Le copieur numérique DC 230 : 80 KF

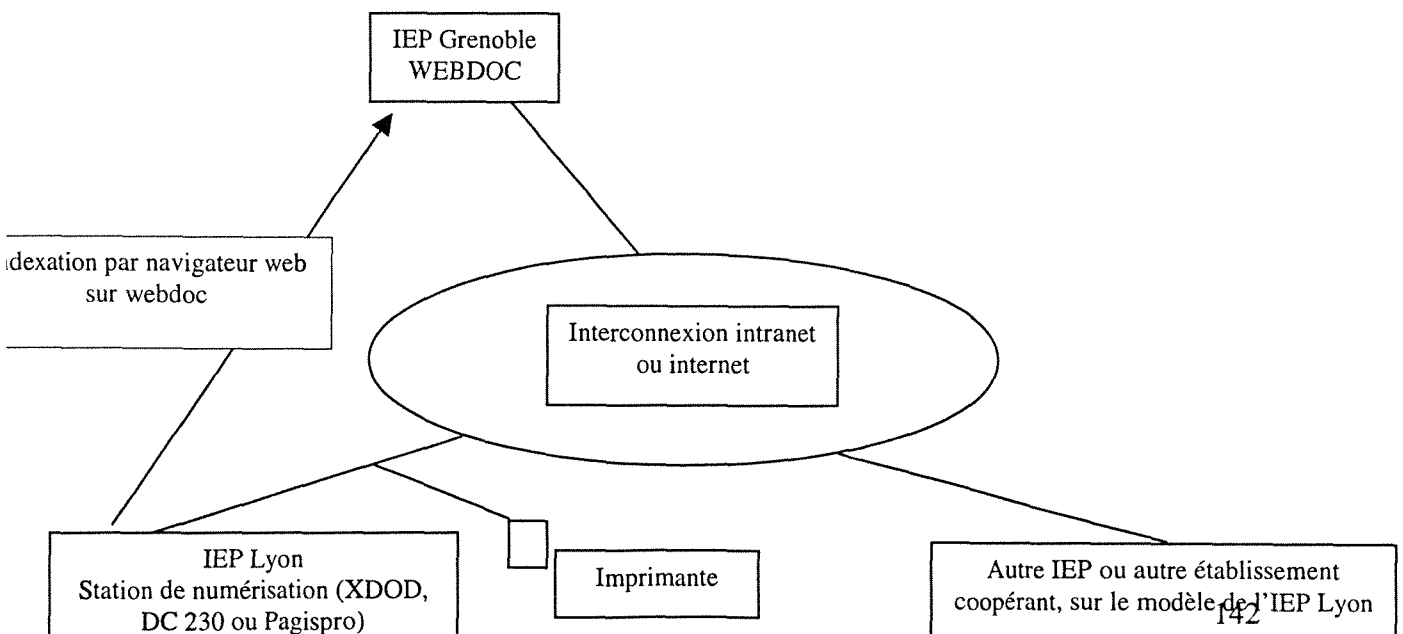
Les prix évoluent en fonction du nombre de postes connectés au serveur.

PRODUITS RANK XEROX

CONFIGURATION TYPE CALLIOPE



Proposition de réseau entre IEP avec les matériel Xerox



11. COMPTE RENDU DE LA TROISIEME RÉUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU GROUPE MODOCO

Grenoble, Institut d'études politiques, le 30 juin 1999 (14 h - 16 h)

Etaient présents les membres du groupe MODOCO, Marie-France Peyrelong (tutrice, Enssib), Henri Oberdorff (directeur de l'IEP de Grenoble), Pierre Le Loarer (directeur du Centre de documentation), Michel Chatelus (professeur d'économie), Christophe Talin (chercheur en sciences politiques), Hélène Galland (responsable du service des périodiques), Marie-Françoise Berger-Roure (responsable du service de la documentation contemporaine), Elisabeth Gauthier (responsable de la salle des ouvrages), Marie-Claire Buczek (ingénieur d'étude, service de la documentation contemporaine), Sandrine Bertrand (service de la documentation contemporaine), Sacha Quillot (moniteur-étudiant), Roland Ape (magasinier), Michèle Chamel.

Valérie Travier a introduit la séance en présentant la procédure souhaitée pour la discussion des propositions du groupe MODOCO. Il a semblé préférable de discuter les points un par un au fur et à mesure de leur exposé.

Après avoir présenté succinctement les objectifs du scénario MODOCO, V. Travier a débuté la présentation.

1. La création d'un espace multimédia

Sandrine Bertrand a posé les problèmes de la **séparation** de l'espace multimédia de la salle de documentation contemporaine et de la **surveillance**.

M. Auclair a indiqué que la formule la plus efficace restait à définir mais qu'il s'agissait somme toute d'une question mineure d'ajustement.

H. Galland a souligné que le projet de constitution d'un **espace multimédia** dépassait le cadre strict de la salle de documentation contemporaine. Il s'agissait d'un projet touchant l'ensemble du centre de documentation.

M. Auclair en a convenu en précisant que l'espace multimédia constituait un **espace intermédiaire et évolutif**.

S. Bertrand a remarqué que la mise en place de l'espace multimédia allait restreindre le nombre de places assises de consultation des dossiers de coupures de presse.

Mme Berger-Roure a regretté que le scénario proposé ne formule aucune réponse au problème du **stockage**.

Au sujet de la remarque de S. Bertrand, **C. Talin** a estimé que l'offre en postes informatiques créera un appel pour la consultation de la presse en ligne. Ce transfert compensera vraisemblablement la perte de places assises.

V. Travier a confirmé que les trois tables de consultation supprimées étaient remplacées par dix postes informatiques, ce qui représente un espace de travail à peu près équivalent.

M. Le Loarer a remarqué que la presse du monde entier était présente sur le web ce qui constitue une donnée à ne pas perdre de vue. L'espace multimédia fournira donc un **accès beaucoup plus large aux sources**.

C. Talin a considéré qu'un tel espace serait bénéfique pour les étudiants qui devront se confronter à la documentation électronique au cours de leur vie professionnelle.

Pour **M. Le Loarer**, la création de l'espace multimédia dépasse effectivement le cadre de la salle de documentation contemporaine mais la **renforce** également.

Considérant le fait que de plus en plus d'étudiants étaient munis d'un ordinateur relié à internet, H. Galland a émis **l'hypothèse d'une baisse de fréquentation** de la salle. Elle a ajouté que les dossiers de coupures de presse constituaient bien la principale ressource documentaire de la salle et qu'il ne fallait en aucun cas la sacrifier mais au contraire la valoriser davantage.

M. Le Loarer en a convenu tout en précisant que la notion de **bibliothèque hybride** se développait et que l'on allait être inévitablement amené à travailler sur plusieurs axes et supports documentaires.

Mme Berger-Roure a soulevé le problème des **sites de presse payants sur Internet**.

M. Le Loarer a répondu que l'évolution était actuellement très rapide en ce domaine.

Mme Berger-Roure a également soulevé le problème des **moyens humains à mettre en œuvre**. Aucune réponse n'a été formulée quant à cette question.

2. L'adaptation de l'offre documentaire traditionnelle

V. Travier a poursuivi la présentation du scénario avec le **point 2 concernant l'adaptation de l'offre documentaire traditionnelle**.

En ce qui concerne la proposition visant à dépouiller un **titre en langue anglaise**, S. Bertrand a posé la question de savoir si cela était véritablement utile.

V. Travier a répondu qu'il s'agissait d'une demande très forte de la part du public enseignant et étudiant.

Mme Berger-Roure a souhaité que la sélection du titre se fasse en collaboration étroite et sur proposition du corps enseignant.

M. Oberdorff s'est interrogé sur le **logiciel de traitement statistique** proposé dans le scénario.

M. Auclair a précisé qu'un tel outil n'était opérant que dans la perspective d'un resserrement de l'indexation.

C. Lorentz a précisé que c'était un outil de connaissance interne des flux documentaires.

3. Formation des usagers, conditions de mise en œuvre, planning, indicateurs, budget, numérisation

V. Travier a ensuite abordé **les points 3 à 7** consacrés à la formation des usagers, aux conditions de mise en œuvre de l'ensemble des propositions MODOCO, au planning, aux indicateurs et au budget. Pour finir, elle a brièvement rappelé les termes de l'annexe au document principal consacrée à la numérisation.

A ce sujet, **M. Chatelus** a indiqué que la Maison des sciences de l'homme avait un projet d'étude sur la **numérisation** dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur et qu'il était nécessaire de suivre et de s'informer des résultats de ces travaux.

M. Oberdorff a estimé que la numérisation était l'un des domaines dans lesquels les IEP de Grenoble et de Lyon pouvaient **coopérer** dans un avenir relativement proche.

M. Le Loarer a indiqué que le monde de l'enseignement supérieur allait être amené à intégrer et à renforcer la culture de la numérisation. Il sera nécessaire, selon lui, de profiter de l'année à venir pour nouer des contacts et s'informer. La numérisation est un chantier qui s'ouvre.

Concernant l'ensemble des propositions contenues dans le scénario MODOCO, S. Bertrand a soulevé le problème des **moyens humains à mettre en œuvre**. Elle a indiqué que les retards en terme d'indexation seraient difficilement rattrapables en cas d'ajouts de nouvelles tâches telles que le **livret d'auto-formation**.

V. Travier a indiqué qu'il serait peut-être nécessaire de faire des choix en terme d'indexation par exemple. Il s'agit en tout état de cause d'une réflexion à mener en interne.

M. Le Loarer a insisté sur la nécessité de s'informer auprès d'autres établissements et d'en tirer, le cas échéant, des enseignements.

D'une manière générale, **R. Ape** a tenu à indiquer que, selon lui, la richesse principale de la salle étaient les dossiers de coupures de presse et qu'il s'agissait de les conserver.

S. Quillot a émis quelques réserves au sujet de **l'auto-formation** craignant que les étudiants ne prennent pas trop au sérieux les solutions envisagées.

H. Galland a insisté sur la nécessité de faire porter la formation sur des sujets directement travaillés par les étudiants.

M. Le Loarer a abondé en ce sens en indiquant les deux **conditions essentielles** pour qu'une formation fonctionne bien :

- qu'elle se fonde sur des besoins précis et réels
- qu'elle s'inscrive dans un processus pédagogique.

En guise de conclusion, M. Oberdorff a entrepris de dresser une synthèse des questions abordées.

- L'aménagement d'un espace multimédia consacré à la recherche documentaire paraît hautement souhaitable vu le développement considérable de l'information électronique
- Il est important qu'un quotidien de langue anglaise figure parmi les titres dépouillés. Les sources de travail ne peuvent plus être franco-françaises d'autant plus que l'apprentissage de l'anglais est obligatoire pour tous les étudiants de l'IEP.
- L'amélioration de la formation des usagers aux outils documentaires ne concerne pas uniquement la salle de documentation contemporaine. Il est nécessaire d'y associer les enseignants et de l'intégrer dans la démarche pédagogique.

Au terme de la réunion, Mme Peyrelong a tenu à remercier au nom de l'Enssib l'ensemble du personnel et les enseignants pour leur coopération cordiale et enrichissante avec le groupe de conservateurs stagiaires.

M. Le Loarer a également remercié l'ensemble des intervenants. Il a tenu à préciser que le travail fourni par le groupe MODOCO avait permis de mener une réflexion collective intense et fructueuse, et d'apporter des propositions concrètes et applicables.

12. AUTO – EVALUATION DU PROJET MODOCO			
	Objectif atteint parfaitement	Objectif atteint globalement	Objectif atteint partiellement
1. Prendre en compte les obj. Fixés par la lettre de mission	X		
2. Entrer dans une relation constructive avec le commanditaire		X	
3. Entrer dans une relation interactive avec le personnel		X	
4. Proposer les livrables dans les délais imposés	X		
5. Mener des enquêtes		X	
6. Mener des interviews	X		
7. Organiser des visites	X		
8. Planifier la démarche-projet dans son ensemble		X	
9. Proposer des scénarios répondant aux besoins analysés	X		
10. Mener à son terme la démarche engagée		X	
11. Adapter le scénario final aux demandes exprimées lors du 2 ^{ème} CP		X	
12. Faire un budget pour le scénario proposé			X
13. Proposer des indicateurs			X
14. Répartir le travail sur le groupe		X	

ANNEXES

I. COMPTES RENDUS DES ENTRETIENS EFFECTUES

II. COMPTES RENDUS DES VISITES EFFECTUEES

III LES QUESTIONNAIRES D'ENQUETE

I COMPTES RENDUS DES ENTRETIENS EFFECTUES

Au cours de notre étude, nous avons mené plusieurs entretiens dont voici la liste. Nous produisons à la suite un échantillon de cette activité représentée par quatre de ces entretiens (indiqués ci-dessous par un astérisque).

Liste des entretiens :

a/ entretiens avec des membres du personnel de l'IEP de Grenoble :

- M. Oberdorff, directeur de l'IEP
- Mme Buczek, ingénieur de recherche* (salle de documentation contemporaine).

b/ entretiens avec des usagers :

- moniteurs-étudiants*
- enseignants*
- Mlle C. Nicolas, ancienne élève de l'IEP Grenoble et actuelle conservateur-stagiaire.

c/ entretiens avec des experts :

- M. Masseron, représentant du CFC au Salon du Livre 1999*
- M. Salaün, professeur à l'ENSSIB
- M. Marter, avocat, chargé de cours à l'ENSSIB

COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN AVEC Mme BUCZEK

(lundi 1^{er} mars 1999)

Par Valérie Travier

Mme Buczek, ingénieur de recherche, est chargée de l'indexation de deux journaux: *Le Monde* et *Le Monde diplomatique*. Son bureau est également le siège du relais INSEE. De plus, depuis un an, elle est présente en salle chaque après-midi (14h-15h en salle de documentation contemporaine et 1h30 en salle des ouvrages), pour répondre aux demandes d'aide à la recherche documentaire. Ceci correspond à la diversification des tâches qu'elle a souhaitée ainsi que le directeur du centre de documentation. On peut noter que cette aide apportée aux étudiants n'est pas annoncée en ce qui concerne la salle de documentation contemporaine, alors qu'elle est affichée comme "Point info-doc" à l'entrée de la salle des ouvrages. Les demandes sont très diverses et varient par leur ampleur: nombreuses au début de l'année, elle diminuent par la suite avec l'expérimentation acquise des étudiants, pour cependant atteindre des pointes aux veilles d'examens.

Mme Buczek trouve beaucoup d'intérêt dans ce rapport direct avec les étudiants, c'est-à-dire avec le travail donné par les professeurs car il y a par ailleurs peu de collaboration pédagogique avec le personnel enseignant, ce qu'elle regrette, émettant le vœu d'être mieux renseignée par les enseignants sur leurs pratiques et leurs besoins. Elle trouve auprès des étudiants un retour précieux sur son travail d'indexation qui lui permet d'affiner les cotes. Mais elle reconnaît que la diversification des tâches entraîne une dépense d'énergie préjudiciable au travail d'indexation qui demande concentration et durée. Ces heures éparses gagneraient à être regroupées.

Sa tâche principale est l'indexation de ces deux journaux : cela suppose une course contre la montre car le retard pris est difficile, voire impossible, à rattraper. Cependant, le retard lui-même peut constituer un avantage dans la mesure où il permet de prendre du recul par rapport aux problèmes posés par la cotation. Mais l'indexation demande de la réflexion et l'exercice permanent du jugement, d'autant plus qu'il n'y a pas de possibilité de concertation formalisée: il n'y a pas de réunion de cotation prévue, la seule aide est celle, interne, des conversations avec les collègues qui pratiquent la cotation des quatre autres journaux ou avec le chef de service, Mme Berger-Roure, ou celle, externe, d'une correspondante de l'IEP (appels téléphoniques). On pourrait envisager également de constituer des bases de données concernant les difficultés rencontrées sur le logiciel Accès par exemple, ce qui permettrait un travail en commun en temps réel. C'est donc en définitive, dit-elle, un travail relativement solitaire assez frustrant car il implique la mise en œuvre d'une culture et d'une activité intellectuelle soutenue sans permettre d'enrichissement personnel ni de réelle mise en valeur des compétences ainsi développées.

La fragmentation du travail, l'absence de travail en commun, rendent peu attrayant le travail en question. Une demande de formation se fait également sentir, correspondant à une phase de ressourcement de la motivation (par exemple : formation en économie pour l'indexation fine des articles traitant de théorie économique) Mme B. souligne que le personnel qui s'occupe d'indexation à l'IEP de Paris pratique, grâce à leur formation spécialisée, des tâches de documentalistes à part entière qui semblent plus valorisantes.

Processus du travail d'indexation:

- le service de réception transmet chaque jour en fin de matinée les journaux du jour en 2 exemplaires. Le service de la Prep'ENA transmet régulièrement un 3^{ème} exemplaire (parfois incomplet). Un 4^{ème} exemplaire (celui du directeur de l'IEP laissé en lecture publique pour les professeurs notamment) peut être également rapatrié au bureau de Mme B.
- à l'heure actuelle, l'indexation des 2 journaux accuse un retard de 5 semaines environ (traitement du 22 janvier au 1^{er} mars). On ne traite pas en priorité les journaux du jour de peur de ne pas pouvoir trouver le temps de traiter le retard qui serait ainsi laissé en plan. En conséquence, on rencontre des étudiants qui se constituent leurs propres dossiers en ce qui concerne les dates les plus récentes, et qui s'adressent à la salle de documentation contemporaine pour compléter les dossiers ainsi constitués ou pour faire des recherches plus archivistiques. Cependant, le traitement de certains journaux a cessé faute de temps et de personnel (*La Lettre de la Nation, le Matin*).
- les quatre exemplaires permettent de pratiquer une indexation légèrement différenciée qui multiplie les points d'accès : un premier article est indexé de manière stricte (cote principale), un second l'est de manière un peu plus large, éventuellement les deux autres exemplaires servent également à enrichir les points d'accès.
- *Le Monde* est entièrement indexé, y compris les suppléments. Cependant le supplément "Livres" est classé globalement sauf exception concernant des sujets rejoignant par quelque biais les sciences politiques.

L'indexation suivie est celle de la FNSP. Elle est suivie scrupuleusement avec quelques aménagements locaux résiduels. En particulier, la doctrine en matière de suivi de personnalité est différente : à l'IEP, pour retrouver tous les articles concernant François Mitterrand, il faudra remonter la chaîne documentaire qui comprendra "ministre", "secrétaire général de la SFIO", "Président de la République". A l'IEP de Paris, tous les articles sont indexés au même mot après rassemblement des articles disséminés sous différentes cotes et création d'une cote unique. Sur des questions pointues, ce cheminement en aval de la chaîne documentaire peut être fastidieux mais a l'avantage d'être plus riche (ex: les procès concernant le sang contaminé sont indexés sous ce mot-titre à partir de 1998 mais à recherche dans "Procès" avant cette date).

Les archives ne sont pas en accès libre. Cependant, les étudiants y recourent assez souvent ce qui oblige à des manutentions (les archives sont des boîtes, elles-mêmes remises en compactus).

COMPTE RENDU DE DEUX ENTRETIENS REALISES AVEC DES MONITEURS-ETUDIANTS DE LA SALLE DE DOCUMENTATION CONTEMPORAINE DE L'IEP DE GRENOBLE

Par Eric Hoarau

Les moniteurs-étudiants sont élèves de l'IEP. Ils sont engagés sur la base d'un contrat d'un an et rémunérés à hauteur de 44F de l'heure, pour environ 10 heures de travail hebdomadaire. Ils travaillent de 13H à 15H. Ils ont une tâche de transmission des dossiers de coupures de presse, ainsi qu'une mission d'information, notamment à propos de l'utilisation de l'ordinateur et des cédéroms. L'un a déjà travaillé comme moniteur à la B.U de Grenoble située à proximité, tandis que le second a été employé dans le service de documentation d'une entreprise.

L'intérêt de leur point de vue est leur double position de membre du personnel et d'utilisateur du service. Dans le premier cas, ils mettent en avant le caractère professionnel de leurs relations avec les permanents. Dans le second, ils pointent l'utilité des dossiers qu'ils consultent eux-mêmes assez régulièrement, la fréquence de consultation suivant la chronologie des examens comme leurs autres condisciples. Il s'agit d'un apport enrichissant d'information qui vient en complément des sources habituelles. La confrontation d'optiques différentes à propos d'un même sujet leur semble primordiale.

Ils consultent par ailleurs la presse quotidienne disponible dans la salle, avec une prédilection pour *Le Monde* qui constitue une référence. L'un regrette l'absence de quotidiens britanniques. Ils seraient par ailleurs tout à fait disposés à pratiquer le dépouillement de titres étrangers, ce qu'autoriseraient leurs compétences linguistiques. Les quotidiens régionaux sont peu consultés. Selon leur estimation, 50% des utilisateurs de la salle sont des lecteurs de quotidiens.

Le fichier manuel se révèle très peu utilisé, au contraire du plan de classification, auquel il conviendrait cependant d'apporter des améliorations. Le manque d'actualisation à propos du PACS, classé sous la vedette « union libre » a ainsi été mis en évidence.

De manière générale le public de la salle est essentiellement composé d'étudiants, notamment de deuxième et troisième années. C'est à l'occasion de la visite de présentation de première année que les étudiants apprennent son existence, les professeurs semblant de leur côté adopter une attitude réservée à son égard. Ils ne semblent en tous cas pas inviter leurs élèves à adopter les dossiers de presse comme source d'information incontournable, et font eux-mêmes rarement partie des utilisateurs de la salle.

Les moniteurs se montrent ouverts à l'égard des nouvelles technologies qu'ils connaissent de mieux en mieux, que cela concerne l'utilisation d'Internet ou celle des bases de données sur cédéroms : *Le Monde* est une nouvelle fois cité. Est aussi mise en avant l'importance grandissante de la presse électronique qui de plus en plus se fait le double attrayant de la version papier. Pour autant la consultation sur écran reste moins agréable que la lecture traditionnelle et peut constituer un frein. L'utilisation des microfilms et microfiches ne leur est pas familière.

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LES USAGES DE LA SALLE DE DOCUMENTATION CONTEMPORAINE PAR LES ENSEIGNANTS - CHERCHEURS DE L'IEP DE GRENOBLE

Par Claude Lorentz

Neuf enseignants-chercheurs ont été interrogés au cours des deux semaines de stage :

- Pierre Bréchon, professeur de sciences politiques
- Olivier Ihl, professeur de sciences politiques
- Yves Schemeil, professeur de sciences politiques
- Christophe Talin, chercheur de sciences politiques

- Jean-William Dereymez, professeur d'histoire
- Mathilde Dubesset, maître de conférence en histoire

- Michel Chatelus, professeur d'économie

- Claude Francillon, journaliste, chargé d'enseigner les techniques du journalisme

- Stéphane Morel, professeur responsable de la formation aux concours administratifs (CFA)

Les usagers enseignants ont un rapport ambivalent avec la salle de documentation contemporaine. Ils l'utilisent de manière occasionnelle mais soulignent son caractère unique et précieux.

La valeur patrimoniale des dossiers de coupures de presse est largement reconnue, notamment par les enseignants en histoire et en sciences politiques. Il s'agit, selon eux, d'une source de premier ordre, d'un outil de référence fiable, d'une "mine" de renseignements non disponibles ailleurs à Grenoble. Les dossiers sont jugés particulièrement utiles pour reconstituer empiriquement et historiquement des faits dans un domaine quelconque.

En économie toutefois, le recours aux dossiers ne se justifie que rarement. Les praticiens de cette discipline ont plutôt recours à des publications spécialisées ou spécifiques (rapports officiels par exemple) qu'à la presse d'information générale. De plus, les délais de traitement et de mise à disposition du public (trois mois) sont jugés beaucoup trop longs.

En histoire et en sciences politiques, les usages des dossiers de coupures de presse sont de deux ordres.

Dans le cadre des activités pédagogiques, les dossiers servent à la préparation des cours et constituent des supports pour les conférences de méthode, les examens blancs. Dans le

processus pédagogique qu'ils sont amenés à mettre en œuvre, certains enseignants invitent leurs étudiants à s'en servir pour des exercices de type "exposés". Une légère réserve s'exprime toutefois quant à une méthodologie de recherche qui s'appuierait de façon trop exclusive sur cette seule ressource : les dossiers de coupures de presse peuvent constituer une source d'information trop confortable, un raccourci de nature à dispenser l'étudiant de se reporter à la littérature scientifique. Selon les membres du corps enseignant interrogés, une dérive est déjà perceptible avec le recours de plus en plus fréquent des étudiants à Internet aux dépens des ouvrages et des périodiques.

Les enseignants-chercheurs ont également recours aux dossiers de coupures de presse pour leurs activités éditoriales et de recherche : nouveaux chantiers, colloques, mise à jour de publications...

En terme de maniement et de recherche thématique, les avis sont partagés. Le plan de classification de la FNSP est jugé très voire trop pointu, au risque de désorienter le lecteur. Efficace pour certains thèmes, il l'est moins pour d'autres.

Le fonctionnement de la salle et les relations avec le personnel sont jugés favorablement. Les délais de communication des documents sont raisonnables, le personnel est disponible et compétent, l'accompagnement à la recherche documentaire est satisfaisant. Une formation pourrait toutefois être envisagée pour les étudiants de 1^{ère} année en début de scolarité.

Une amélioration du service existant pourrait consister, selon les enseignants, à enrichir les dossiers de coupures de presse en y adjoignant des titres supplémentaires. Dans cette optique, deux axes d'enrichissement sont proposés. Le premier, le plus souvent évoqué, consisterait en une ouverture sur la presse internationale par le biais de l'insertion dans les dossiers d'articles issus soit du *Courrier international* soit d'un grand titre de langue anglaise (britannique ou américain). Un second axe pourrait consister en un dépouillement supplémentaire de titres de la presse quotidienne régionale. Pourraient ainsi s'ajouter au *Dauphiné libéré*, le *Progrès de Lyon* voire d'autres grands représentants de la PQR. Cet aspect inciterait à développer les complémentarités et les synergies, à l'heure actuelle jugées insuffisantes, avec les autres IEP (Paris et province).

La substitution des supports papiers traditionnels par des supports numériques ne rencontre pas d'opposition *a priori* au sein du corps enseignant, à la condition toutefois qu'une telle opération se traduise par le maintien d'une qualité de service au moins équivalente à celle qui existe actuellement. Sauf exception, les outils informatiques constituent une innovation encore insuffisamment connue et parfois mal maîtrisée. Toute numérisation, partielle ou totale, des dossiers de coupures de presse devrait donc s'accompagner d'une formation aux usagers.

En ce qui concerne les autres ressources documentaires de la salle, les enseignants-chercheurs soulignent que le quotidien *Le Monde* est la plupart du temps inaccessible. Un second, voire un troisième abonnement leur semble donc hautement souhaitable.

COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN AVEC MONSIEUR MASSERON, DU CFC

(24 mars 1999)

Par Mathias Auclair et Thierry Claerr

Nous avons rencontré sur le stand du CFC Monsieur Philippe Masseron, directeur juridique¹³, qui nous a précisé que : aucun contrat ne lie le CFC et la BPI, qui agit donc, selon lui, en toute illégalité...

Dans le cas d'une numérisation, deux situations peuvent se rencontrer : en cas de consultation à l'écran des articles numérisés, le CFC n'est pas compétent et il faut s'adresser aux différents quotidiens (journalistes, ou, éventuellement, service juridique). Si la visualisation sur écran n'est qu'un intermédiaire (cf. Calliope), le CFC est alors le seul habilité à négocier.

En cas de négociation avec le CFC, les tarifs sont les suivants :

- presse de grande diffusion (+ 150 000 ex.) : 0,20 F HT / page imprimée (TVA= 5,5%)
- presse grand public : 0,35 F HT.

Il s'agit de tarifs plafonds, ne prenant pas en compte de possibles abattements (entre 20 et 40% ; pour l'IEP, plutôt 40 %).

En cas de négociations avec les organes de presse concernés, aucune base juridique n'est réellement établie, si ce n'est le respect du droit d'auteur et des règles de la concurrence : conditions égales à situations égales. D'après les impressions recueillies auprès de trois journaux (*Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*) présents au Salon du livre, la numérisation n'est pas un sujet prioritaire de préoccupation : il s'agit donc de trouver les interlocuteurs compétents.

¹³ Philippe Masseron, Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins — 75 006 Paris. Tél. 01 44 07 47 70. Fax : 01 46 34 67 19.

II COMPTES RENDUS DES VISITES EFFECTUEES

Notre étude nous a conduits à effectuer plusieurs visites :

a/ des Instituts d'Etudes Politiques : à Paris* (Mathias Auclair et Thierry Claerr), à Strasbourg (Claude Lorentz) et à Lyon* (Claude Lorentz, Eric Hoarau et Valérie Travier).

b/ des établissements dotés de programmes de services numérisés : la Bibliothèque Publique d'Information à Paris* (Mathias Auclair et Thierry Claerr), le projet Orphée de l'ENSSIB (Mathias Auclair et Thierry Claerr), les projets Calliope et Callimaque à l'INRIA et à l'IMAG à Grenoble (l'ensemble du groupe divisé en deux parties).

c/ des sociétés commerciales spécialisées dans la numérisation : RANK XEROX à Grenoble*, SGBI à Lyon.

Nous avons produit à la suite, à titre d'échantillon, quelques comptes rendus de ces visites (indiqués par un astérisque ci-dessus)

COMPTE RENDU DE LA VISITE A L'IEP DE PARIS

25 mars 1999

Par Mathias Auclair et Thierry Claerr

Mme Richard, responsable du département périodique, et Mme Sylvie Postel-Vinay nous ont exposé le processus de réalisation des dossiers de coupures de presse. Dans son ensemble, l'organisation se rapproche de celle de l'IEP Grenoble (disposition générale de la salle, circuit des coupures, classification FNSP...), exceptés certains aspects :

- nombre et diversité des périodiques dépouillés
- les dossiers papier microfichés (guerre d'Algérie, IV^e République, partis) sont donnés à des centres de recherche.
- l'IEP Paris ne pratique pas l'archivage quinquennal, mais ferme les dossiers à un moment jugé opportun lorsqu'ils atteignent 300 coupures, ou, lors de dates jugées particulièrement significatives ; l'ensemble des dossiers n'est cependant jamais fermé au même moment.
- coupures classées par ordre chronologique au sein des dossiers (et non par périodique).

Le délai de mise à disposition des journaux varie de 15 jours à 1 mois. Le rythme d'accroissement des dossiers est de 100 000 coupures par an, et l'indexation du *Monde* est évaluée à un peu plus de 2 heures. 15 000 dossiers sont conservés en magasin.

M. François Reiner, directeur des systèmes d'information, nous a entretenus de ses propres projets de modernisation tout en nous spécifiant qu'il était occupé, pour le moment, par la réinformatisation du Centre de documentation sous Best-seller.

L'IEP est pôle associé de la BNF. Cette dernière compte numériser les microfiches de la FNSP, ses statuts lui permettant d'exploiter gratuitement, en interne et en espace recherche, les documents issus du dépôt légal.

Plusieurs éléments de réflexion nous ont été fournis :

- distinguer ce qui est déjà numérisé de ce qui ne l'est pas : cf y-a-t-il intérêt à numériser les articles du *Monde* ?
- un travail de coopération avec la presse pourrait être envisagé sous deux formes :
 - il s'agirait de définir une période où les articles sont considérés comme d'actualité, et donc soumis à droits, et une période où, considérés comme des archives, ils deviendraient libres de droits et pourraient même être fournis par les journaux en texte intégral.
 - envisager une coopération entre Reuter ou l'Européenne des données qui, moyennant des services venant des IEP, ces derniers auraient un accès gratuit aux différentes bases.

— bien réfléchir au mode de numérisation : mode image, qui nécessite une indexation traditionnelle, ou mode texte (réfléchir dans ce cas au format texte : Pdf, ou Xml, ou Html ; les deux derniers semblent préférables sur la longue durée).

— indexation au dossier (dans ce cas, la classification peut être conservée) ou à la pièce (lente et nécessitant un véritable thésaurus).

COMPTE RENDU DE LA VISITE EFFECTUEE A L'IEP DE LYON

Le 22.04.1999.

Visite effectuée par Valérie Travier, Eric Hoarau et Claude Lorentz.

Interlocuteurs : Mme Dunand (centre de documentation), Marc Sabin (documentaliste, responsable des technologies nouvelles).

La salle de dossiers de coupures de presse

- Journaux indexés et constitués en dossiers:
 - Quotidiens: *Le Monde, Le Figaro, Lyon Figaro, Libération, La Croix, L'Humanité, Le Progrès de Lyon, La Tribune* soit 8 titres.
 - Hebdomadaires et mensuels: *L'Événement du Jeudi, l'Expansion, L'Express, Le Figaro Magazine, Le Figaro Rhône-Alpes, L'Humanité Dimanche, Jeune Afrique, Jeune Afrique Magazine, Le Nouvel Observateurs, Le Point* soit 11 titres.

Les hebdomadaires et mensuels ne sont pas découpés, ils font l'objet d'une fiche de renvoi vers les collections situées en salle de travail.

- Les ressources humaines du service:
 - Une personne titulaire à plein temps et deux personnes non titulaires à 90 %
- L'IEP dispose de deux outils documentaires informatisés originaux :
 - FRIPES : base de données de références bibliographiques
 - DRIPES : base de dossiers de coupures de presse numérisés

Elle ne concerne que des articles relatifs aux questions régionales. Une vingtaine de titres sont dépouillés et alimentent cette base (pas uniquement des titres régionaux régionaux). Cet outil fonctionne depuis 1990, des adaptations ont été apportées progressivement.

Le logiciel utilisé est TRANSVISION de la société lyonnaise SGBI Entreprise (créée par L'Université Lyon II et le CNRS), son siège social est situé sur le campus de la Doua.

L'alimentation de la base s'opère en trois étapes:

1. dépouillement des journaux et indexation

2. saisie des bordereaux
3. numérisation. Le lien entre le fichier de référence et le fichiers images se fait automatiquement.

L'interrogation par le lecteur peut se faire sur plusieurs critères : par auteur, titre, lieux géographique, matière, indice du plan de classement FNSP

Les articles sont directement visualisables à l'écran et bientôt reproductibles via une imprimante, le tout est gratuit.

Ce système fonctionne uniquement en interne. D'après les témoins interrogés sa constitution n'a pas nécessité de négociations relatives à des droits d'auteurs. Les journaux concernés ont simplement été contactés préalablement pour avis ou autorisation. Dans l'ensemble, ils ont réagi de manière extrêmement favorable, considérant d'un bon œil une large diffusion de leurs articles parmi un public cultivé et de futurs "décideurs".

Coût approximatif de l'opération : 50 000 F pour l'achat de la licence du logiciel + 10 à 15 % de coût de maintenance annuelle, un scanner AGFA de 2 000 F, un POWER MAC d'environ 8 000 F.

Performances: une personne travaille à temps plein sur la numérisation; en 9 ans environ 50 000 images ont été numérisées.

Les perspectives de collaboration avec le projet MODOCO

Les responsables de la documentation de l'IEP de LYON envisagent très sérieusement, et dans un avenir proche, d'élargir la numérisation au fonds général des dossiers de coupures de presse (Il n'est cependant pas question de faire une numérisation rétrospective de l'existant). Le nouveau directeur de l'IEP, Daniel Dufourt soutient pleinement ce projet.

Une telle extension des tâches pose toutefois un problème d'effectifs, d'où l'idée de se partager le travail avec des partenaires, IEP ou autres.

D'après Marc Sabin, l'IEP de LYON serait prêt, au besoin, à changer de système et de logiciel si cela pouvait faciliter une collaboration. Il expérimente d'ailleurs actuellement le système ZYLAB de la société du même nom (www.zylab.fr)

COMPTE RENDU de la visite du 23 mars 1999 à la Bibliothèque publique d'information (Public Info Presse service)

Par Mathias Auclair et Thierry Claerr

Un entretien d'une heure et demie (de 14h30 à 16h00) nous a été accordé par Claire Stra, conservateur en chef, chef du service Info Presse de la BPI établi au 5e étage du 25 de la rue du Renard, à Paris.

Les points suivants ont été abordés :

- situation des dossiers de coupures de presse à la BPI
- aspects juridiques du projet
- aspects techniques
- organisation du travail au sein du service
- réactions du public

Claire Stra a ouvert l'entretien en ne cachant pas les difficultés engendrées par la mise en place du projet de numérisation : elle n'a pas hésité à parler de « galère ». Le service semble aujourd'hui être sorti de la tourmente, et avoir trouvé sa vitesse de croisière...

Depuis 1977, la BPI a dépouillé 200 titres de périodiques français (dont le *Courrier international*) dans le domaine « culture et société » pour constituer des dossiers thématiques et biographiques. Ce service n'a pas hésité à réaliser, dès l'origine, des opérations de désherbage. **A une vocation patrimoniale et au principe d'exhaustivité, Public Info a préféré la rapidité de la mise à disposition et la satisfaction des exigences du public.**

Depuis 1992 a débuté une réflexion sur la modernisation de ces dossiers de coupures de presse ; une liste contrôlée de mots-clés (thesaurus) a été élaborée après concertation de l'ensemble de l'équipe. Dès 1997, les articles de périodiques ont donc été systématiquement indexés et numérisés ; leur conservation sous forme papier a été abandonnée. La numérisation rétrospective des dossiers déjà archivés n'est pas encore vraiment mise en place et n'est pas considérée comme prioritaire : **traiter les périodiques au fur et à mesure de leur arrivée est, selon Claire Stra, un facteur de dynamisme pour le service.**

Le personnel, qui a été associé à la mise en place du projet, semble satisfait de ses nouvelles conditions de travail. Les douze documentalistes « tournent » sur cinq stations de travail équipées chacune d'un écran 20" et d'un scanner A3. L'indexation de chaque article ne prend que quelques secondes : pour *Le Monde*, elle se fait à partir du titre et du résumé précédant le corps de l'article. C'est la même personne qui sélectionne, indexe et numérise le document, 250 articles entrant ainsi dans la base, ceci cinq jours sur sept.

Le logiciel choisi (Fulcrum) est un moteur documentaire standard que la BPI a paramétré pour ses besoins propres ; une interface grand public (BPI doc) a été spécialement

conçue. La numérisation se fait en mode image, à 300 dpi ; la BPI se réserve la possibilité de supprimer les photographies en raison des problèmes techniques et juridiques posés par ces dernières.

La BPI jouit d'un contrat privilégié avec le CFC¹⁴, puisque négocié très tôt ; il inclut le passage de la documentation sous forme électronique en mode local. La consultation en clair sur écran et l'impression du signalement de l'article sont gratuites ; l'impression d'un article numérisé donne lieu au versement de 15c par page au CFC. Ce système, qui présente quelque parenté avec le projet Calliope, ne peut, sous réserve de nouvelles négociations, être consulté à distance. Des projets de collaborations sont envisagés, notamment avec la B.M. de Lyon ; un certain nombre de difficultés les rendent cependant difficilement envisageables : compatibilité des logiciels (Fulcrum et Dipmaker), différence des rythmes de travail, et surtout, absence de négociation des droits.

¹⁴ Cette information n'a pas été exactement confirmée par M.Philippe Masseron, représentant du CFC rencontré au Salon du Livre. Le contrat aurait été rompu.

III LES QUESTIONNAIRES D'ENQUETE

Les trois documents que nous présentons dans cette dernière partie sont **les supports des enquêtes** que nous avons effectuées : une lettre circulaire envoyée dans les IEP de Province, une enquête générale sur les usages et une enquête particulière sur les dossiers de coupures de presse les plus demandés.

Lyon, le 12 mai 1999.

Monsieur le directeur,

Conservateurs-stagiaires en période de formation à l'ENSSIB, nous participons à un projet d'étude portant sur la modernisation de la salle de documentation contemporaine de l'IEP de Grenoble (projet Modoco). Il s'agit notamment d'améliorer le service de dossiers de presse qui procède depuis 1948 à la constitution de groupements thématiques à partir de coupures extraites de quotidiens nationaux et régionaux. Nous avons ainsi depuis trois mois multiplié les contacts avec les organismes, institutions, et entreprises concernés à un titre ou un autre par cette question. Cela nous a amenés à étudier l'hypothèse de la numérisation des documents et leur diffusion via un réseau électronique. Cette option soulève toutefois un certain nombre d'interrogations tant au niveau des choix matériels et logiciels, des coûts, que des problèmes juridiques, et du personnel. Nous avons ainsi pensé associer d'autres établissements à une réflexion qui pourrait déboucher à terme sur un partenariat. Dans cette perspective, nous vous serions reconnaissants de nous faire part de votre avis, en tenant compte des échéances liées à la présentation de scénarios détaillés, soit avant le début du mois de juin 1999. Pour faciliter cet échange, nous vous proposons quelques questions qui nous permettront en outre de mieux connaître vos moyens et objectifs généraux (vous pouvez y répondre sur la page ci-jointe). Vos réponses nous seront dans tous les cas très utiles.

En vous remerciant par avance, nous vous prions, Monsieur le directeur, d'agréer l'expression de nos sentiments respectueux.

Le groupe Modoco : Mathias Auclair, Thierry Claerr, Eric Hoarau, Claude Lorentz,
Valérie Travier

Adresses électroniques : auclair@enssib.fr, claerr@enssib.fr, hoarau@enssib.fr,
lorentz@enssib.fr, vtravier@enssib.fr.

Reçu le
19 MAI 15

Questionnaire

1° Possédez-vous un service de dossiers de coupures de presse ? De quel type (support papier ou électronique) ? Si non, pour quelle raison ? Est-ce un choix définitif ?

Non, l'IEP de Rennes étant très jeune (1991) il me semblait anachronique de m'engager dans ces activités de découpage de papier. En revanche, je réfléchis à des solutions qui pourraient mettre à disposition de nos élèves

2° Quels journaux et périodiques dépouillez-vous dans votre centre ?

Aucun dépouillement de presse, mais [le réseau de l'Info de presse] oui, par les dossiers ou articles importants de périodique reçus à l'IEP

3° Quelles sont les étapes du traitement des articles ? (durée et description des tâches).

- Sélection de articles
- indexation RAMEAU
- saisi dans notre logiciel HORIZON

4° Quels sont les effectifs et le statut du personnel employé à cette tâche ?

$\frac{1}{2}$ personne (attaché d'administration centrale mis à disposition de l'IEP par le rectorat et l'indexation ; bibliothécaire-adjoint par le service)

5° Si vos dossiers de coupures de presse sont réalisés sous forme numérique, utilisez-vous les services d'un organisme spécialisé ?

—

6° Si vos dossiers se font sur support papier, projetez-vous d'engager une politique de numérisation ?

7° Rédigez-vous par ailleurs une revue de presse ? Selon quelle périodicité ? Sur support papier ou électronique ?

oui : hebdomadaire sur papier par l'intant ; par internet ds que possible

8° Seriez-vous intéressés, dans le cadre d'un projet de numérisation, par un partenariat avec l'IEP Grenoble ?

oui, à cette réserve près que nous avons beaucoup plus à recevoir qu'à offrir étant donné la taille de 2 structures

M. Claire Sabin

Questionnaire

Projet Modoco

Le groupe **Modoco (MODernisation de la DOcumentation CONtemporaine)**, formé de cinq conservateurs-stagiaires de bibliothèque, a été chargé par la direction du Centre de documentation de réfléchir à l'opportunité, et aux modalités éventuelles, d'une modernisation des dossiers de coupures de presse, élaborés et conservés à l'IEP de Grenoble.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir ce qui suit aussi précisément que possible.

Le groupe MODOCO

1. Votre statut à l'IEP :

Si vous n'êtes pas étudiant ou professeur de l'IEP, précisez :

2. A quelle fin consultez-vous ces dossiers ?

Exposé

Mémoire

Note d'actualité

Autre (précisez).....

3. Votre fréquence de consultation des dossiers de coupures de presse :

plus d'une fois par semaine

moins d'une fois par mois

environ une fois par semaine

une ou trois fois par mois

c'est la première fois

4. Connaissez-vous l'existence du CD-Rom *Le Monde* ?

OUI

NON

Si OUI, le consultez-vous ?

OUI

NON

Si OUI, depuis que vous utilisez ce CD-Rom, votre consultation des dossiers de coupures de presse est-elle :

plus fréquente

aussi fréquente

moins fréquente

5. Connaissez-vous les autres ressources de la salle de documentation contemporaine ? Cochez celles que vous connaissez :

Esop

Plan de classification de la FNSP

Encyclopaedia universalis

Index alphabétique de la FNSP

Keesing's

Bulletin analytique de documentation politique, économique et sociale contemporaine

Index analytique du *Monde*

« *Volumes de Hall* »

Autre CD-Rom que *Le Monde*

6. Souhaiteriez-vous une formation complémentaire à l'utilisation des ressources de la salle de documentation ?

OUI

NON

7. La consultation sur écran vous gêne-t-elle ?

OUI

NON

T.S.V.P.

8. Remarques sur les dossiers de coupures de presse, sur leur utilité, leurs limites, sur l'évolution que vous aimeriez qu'ils prennent.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vous pouvez nous joindre aux e-mail qui suivent et laisser vos coordonnées à l'e-mail suivant : vtravier@enssib.fr. Nous serons à Grenoble du 3 au 7 mai 1999.

Grenoble, le 2 mars 1999

Projet Modoco

Date/...../1999

Début de la consultation des dossiers (par exemple 10H05)

Fin de la consultation des dossiers (par exemple 10H30)

Nombre des dossiers consultés

Sujets et cotes correspondantes des dossiers.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A RENDRE AVEC VOTRE DOSSIER

EN FIN DE CONSULTATION

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations utilisées : *BBF* : *Bulletin des Bibliothèques de France*.

BIABF : *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*.

ENSSIB. Bibliothèque [en ligne].Dossiers thématiques : droit de l'information ; bibliothèques électroniques. Adresse URL: http://www.enssib.fr/Enssib/f_bibliofr.htm.

1°) De la presse papier à la presse informatisée : les problèmes technologiques et juridiques concernant la presse généraliste française.

ALBERT (Pierre), *La presse française*, Paris : La Documentation française, 1998.

BENOIST (Dominique) et LE CROSNIER (Hervé), « Périodiques et lecteurs : répondre à l'attente du public », *BBF*, n°39/4, 1994, p. 67 - 75.

GUERIN (Serge), *La cyberpresse : la presse et l'écrit off line, on line*, Paris : Hermès, 1996.

LE SAULX (Annie), « La presse électronique », *BBF*, n°41/6, 1996, p. 86 - 88.

LUPOVICI (Catherine), « Le périodique électronique », *BBF*, n°40/2, 1995, p. 32 - 37.

MARINO (Cristina), *De la presse écrite à la presse électronique : vers un nouveau média ?*, Paris : IEP Paris, 1995 (Mémoire de DESS en information et documentation).

_, « La presse électronique » (dossier), *Archimag*, n°87, septembre 1995, p.21-35.

ROLLAND (Isabelle), « Enjeux et stratégies pour la presse écrite », *Le Micro Bulletin*, n°67, janvier-février 1997, p.105-125.

ROUMIEUX (Olivier), « Presse à la une sur le Web » (dossier), *Archimag*, n°117, septembre 1998, p.23-34.

ROUYER (Philippe), « Microfilm pour bibliothèques et archives : le prix du façonnage », *BBF*, n°38/5, 1993, p. 104 - 105. _ , « La Conservation entre microfilmage et numérisation », *BBF*, n°39/1, 1994, p. 76 - 77.

TOUBOUL (Annelise), *Le journal électronique : discours et offre de la presse française d'information générale sur le réseau Internet*, Lyon : université Lyon II (mémoire de DEA), septembre 1996.

VERDIEL (Andrée), « Pour une meilleure couverture documentaire en Région Rhône-Alpes : la presse hebdomadaire et quotidienne », *BIABF*, n°143, 2^e trimestre 1989, p.33-35.

2°) Généralités sur la numérisation

BODIN (Bruno) et ROUX-FOUILLET (Jean-Paul), *La gestion électronique de documents*, Paris : Dunod, 1992. Compte rendu par Élisabeth LE BARBANCHON dans *BBF*, n°38/2, 1993, p. 94 - 95.

DUCHARME (Christian) (dir.), *Du CD-Rom à la numérisation : développer les documents numériques en bibliothèque*, Lyon : IFB (Collection La boîte à outils), 1997.

FAVRE (Gérard), « Méthodologie : la conduite d'un projet de Geide », *Archimag*, n°118, octobre 1998, p.28-31.

HUTHWOHL (Joël) et OKRET (Christine), « Bibliothèques électroniques », *B.B.F.*, n°43/3, 1998, p.75-77.

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE, *Le traitement électronique du document : cours INRIA, 3 - 7 octobre 1994, Aix-en-Provence*, Paris : ADBS Éditions, 1994 (*Sciences de l'information : études et techniques*).

Compte rendu par Yves DESRICARD dans *BBF*, 40/1, 1995, p 94 - 98.

JACQUESSON (Alain) et RIVIER (André), *Bibliothèques et documents numériques, concepts, composantes, techniques et enjeux*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 1998.

KUNY (Terry) et CLEVELAND (Gary), « The digital library : myths and challenges », *IFLA Journal*, n°24/2, 1998, p. 107-113.

LE CROSNIER (Hervé), « Les bibliothèques numériques », communication présentée le 26 octobre 1997 au forum initiatives : inforoutes et technologies de l'information (URL: <http://info.unicaen.fr/herve/pub97/hanoi/>)

LE MOAL (Jean-Claude) et HIDOINE (Bernard), *Le traitement électronique du document*, Institut national de recherches en informatique et automatique (INRIA), Paris : ADBS éditions, 1994.

LE SAULX (Annie), « Les bibliothèques et les documents électroniques », *BBF*, n°43/4, 1998, p. 117 - 118.

_, « La transmission électronique du document », *BBF*, n°40/1, 1995, p. 73 - 75.

LUPOVICI (Catherine), « Les évolutions des techniques éditoriales. De l'édition électronique à l'apparition du livre électronique », *BIABF*, n°157, 4^e trimestre 1992, p. 49-54.

MAIGNIEN (Yannick) ET WAGNEUR (Jean-Didier), « Numérisation et nouvelles pratiques de lecture », *BIABF*, n°167, 2^e trimestre 1995, p. 39-42.

PRAX (Jean-Yves), *La gestion électronique documentaire*, Paris : Armand Colin, 1994.

3°) Les expériences de numérisation et de GED

DUPOIRIER (Gérard) (dir.), *Les bibliothèques numériques*, Paris : Hermès, 1998 (Document numérique, vol. 2, n°3-4/1998), dont J.-M. SALAÜN, « Peut-on préciser le contour d'une bibliothèque numérique ? », p.145-160.

- B.N.F.

MASSE (Isabelle), « L'accès électronique aux collections : la Bibliothèque nationale de France et la British Library », *BBF*, n°42/1, 1997, p. 71 - 72.

GAME (Valérie), « La constitution d'un fonds d'images et d'ouvrages numérisés par la Bibliothèque nationale de France », *BIABF*, n°172, 1996, p. 89-92.

- PART-DIEU

DUCHARME (Christian), « Le réseau multimédia de la Bibliothèque municipale de Lyon : Bilan et stratégies », *BBF*, n°40/2, 1995, p. 44 - 50.

NEMES (Zoltan), *Conception d'un système documentaire avec numérisation de documents pour la documentation régionale de la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu*, Villeurbanne : ENSSIB, 1992 (mémoire de DESS).

- B.P.I.

GOURHAND (Anne) et STRA (Claire), « Public Info Presse Service : la documentation de presse automatisée à la Bibliothèque publique d'information », *BBF*, n°42/3, 1997, p.16-20.

- AUTRES PROJETS

BENHAMOU (S.), *Diffusion et utilisation d'informations sur Internet : les enjeux d'un groupe de presse*, Paris : INTD, 1997 (mémoire de cycle supérieur).

DANSET (Françoise), « L'accès aux documents numériques dans les bibliothèques. Autour d'EBLIDA... », *BIABF*, n°178, 1998, 1^{er} trimestre, p.58-63.

FARGUELL (Isabelle Montserrat), *Les dossiers de presse de la Comédie française, projet de numérisation et d'exploitation d'un fonds*, Villeurbanne : ENSSIB, 1997 (mémoire d'étude DCB6).

4°) Les contraintes juridiques et la législation du droit d'auteur

AROT (Dominique), « L'auteur et sa propriété », *BBF*, n°41/3, 1996, p. 109-110.

BELAYCHE (Claudine), DANSET (Françoise), ROSNER (Helmut) *et alii*, « Droit d'auteur et copyright : où en est-on ? », *BIABF*, n°182, p.71-85.

CFC (Centre français d'exploitation du droit de copie), *Reproduction par reprographie d'œuvres protégées : établissements d'enseignement supérieur*, Paris : CFC, 1997. Document adressé par le CFC aux établissements d'enseignement supérieur.

DERIEUX (Emmanuel), « La Presse sur internet, le droit d'auteur des journalistes. Débat organisé par la Société civile des auteurs multimédia (SCAM), le 30 septembre 1998 », *Légipresse*, novembre 1998, p.138-139.

DANSET (Françoise), « Les droits dans l'édition électronique », *BBF*, n°43/4, 1998, p. 115-117.

_, « L'accès aux documents numérisés dans les bibliothèques », *BIABF*, n°178, 1998, p. 58-63.

ÉTIENNE (Anne-Sophie), « Actualité du droit d'auteur dans la société d'information », *BBF*, n°43/3, 1998, p. 8-11.

FROCHOT (Didier), « Les quatre points clés : l'usage sous couvert du droit », *Archimag*, n°114, mai 1998, p.26.

LAMBERTERIE (Isabelle de), « Droit de l'information », *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*, Paris : Nathan, 1997, p.198-203.

LE SAULX (Annie), « Droit des auteurs et droit sur les prêts », *BBF*, n°39/2, 1994, p. 80-81.

LUCAS (André), *Droit d'auteur et numérique*, Paris : Litec, 1998.

MAILLET (Delphine), *La numérisation des œuvres sous monopole intellectuel*, Paris -II-Assas (mémoire de DEA, propriété littéraire, artistique et industrielle), avril 1996. URL : <http://www.babel.fr/philt/dmaillet/memedeaa>.

MARTER (Alain) et SALAÛN (Jean-Michel), « Propriété intellectuelle et bibliothèques françaises : leçons américaines et opportunités européennes », *BBF*, n°43/3, 1998, p. 12-16. MASSE (Isabelle), « Droit d'auteur, photocopillage, numérisation », *BBF*, n°39/4, 1994, p. 103-105.

MOLINIER (Isabelle), « Droit de l'information », *BBF*, n°43/3, 1998, p. 70-72.

OMPI, *Conférence diplomatique sur certaines questions de droit d'auteur et de droits voisins, traité de l'OMPI sur le droit d'auteur*, Genève, 20 décembre 1996 (URL : <http://www.wipo.int/fre/diplconf/distrib/94dc.htm>).

REMIZE (Michel), « Droit d'auteur : du bon usage de l'oeuvre protégée » et « Droit de copie : enjeux clairs, législation confuse », *Archimag*, n°114, mai 1998.

5°) La modernisation des centres de documentation

ARCY (François d') et VERDIEL (Andrée), « Comment associer les utilisateurs à la modernisation d'un centre de documentation », *BIABF*, n°170, 1^{er} trimestre 1996, p.45-48.

LE LOARER (Pierre), « Quelques questions sur « l'utilisateur » face aux nouvelles technologies », *BIABF*, n°170, 1^{er} trimestre 1996, p.59-61.

MICHEL (Jean) et SUTTER (E.), *Pratique du management de l'information : analyse de la valeur et résolution de problèmes*, Paris : ADBS Editions, 1992, p.97-105.

ROUHET (Michèle), « Redoc. Le réseau documentaire de Grenoble », *BIABF*, n°168, 3^e trimestre 1995, p.33-35.

VILLEMIN (Alain) (dir.), *Les centres de documentation et les nouvelles technologies : guide d'implantation et d'extension des centres de ressources multimédias*, Paris : La Documentation française, 1994.

6°) La formation des usagers

BBF, n°44/1, 1999 (consacré entièrement à la formation des usagers).

ALAVA (Séraphin), « L'auto-formation médiatisée », dans *Auto-formation dans le milieu de l'enseignement supérieur*. Québec : Girat Uqam, 1999.

FEO (Aniela), « L'enseignement de méthodologie documentaire à l'Université Paris 8 », *Le Documentaliste-Sciences de l'information*, 1998, n°35/3, p.147-155 (bibliographie).

Un certain nombre de sites web donnent des exemples détaillés, des plans de cours et des références concernant la formation des usagers:

PANJEL (Claire), « L'enseignement des méthodologies documentaires à l'université de Paris 8 : une formation au travail intellectuel » [en ligne], juin 1996. Disponible sur Internet :

<URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist.panigel/formation.htm>>

FARGUELL (Isabelle Montserrat), « Formation à la recherche documentaire. 1998-1999. Niveau maîtrise. »[en ligne] , [juin 1999]. Disponible sur Internet :

<URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist.farguell/formation.htm>.

Le site du Formist propose de nombreuses fiches d'aide à la formation :

<URL : <http://www.formist.enssib.fr/enssibhp.htm>>

Site de l'Urfist de Lyon :<URL : <http://www.urfist.univ-lyon1.fr/crsept.98.htm>>

Site du Groupe de Réflexion sur l'Enseignement des Méthodologies de l'Information (GREMI) :

URL : <http://www.urfist/gremi1.htm>

Site des Formations Universitaires en Réseau aux Méthodologies de l'Information (FOURMI) : « exemples de dispositifs de formation d'étudiants » :

URL : <http://www.urfist.fourmi.htm>